

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

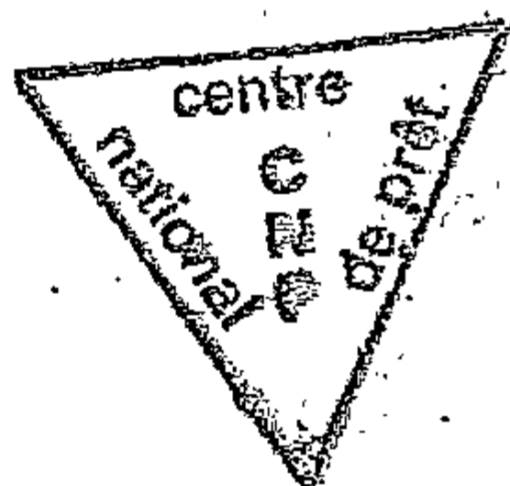
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1925



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUCC^r

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

1926

OR 8^{is}
2394

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02476303 0

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE ROUEN

Pendant l'année 1925.

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1925



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUCC.

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1926



TABLEAU

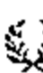




de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

en 1925



OFFICIERS EN EXERCICE

- M. DUPRÉ (Albert), I , *Président*.
M. CHIROL (Pierre), A , *Vice-Président*.
M. CLÉRY (Léonce), O , *Secrétaire pour la classe des Sciences*.
M. JOUEN (chanoine L.), *Secrétaire pour la classe des Lettres et Arts*.
M. BEAUREPAIRE (Georges DE), A , *Archiviste*.
M. LABROSSE (H.), I , *Trésorier*.

MEMBRES NOUVEAUX

Académiciens résidants.

- M. LAFOND (Jean), *archéologue, co-directeur du Journal de Rouen* (élu le 4 juillet 1924, reçu le 3 avril 1925).
M. CAUCHOIS (D^r André), *docteur en médecine, président de la Ligue des Familles nombreuses de Rouen* (élu le 6 mars 1925, non encore reçu).
M. HIE (Henri), *bâtonnier de l'Ordre des Avocats* (élu le 27 novembre 1925, non encore reçu).

Académiciens correspondants.

- M. MICHEL (Edmond), *inspecteur principal du Crédit Foncier de France* (élu le 13 mars 1925).
- M. DUBOIS (Pierre), *publiciste archéologue à Amiens* (élu le 20 mars 1925).
- M. HARTOY (Maurice D'), *homme de lettres, à Boissev-le-Châtel* (élu le 5 juin 1925).

MEMBRES DÉCÉDÉS

- M. DUPORTAL, *artiste peintre, aquarelliste, membre correspondant*, décédé en janvier 1925.
- M. LE SECQ DES TOURNELLES, *fondateur du Musée Le-Secq-des-Tournelles, membre correspondant*, décédé à Paris, en novembre 1925.
-

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

TENUE LE JEUDI 22 DÉCEMBRE 1925, DANS LE SALON DES RÉCEPTIONS DE L'HÔTEL DE VILLE

Présidence de M. Albert DUPRÉ, président.

La séance publique annuelle s'est tenue le mardi 22 décembre dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Parmi les notabilités présentes se trouvaient M. le général De Corn, commandant la 3^e région, Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen; M. Roux, vice-président du Conseil de Préfecture, représentant M. Ceccaldi, préfet de la Seine-Inférieure; M. Jasinski, inspecteur d'Académie; M. Bellet, proviseur du Lycée Corneille.

L'ordre du jour comportait un discours d'ouverture par M. A. Dupré, président, des rapports de M. Chirol sur le legs Braquehais-Verdrel, de M. Edward Delabarre sur les prix Pellecat et Bouctot, de M. Caille sur les prix Boulet-Lemoine, Octave Rouland et Dumanoir.

DISCOURS DE M. A. DUPRÉ

Président.

MESSIEURS,

C'est avec un profond sentiment de confusion qu'au nom de mes collègues de l'Académie je viens saluer et remercier les autorités éminentes de notre cité qui ont bien voulu, ce soir, rehausser de leur présence l'éclat de notre cérémonie.

Que notre Compagnie accueille des artistes dans son sein, ce n'est pas moi qui le lui reprocherai, et surtout qui m'en plaindrai.

Qu'elle élève l'un d'eux à l'honneur de présider pendant un an à ses destinées, cela peut encore se comprendre, mais qu'elle mette cet artiste dans l'obligation de faire un discours, c'est d'une imprudence qui n'a d'égale que la sympathie et la bienveillance qu'elle lui a témoignées pendant l'année qui vient de s'écouler.

Si jamais présidence a pu faire des envieux, c'est assurément celle de 1924-1925. N'ai-je pas eu, en effet, le bonheur de fêter notre éminent doyen M. Samuel Frère, d'être le porte-parole de mes collègues pour lui exprimer, à l'occasion de son cinquantenaire académique, l'admiration que nous avons pour sa haute personnalité, de lui offrir les vœux que nous formions pour que la jeunesse qu'il semble avoir toujours gardée, non seulement dans un coin de son cœur, mais dans toute sa personne, et particulièrement dans son cerveau, nous le conserve encore longtemps pour l'honneur de notre Compagnie.

Si donc j'ai eu la satisfaction d'organiser une fête qui

me tenait au cœur, n'ai-je pas aujourd'hui l'honneur de présider la première distribution des prix et allocations provenant du legs magnifique qui nous a été fait par une femme de bien, M^{me} Braquehais.

Aussi, loin de penser à faire un discours dans lequel il semblerait indiqué que le sujet traité fût un sujet musical, je me trouve naturellement amené à parler de la généreuse donatrice qui vient de doter l'Académie d'une fortune qui lui permet de distribuer pour la première année une quarantaine de mille francs à des familles nombreuses, travailleuses, nécessiteuses, en un mot intéressantes.

Notre distingué vice-président, M. Chirol, se chargera de vous expliquer comment nous avons pu, dans un pareil dédale, arriver à fixer notre choix sur quelques familles dignes, à différents égards, du plus haut intérêt.

Tout d'abord, nous avons cru devoir intituler cette magnifique donation : Fondation Braquehais-Verdrel.

M^{me} Braquehais, étant la fille du célèbre maire de Rouen, il nous a semblé juste que ce nom vénéré se trouve pour toujours rappelé dans les archives de notre Compagnie.

Est-il, en effet, un administrateur qui mérite mieux que lui la réputation qui lui survit.

Est-il un maire plus digne que lui de voir son nom gravé au coin d'une place située au centre même du beau quartier, dont les travaux n'étaient pas achevés lorsque le 18 novembre 1868 la population en deuil le conduisait au cimetière Monumental.

On reste confondu lorsqu'en relisant les journaux de l'époque, on voit la quantité de travaux effectués, et de projets prêts à être réalisés pendant qu'il occupait la première magistrature de la municipalité de Rouen :

Diminution du prix du gaz. Heureux temps !

Construction de l'octroi.

Construction des halles du Vieux-Marché.

Construction des halles du Marché-Neuf.

On appelait ainsi, ce qui est actuellement la place Verdrel, avant que la partie Louis XV, qui terminait le Palais-de-Justice, eût été démolie et remplacée par la construction gothique actuelle.

Distribution d'eau à Saint-Sever.

Etudes de la distribution des Eaux pour la Ville.

Restauration de la Fontaine de la Crosse.

Projet de restauration de la Croix-de-Pierre.

Percement de la rue Edouard-Adam.

Prolongement de la rue d'Amiens.

Création du Musée Céramique et d'une nouvelle salle de lecture à la Bibliothèque.

Agrandissement du Lycée.

Création du petit Collège de Joyeuse.

Construction des Docks.

Restauration des églises : Saint-Vivien, Saint-Vincent, Saint-Godard.

Reconstruction de la flèche de Saint-Maclou qui, le jour de l'enterrement, fut ceinte d'une immense écharpe noire.

Restauration de la tour Saint-André.

Reconstruction de la Maison Renaissance au fond du jardin.

Cette longue énumération explique les honneurs qui furent rendus à M. Verdrel pendant sa vie et après sa mort.

La mort du Maire fut un deuil public. Relâche dans tous les théâtres. Les baraques de la Foire devant lesquelles se déroulait le cortège funèbre étaient tendues de noir, et la foule recueillie faisait la haie, sur le parcours.

Ne semble-t-il pas que devant le legs aussi considérable, environ un million, que nous fit en mourant M^{me} Braquehais, nous devions nous trouver en présence d'une de ces femmes d'une activité dévorante, secrétaire de telle œuvre, présidente de telle autre, en un mot occupant une place importante dans la création ou l'administration de ces multiples œuvres philanthropiques si utiles et si bien venues à notre époque.

La physionomie de M^{me} Braquehais est loin de répondre à cette idée. Née à Caen en 1838, elle arrive à Rouen, y fait son éducation; elle se marie en 1861 à un industriel, M. Braquehais. Ne sortant pour ainsi dire jamais, elle ne s'occupe que de sa maison. Elle perd son mari en 1902 et lui ferme les yeux au château de Douvrend, près d'Envermeu. M^{me} Braquehais, à partir de cette époque, vit plus que jamais retirée du monde. On peut dire que son enfance, sa jeunesse, son âge mûr, sa vieillesse, se résument en trois mots : simplicité, bonté, générosité.

En effet, aussi simple dans son apparence extérieure qu'elle l'était dans ses goûts, elle n'avait qu'une préoccupation, faire le bien sans que personne en sache rien.

Souffrant de ne pas avoir eu d'enfants, elle cherchait la consolation de ce malheur dans l'exercice d'une charité bienveillante et éclairée.

Telle était M^{me} Braquehais.

N'ayant donc, ni enfants, ni héritiers directs, M^{me} Braquehais ne frustrait personne, en laissant sa fortune à une Société capable de comprendre toute sa pensée, de s'en inspirer et de réaliser ses vœux.

Hantée de cette idée que, après plusieurs années, les fondations soumises à des influences diverses subissent des transformations qui les détournent de leur but, et cela sans qu'il

y ait de la faute des exécuteurs testamentaires, elle se demandait quelle serait la Société qui lui donnerait le plus de garantie pour que ses dernières volontés fussent scrupuleusement respectées.

Ayant été à même de constater avec quelle ponctualité, quelle précision, tous les ans, les volontés des généreux donateurs qui nous ont fait confiance sont strictement exécutées, M^{me} Braquehais s'est décidée à confier à l'Académie le soin de perpétuer sa pensée, et de faire vivre son nom pour toujours dans la mémoire de ceux qui, travailleurs consciencieux, patriotes éprouvés, dotent leur pays d'enfants qui, dévoués à la cause commune, travailleront au bonheur et à la prospérité de notre beau pays de France.

L'Académie se fera un point d'honneur d'être la fidèle interprète de sa généreuse et patriotique pensée.

Si j'ai laissé à notre vice-président, M. Chirol, le soin de détailler comment, en collaboration avec notre éminent collègue le commandant Quenedey, il a pu mettre, je ne dirai pas un peu, mais beaucoup de clarté dans un monceau de dossiers, représentant soixante-quatorze demandes, je ne puis m'empêcher, au nom de l'Académie et au nom de tous ceux dont les mérites vont être non seulement proclamés, mais récompensés ce soir, je ne puis m'empêcher, dis-je, de les féliciter du travail énorme auquel ils se sont livrés et de dire tout haut ce qu'ils ne diront pas.

Ils se sont tous deux attelés à une besogne considérable, et après s'être entourés de documents précis, après avoir attentivement et minutieusement étudié ces documents, ils ont consacré plusieurs journées à aller sur place visiter les familles et constater par eux-mêmes les mérites de ceux qui devaient être portés en première ligne pour obtenir soit un prix, soit une allocation.

Et c'est alors que, suffisamment renseignés et édifiés, ils nous ont présenté un travail de classement si parfait que nos votes nous ont semblé être l'expression de la plus stricte justice.

Ils se sont acquittés de leur tâche avec tant de tact, de simplicité et de dévouement qu'ils se sont attirés cette touchante réplique d'une maman chargée d'enfants :

« Si nous n'avons pas un prix, nous ne vous serons pas moins reconnaissants de la façon dont vous avez bien voulu vous occuper de nous. »

Nos deux collègues, en agissant ainsi, ont fait une œuvre saine en montrant à ces familles nombreuses et nécessiteuses avec quel souci de l'équité ils poursuivaient leur enquête, afin que les décisions de l'Académie fussent empreintes de la plus bienveillante justice.

Ils sont de ceux qui ont été à même d'apprécier combien est erroné le mot que l'on prête à tort peut-être à Voltaire, mais qui est bien connu toutefois :

« L'Académie est une bonne fille qui ne fait pas parler d'elle ». Je passe sur le reste de la citation.

Notre Compagnie méritait à cette époque et *encore aujourd'hui* une appréciation plus *vraie*, et beaucoup *moins* désobligeante.

L'Académie, au XVIII^e siècle, comptait parmi ses membres des hommes de haute valeur. Ils ont marqué leur passage dans la vie par des travaux qui, sauvant leur nom de l'oubli, leur donnent droit à la reconnaissance publique. Il suffit de parcourir les rues de Rouen pour voir que la Ville a su conserver le souvenir de la plupart d'entre eux, en inscrivant

à l'angle de ses rues quantité de noms célèbres dans les sciences, les lettres et les arts.

Si nous consultons les registres de l'Académie, tant du côté des membres honoraires que du côté des membres titulaires ou résidants, des associés, des adjoints à associés, des associés libres et étrangers, nous y trouvons de célèbres noms :

Fontenelle, neveu de Pierre Corneille, né en 1657, mort en 1757. Esprit universel, littérateur, savant, philosophe, vulgarisateur de la science, homme à la répartie vive et heureuse, qui donna la mesure de l'indépendance de son esprit en prenant parti pour les modernes dans la querelle des anciens et des modernes.

Miromesnil, premier président au Parlement de Rouen, garde des sceaux, qui travailla à la réintégration des parlements, à qui revient la gloire d'avoir fait abolir l'usage de la question préparatoire, usage horrible qui soumettait à la torture de simples prévenus pour leur faire avouer ce qu'ils *savaient* et ce qu'ils *ne savaient pas*.

Lecat, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, célèbre par ses travaux sur l'opération de la taille, son traité des sens, des sensations et des passions (esprit aussi grand qu'original).

C'est lui qui, mettant au concours une place de chirurgien à l'Hôpital, annonçait que ne pouvant donner un prix en argent, il donnerait sa fille en mariage au vainqueur du concours.

Le prix fut chaudement disputé, la place *était recherchée*, la *filles aussi*, car elle était, paraît-il, d'une beauté remarquable.

Le prix fut gagné par le médecin David qui, en souvenir, laissa à l'Académie le buste superbe de son beau-père, dû

au ciseau de Lemoigne, membre lui-même de notre Compagnie.

Descamps, créateur de notre Ecole de Peinture, conservateur de notre Musée, et dont les traits nous ont été conservés par son élève Court.

L'architecte Lecarpentier, auteur d'un admirable projet d'Hôtel de Ville pour Rouen, et qui fut l'objet d'études particulières de M. de Beaurepaire et de M. Chirol.

Caffieri, le célèbre sculpteur, auteur de tant de bustes remarquables et dont, grâce aux recherches fructueuses du savant directeur de notre Musée de Peinture, M. Guey, nous possédons depuis quelque temps le modèle en plâtre, du moins célèbre buste de Rotrou, buste qui fait l'admiration de tous les connaisseurs au foyer de la Comédie-Française, ainsi que ceux de P. et de Th. Corneille; celui surtout non moins remarquable, et qui est maintenant à la Bibliothèque, du cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen.

Thiroux de Crosne qui, en faisant le beau quartier de la rue qui porte son nom, rêvait de prolonger celle-ci jusqu'à la Cathédrale et qui, victime de la tourmente révolutionnaire, mourut sur l'échafaud.

Lepecq de la Clôture, célèbre par ses remarquables travaux sur les maladies épidémiques.

Pilatre du Rosier, qui se passionna pour l'invention des frères Montgolfier et qui, tel nos aviateurs modernes, essaya le premier de traverser la Manche en ballon et mourut victime de l'incendie de son aérostat (sur la côte de Boulogne, le 15 juin 1785).

Descroizilles, qui donna un essor merveilleux à l'industrie cotonnière de notre pays en découvrant les procédés de blanchiment du coton par les sels de Berthollet, et à la

mémoire de qui, grâce à l'initiative de notre distingué collègue M. Deschamps, une plaque commémorative fut scellée sur la maison qu'il habita rue de la Grosse-Horloge.

Thouret, le frère du célèbre maire et député de la Convention, médecin des plus distingués qui propagea le vaccin de Jenner.

Dortous de Mairon, successeur de Fontenelle, comme secrétaire à l'Académie des Sciences et qui fut de l'Académie Française.

Pigalle, ce sculpteur quelque peu réaliste, qui fit la statue de Voltaire, exposée dans une des salles de l'Institut.

Qui sait si Voltaire, mécontent de se voir représenté dans un costume qui ne l'avantageait pas, ne passa pas sa mauvaise humeur sur l'Académie dont Pigalle faisait partie?

Dambourney, manufacturier, chimiste remarquable, célèbre par ses recherches sur la garance, la croisette de Portugal, la teinture en rouge d'Andrinople, la gaude, et qui fut secrétaire de notre Compagnie.

Bernard de Jussieu, démonstrateur au Jardin-des-Plantes de Paris.

Diderot, dont le buste, œuvre admirable de Houdon, vient d'être acheté par M. Guey.

L'abbé Nollet, l'électricien.

Lemoigne, le célèbre sculpteur dont le morceau de réception à l'Académie n'était autre que le buste de Fontenelle qui est à la Bibliothèque.

Restout, Necker, Elie de Beaumont, Chardin, Lemonnier.

Et tant d'autres !

Si j'ai, par ce très court exposé, fait entrevoir de quels hommes remarquables l'Académie était composée il y a cent cinquante ans, personne ne trouvera déplacé que je salue les généreux bienfaiteurs qui, ayant eu confiance dans la stabilité des destinées de notre Compagnie, l'ont mise à même de répandre sur des familles dignes d'intérêt les bienfaits d'une protection qui se manifeste par la distribution de prix ou de secours apportant aux âmes d'élite et méritantes un peu de bien-être et la consolation de voir que l'on s'occupe d'elles et que l'on vient à leur secours.

M. Bouctot qui, tour à tour, offre un prix annuel de 500 francs à un artiste, à un savant et à un poète.

M. Gossier qui, par un prix de 700 francs, récompense tantôt un historien normand, tantôt un musicien.

M. Pellecat, ce vieil ami des étudiants, qui a laissé deux prix de 1.000 francs pour encourager les jeunes artistes dans leur carrière. Ceux qui, depuis une dizaine d'années, en ont été bénéficiaires, ont montré par leurs succès ultérieurs que l'Académie ne s'était pas trompée dans les candidats qu'elle avait désignés.

M. Boulet-Lemoine, 1.000 francs à celui ou celle qui aura donné le plus de preuves de dévouement pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère.

M. Rouland : deux prix de 300 francs aux membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères et sœurs.

M. Dumanoir : un prix de 800 francs à l'auteur d'une action d'éclat.

M. Guérault : l'ancien organiste de Saint-Ouen qui, par la fortune qu'il laissa à l'Académie, nous permet de distribuer environ 4.000 francs par an à des musiciens malheureux.

M. La Reinty : un prix de 1.000 francs à toute personne qui se sera distinguée par ses vertus, par une action d'éclat ou des services utiles au pays de Caux.

M. Houzeau : qui fonda un prix de 400 francs pour l'auteur d'un travail de chimie pure ou appliquée.

Enfin, pour clore cette série de philanthropes généreux, M^{me} Braquehais qui, par son legs magnifique, permet à l'Académie de soutenir sa réputation de bonne fille et lui donne le droit de protester contre l'assertion qu'elle ne fait pas parler d'elle, car faire le bien est encore la meilleure manière de faire parler de soi.

Je n'aurais garde d'omettre de remercier M^e Ozanne; c'est grâce à son obligeance et à la promptitude avec laquelle il a réalisé les fonds que nous pouvons dès ce soir donner des prix et des secours aussi importants.

Si j'ai, dans ce court exposé, rappelé le souvenir de quelques hommes distingués qui ont honoré notre Académie, je crois avoir suffisamment fait comprendre que notre Compagnie mérite que l'on parle d'elle. Soucieuse des saines traditions de l'honneur, de la courtoisie et du bon ton, riche si l'on peut dire lorsqu'il s'agit de distribuer des dons, pauvre, s'il s'agit d'elle-même, l'Académie se fera toujours un honneur de rester fidèle gardienne des dernières volontés de ceux qui mettant en elle leur confiance, l'ont chargée d'être la libre dispensatrice de leurs généreuses libéralités.

RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT ET BOUCTOT

Par M. EDOUARD DELABARRE

MESSIEURS,

Rendons grâces une fois encore à la mémoire de M. Pellectat qui, pour faciliter les études des jeunes gens « *dignes d'être encouragés dans leur carrière* », a mis à la disposition de l'Académie deux prix de 1.000 francs à distribuer chaque année; affirmons le mérite de M. Bouctot qui chargea l'Académie de remettre tous les ans également une somme de 500 francs à l'auteur d'une œuvre d'art, d'un ouvrage littéraire ou d'un travail scientifique, les arts, les lettres et les sciences devant seulement recueillir à tour de rôle le bénéfice de la fondation.

Quant on songe à ce que la France, aujourd'hui plus encore qu'autrefois, exige de sacrifices de sa jeunesse studieuse pour tisser le canevas sur lequel plus tard celle-ci brodera ses œuvres, on demeure stupéfait de constater en même temps combien, malgré les protestations bruyantes, mais combien vides de nos parlementaires, l'Etat se désintéresse des nobles efforts et de l'abnégation admirable de nos étudiants, de nos artistes et de nos savants.

Pourtant, en dehors du courage et de l'héroïsme de ses soldats, ce sont eux qui font sa gloire. C'est eux qui, par leurs travaux ou leurs découvertes, assurent l'extraordinaire réputation dont elle jouit à l'étranger; c'est de leurs œuvres

que profite la collectivité; c'est sur elle qu'elle fonde des jours meilleurs et s'assure plus de bien-être, c'est sur elle que s'échafaudent des fortunes que leur mauvais sort leur permet peut-être de contempler, mais auxquelles, éternels sacrifiés, il ne leur est pas permis de participer.

Evidemment, lorsqu'une découverte nouvelle est annoncée, lorsqu'une œuvre d'art captive le public par sa beauté, celui-ci daigne peut-être leur distraire momentanément une parcelle de son attention. Par snobisme, à l'occasion, il consent à manifester son admiration, mais, immédiatement repris par le tourbillon des affaires, n'oublie-t-il pas vite et les savants et les artistes et leurs œuvres pour ne s'intéresser plus désormais qu'à ce qui rapporte immédiatement et satisfait son seul bien-être et ses appétits.

Et pendant cela, la jeunesse étudiante poussée par je ne sais quelle fatalité ou force puissante, s'acharne à sa tâche ingrate et amère, privée de ressources suffisantes, et c'est, toute frissonnante de froid en hiver, dans une pauvre chambre dénudée, qu'elle doit parfois veiller, attentive à comprendre et à fixer dans son esprit les leçons quotidiennes de ses maîtres, s'est sans dîner qu'il lui faut quelquefois se coucher et chercher dans le sommeil l'oubli de ses souffrances, tout en conservant quand même la douceur de ses espérances tenaces vers un avenir plus souriant et des jours meilleurs.

Des jours meilleurs ! hélas, allez visiter les laboratoires dans lesquels s'échafaudent tous les jours tant de merveilles... quelle pitié ! Des locaux plus ou moins mal éclairés ou ventilés dans lesquels la pluie même pénètre souvent; des hangars quelquefois, et, dans tout cela, des instruments de travail insuffisants que fournit le plus souvent la charité bienfaisante ou la reconnaissance de quelques bienfaiteurs

isolés, suppléant de leur mieux à l'imprévoyance affligeante et à l'incapacité de l'Etat qui compte toujours sur les autres pour accomplir sa tâche la plus sacrée et remplir les plus élémentaires devoirs qui lui incombent.

Aussi convient-il de rendre un hommage mérité à ceux-là qui, malheureusement trop rares, savent reconnaître le désintéressement et le mérite de nos intellectuels et par leur générosité les encourager et faciliter leur tâche ingrate et difficile. MM. Pellecat et Bouctot, dont nous aurons ce soir à rapporter les prix, furent de ceux-là, Messieurs.

Remercions les grandement de leur libéralité !

Vivant quotidiennement parmi les étudiants, je sais plus que quiconque l'immensité de leurs besoins, je connais et j'admire leurs mérites, la noblesse et le désintéressement de leur âme.

Qu'il me soit permis, Messieurs, avant d'appeler les noms de ceux vers qui sont allés vos suffrages, de souhaiter que MM. Pellecat et Bouctot aient de nombreux imitateurs et que nos artistes et nos savants recueillent avec de nombreux dons, un encouragement précieux dans la poursuite de leurs études et de leurs travaux.

Les heureux bénéficiaires des prix Pellecat sont, cette année, MM. Jean Rémy et René Bréant.

M. Rémy est actuellement à Paris, élève de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures où il accomplit sa troisième et dernière année.

Né à Rouen en 1902, M. Rémy a commencé ses études à l'école Pouchet en 1908 où il demeura jusqu'en 1914.

Déjà, ses aptitudes pour les études le désignaient à l'attention de ses maîtres. Il y obtint le prix Mullet, prix de

100 francs, et une bourse pour le Lycée Corneille où il entra le 1^{er} octobre 1914 dans la classe de sixième A.

Tout jeune encore, ce n'est pas sans efforts soutenus que M. Rémy obtint ses premiers succès.

D'une santé extrêmement fragile, il lui fallut interrompre fréquemment ses études; mais, dès que ses forces et son état le lui permettaient, M. Rémy reprenait le chemin de l'école, rattrapait rapidement le temps perdu, et, comme il avait en outre les vacances pour compléter ses connaissances, non seulement après elles, il ne lui restait rien à envier à ses condisciples, mais il trouvait encore le moyen de les dépasser en sautant une classe chaque année.

En 1914 donc, M. Rémy entra au Lycée Corneille.

Il s'y distingua comme il s'était distingué à l'école Pouchet et, pendant les neuf années qu'il y passa, « Jean Rémy, » nous dit le distingué proviseur du Lycée, M. Bellet, n'a cessé de donner l'exemple des plus rares vertus scolaires. Sa tenue irréprochable, son application sérieuse, son intelligence réfléchie et ses efforts courageux et persévérants lui ont gagné au plus haut degré l'estime et l'affection de ses maîtres, en même temps qu'ils lui ont permis de se maintenir toujours dans les premiers de sa classe et d'acquérir un très solide bagage de connaissances.

« Mais, ajoute M. Bellet, en même temps que sa forte culture, nous apprécions au plus haut point sa modestie aimable, son caractère ouvert et droit, son éducation parfaite et nous demeurons touchés de la délicate et profonde piété filiale dont il n'a cessé d'entourer la plus dévouée des mères. »

Ah, mon ami, — permettez-moi de vous appeler ainsi, et j'y suis d'autant plus autorisé, d'ailleurs, que vous fûtes, il m'en souvient, un moment élève de notre Ecole municipale

des Beaux-Arts, un des nôtres, par conséquent, — combien je vous félicite des soins attentifs et de l'amour dont vous savez si bien entourer Madame votre Mère.

Vous lui devez tant ! Et la délicatesse de votre cœur sait heureusement le reconnaître et y répondre de votre mieux.

Je parlais, il y a un instant, des durs sacrifices que doit s'imposer la jeunesse intellectuelle à l'aurore de sa carrière... Vous me fournissez heureusement l'occasion de réparer un oubli et d'associer à la reconnaissance qui lui est due, celle qu'il convient encore de garder aux pères et aux mères qui, pour permettre à leurs enfants de poursuivre leur idéal, s'imposent, eux aussi, parfois, de cruelles privations.

Alors que vous étiez encore au Lycée, l'année même de la première partie de votre baccalauréat, en 1920, vous aviez la douleur de perdre votre père.

Cet immense malheur allait-il porter un coup fatal à votre destinée ? Alliez-vous vous trouver dans l'obligation d'abandonner vos études et la carrière scientifique à laquelle vous vous destinez ?

Le deuil qui vous frappait, en effet, portait non seulement à votre cœur mais encore à votre situation un coup fatal !

Mais non. Une telle question ne devait même pas se poser, et ce serait mal connaître la vertu et l'abnégation de Madame votre Mère que de supposer qu'elle pût un instant discuter avec votre avenir.

Vous étiez boursier au Lycée, vous continueriez vos études... après, on verrait ; et vous passâtes avec mention vos deux baccalauréats.

Alors, la grave question de votre avenir, plus impérieusement que jamais se posa.

Si vos préférences allaient à Centrale, à cause de votre

goût spécial pour les recherches scientifiques, vous deviez pourtant prendre en considération qu'alors les prêts d'honneur n'existaient pas encore, que le coût de la pension, à Centrale, était élevé et que, d'autre part, à l'École polytechnique seulement, vous pouviez, à la suite d'un concours, espérer obtenir une bourse.

Faute de pouvoir faire autrement, vous optez donc pour cette dernière école et vous entrez dans la Taupe rouennaise, au cours de l'admirable professeur qu'est M. Lelievre.

A la fin de votre première année de mathématiques spéciales, vous étiez admissible à l'École polytechnique et reçu à la première partie de l'École centrale.

Vous borniez là cependant vos succès, c'était déjà fort joli.

L'année suivante, la création des prêts d'honneur venait heureusement vous apporter la joie de pouvoir orienter vos espérances vers l'École centrale. Aussi vous y présentiez-vous seulement cette fois et vous y étiez admis dans un bon rang.

Mais la guerre et la situation économique qui lui succéda, rendant la vie presque impossible aux étudiants, les Directeurs des Ecoles durent s'ingénier à créer des réfectoires et des chambres, en nombre trop limité, malheureusement, où les jeunes gens intéressants pourraient, dans des conditions un peu moins onéreuses, trouver le moyen d'apporter quelques économies à leur maigre budget.

C'est ainsi que le Directeur de l'École centrale put assurer dans des conditions spéciales le logement à vingt-cinq élèves.

Un restaurant fut même créé à l'École. La position que vous aviez acquise à Centrale était telle que vous fûtes un des rares bénéficiaires de ces avantages; vous les méritiez grandement, et le Directeur de votre École, après le Proviseur

du Lycée et vos Professeurs, s'est plu, au cours de notre enquête, à rendre la justice qui convenait à vos qualités, à votre conduite et à votre travail.

A la fin de cette année, vous sortirez de l'Ecole centrale où vous aurez été un brillant élève, et l'aspirant ingénieur que vous étiez déjà à l'école Pouchet, alors que vous aimiez passer avec un ami les quelques heures de répit que vous laissaient entre temps vos études à chercher dans de simples « Mécanos » la satisfaction de vos goûts et de vos aspirations, verra commencer réellement sa carrière.

Après d'aussi heureux débuts, celle-ci ne manquera pas de vous apporter, ainsi qu'à Madame votre Mère, après tant d'efforts et de sacrifices courageusement supportés ensemble, les joies que nous vous souhaitons.

En attendant, Monsieur Rémy, l'Académie vous invite à venir chercher l'un des deux prix Pellecat qu'elle vous a réservé pour encourager et aider vos études comme elles le méritent jusqu'à leur prochain achèvement.

René Bréant, également titulaire du prix Pellecat, fut déjà proposé l'an dernier à vos suffrages, et vous vous rappelez, Messieurs, combien fut grande notre hésitation alors qu'il s'agissait de fixer notre choix entre lui et son camarade plus heureux, cette fois, Theubet, élève également de l'Ecole nationale supérieure d'Architecture, section de Rouen.

Ce n'est qu'à une voix que vous dûtes alors, Bréant, céder l'avantage à votre concurrent; mais, retenant particulièrement votre égal mérite à tous les deux, l'Académie ne pouvait manquer cette année de vous réserver l'un de ses deux prix. Aussi, est-ce sans hésitation et avec la plus réelle satisfaction qu'elle m'a ce soir chargé de proclamer votre nom.

Si les chaudes recommandations que nous avons reçues de votre si dévoué directeur M. Lelong et de vos professeurs, si l'estime dont vous jouissez devaient militer en votre faveur, les projets, aquarelles et dessins que vous avez soumis à notre examen attirèrent particulièrement notre attention, j'oserai même dire la captivèrent réellement.

Ne nous apportiez-vous par là le meilleur de vous-même, des travaux et des études dans lesquels toute l'émotion artistique dont vous êtes capable (et vous n'en manquez pas) sut si bien et d'une manière intense s'affirmer.

René Bréant, Messieurs, naquit à Rouen en 1904.

Après avoir achevé ses études primaires interrompues par une longue maladie qui dura dix-huit mois, il passa au Lycée Corneille où s'éveillèrent ses aptitudes artistiques.

Dessinateur naïf mais déjà non dépourvu d'une certaine élégance, il fixait par de nombreux croquis les traits de tous ceux qu'il fréquentait. Est-il besoin de dire que ses succès aux cours de dessin furent alors constants et son goût pour le dessin fut tel qu'il décida bientôt de suivre avec assiduité les cours du soir à l'Ecole municipale des Beaux-Arts.

C'est là que se fonda définitivement sa carrière.

La fréquentation des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'architecture aux cours de dessin et les entretiens qu'il eut avec eux y contribuèrent particulièrement.

Sa grande sensibilité ne pouvait rester indifférente à la source réelle des joies que ces études, oh combien longues pourtant, six ou sept années au minimum, réservaient aux élèves architectes. Et c'est ainsi que René Bréant s'inscrivit aspirant aux examens d'admission.

Hélas, au cours de sa préparation, la maladie, encore une fois, l'arrêta.

Après trois mois d'absence, cependant, il revenait à l'atelier et des études soutenues, autant que son sens artistique, lui permirent d'affronter les difficiles concours d'admission à l'École dans des conditions telles qu'il fut admis à la première série d'épreuves d'architecture dans un excellent rang; de passer la deuxième série de concours d'art où il obtenait avec la première place les félicitations admiratives du jury, et notez, Messieurs, que ce concours, poursuivi dans toute la France par les candidats à l'Enseignement supérieur d'Architecture, est jugé à Paris, sous le voile de l'anonymat, par le même jury; et qu'enfin il triomphait dans la troisième série d'épreuves scientifiques, d'une telle manière qu'il obtenait le huitième rang, sur plus de cinq cents concurrents, dans le classement général.

Voilà donc Bréant reçu élève en titre.

Désormais il va faire toute une série de concours, jugés toujours dans les mêmes conditions à Paris, qui le mèneront après la deuxième classe en première, puis au diplôme du Gouvernement.

Actuellement encore en deuxième classe, René Bréant fait ses études de construction à l'École de Rouen.

A la fin de l'année, il passera en première classe.

Mais déjà, marchant de succès en succès, chacun de ses concours lui valent des valeurs spéciales, et, qu'il s'agisse d'architecture, d'archéologie ou d'épreuves d'art où il se distingue particulièrement, qu'il s'agisse d'épreuves scientifiques où il obtint successivement des mentions de mathématiques, de coupe de pierre et de charpente, une médaille de géométrie descriptive, notre lauréat aborde et traverse tous les genres d'épreuves avec une souplesse et une facilité telles qu'on se demande parfois si la difficulté existe vraiment pour lui.

Dessinateur habile et d'une délicatesse raffinée, sensible au charme et à la poésie de la ligne et des couleurs, intensivement préoccupé toujours de l'expression et du caractère des choses, Bréant, en dehors de ses études à l'École et de sa vie dans les agences où il doit, hélas (car il faut vivre), consacrer chaque jour bien du temps, Bréant dis-je, trouve encore le moyen d'exécuter de nombreuses aquarelles, des pastels, des dessins et des croquis dans lesquels se précisent et se manifestent de plus en plus son talent naissant et son originalité.

Qui ne l'a rencontré, par les rues de Rouen, le carnet et le crayon toujours à la main ?

Sa sensibilité est telle, que les ensembles, comme les moindres détails, sont pour lui des sources d'enthousiasmes qu'il se plaît à fixer, hâtivement parfois, mais avec une telle sincérité et un tel esprit d'analyse et d'observation, que chacun de ses croquis, même précipité, offre toujours un réel intérêt.

« Mon carnet de croquis, répète-t-il constamment à tous ses camarades, m'est devenu un compagnon indispensable », affirmation que justifie pleinement son goût si accusé pour le dessin.

Son habileté spéciale le désignait pour apporter sa collaboration, comme dessinateur, aux journaux, et l'on se rappelle les croquis charmants et pleins d'esprit qu'il fournit successivement à *Rouen qui rit* et à *Rouen Gazette*. Toutes les fois que des groupements réclament de lui un dessin, un menu ou une affiche, ils ne le font jamais en vain ; accueillant, simple et bon, Bréant aime faire plaisir et prodigue les fruits de ses exceptionnelles qualités d'artiste.

Cependant, si Bréant sut encore se manifester d'une manière spirituelle, plein de tact et d'observation dans toute

une série amusante de caricatures et de charges, simples écarts qu'il se permet parfois mais qu'il ne réserve qu'à ses plus intimes amis, Bréant ne perd pas de vue jamais le but principal qu'il poursuit, la préparation de sa carrière d'architecte, et c'est avec un véritable amour qu'il lui consacre autant qu'il le peut son temps et sa pensée.

« L'architecture, proclame-t-il, est l'aboutissement inévitable auquel doit conduire le dessin. Elle ne devient un art complet qu'à la condition de n'être poursuivie que par des artistes doués d'exceptionnelles qualités de dessinateurs. »

C'est vrai, mon cher Bréant, dans une certaine mesure, et vous avez raison de réserver une si large place au dessin dans vos études, mais il ne faut pas étendre par trop vos principes qui tendraient peut-être à confondre l'architecture avec la décoration. Le dessin n'est pas tout pour l'architecte, et s'il contribue à développer chez ceux qui l'aiment et le pratiquent assidûment l'esprit d'analyse et la délicatesse d'observation et de jugement si nécessaires à notre art, c'est pour mettre ces qualités au service immédiat de l'interprétation qu'il convient de donner aux programmes qui nous sont proposés.

A votre insu ou non, d'ailleurs, vous avez éprouvé la bienfaisance de ces principes dans tous vos concours à l'École ou dans les concours publics, puisque dans chacun d'eux ils savent sous des formes différentes manifestement s'affirmer chaque fois.

Sensible et émotionnable à l'excès, vous avez déjà su mettre en pratique et vous incarner l'enseignement que vous reçûtes à l'École.

L'art, vous fut-il appris, est tout de sensibilité, il est la pure expression d'une émotion que la littérature, la musique, la peinture, la sculpture ou l'architecture, simples moyens, nous permettent de faire partager.

L'artiste, vous fut-il dit encore, ne doit pas être égoïste. A la source vive de son cœur tous doivent puiser non seulement la joie, mais encore, à l'occasion, la consolation nécessaire qu'appellent les souffrances et les misères de ce monde.

Véritable apôtre, l'artiste doit aller toujours en avant, semant les fleurs de son idéal sous les pas des foules afin d'embellir et de rendre plus facile le dur chemin qu'elles montent et de les reposer de leurs fatigues sans cesse renouvelées.

Il doit toujours et par tous les moyens entretenir sa sensibilité et la développer afin de l'affermir davantage dans ses œuvres et décupler son émotion.

Oh! que vous avez bien compris tout cela, mon cher Bréant, et comme votre carrière pourtant bien courte encore a su déjà affirmer ces précieuses qualités du véritable artiste.

Votre tâche, pourtant, n'est qu'à peine ébauchée, et je ne voudrais pas vous laisser supposer, par ce que je viens de dire, que vous arrivez déjà au terme souhaité; bien au contraire, il vous reste tout à faire.

Vous aurez encore et toujours à fournir une somme formidable de travail pour tenter d'atteindre ce que nous devons désirer le plus, au moins une bonne médiocrité... le génie est si loin!

D'ailleurs, le prix Pellecat, simple encouragement aux études et non couronnement de carrière, ne vous serait pas autrement réservé. Mais je vous connais assez pour pouvoir vous parler aussi franchement et votre modestie et votre ardeur au travail me sont des gages certains que vous tendrez plus que jamais vos efforts toujours renouvelés pour vous élever plus haut. N'ai-je pas encore pour assurer notre confiance à cet égard la promesse tacite que vous nous apportiez d'ancrer

votre volonté au travail en consacrant récemment une idylle charmante de jeunesse? La délicieuse compagne que vous avez choisie, après avoir remarqué les précieuses qualités de votre cœur et vous avoir apporté sa pleine confiance sera pour vous la raison d'efforts nouveaux qui vous conduiront à de plus grands succès et au développement d'une carrière déjà bien commencée, mais que vous ne faites encore qu'ébaucher.

En vous attribuant l'un de ses prix, l'Académie estime parfaitement répondre aux intentions de M. Pellecat, puisque par des débuts excellents vous justifiez l'espérance que nous fondons sur votre avenir.

Dans un autre ordre d'idées, le prix Bouctot doit être attribué cette année « à une œuvre de peinture, de sculpture, d'architecture ou de gravure dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie et de préférence à une œuvre qui aura figuré soit à une Exposition rouennaise ou aux Salons de Paris ».

Un nom, Messieurs, cette fois, s'imposait particulièrement à nos suffrages, et si les circonstances ne nous ont pas permis jusqu'alors de récompenser son réel talent, il convient d'affirmer ce soir à M. Robert Pinchon, en lui remettant le prix Bouctot, que depuis longtemps il lui était, dans notre pensée, réservé.

Peintre ardent, au tempérament bouillant, M. Robert Pinchon pousse l'abondance et l'éclat des couleurs dans ses œuvres jusqu'aux plus extrêmes limites sans pourtant tomber jamais dans l'exagération ni dépasser la mesure.

Nous avons remarqué et suivi avec un véritable intérêt le développement du talent de M. Pinchon chaque fois que

des expositions régionales ou parisiennes lui permirent de le manifester et de l'affirmer.

Véritable poète de la couleur, il est impossible, chaque fois que l'on considère une de ses toiles de ne pas évoquer le souvenir de beaux vers dans lesquels la sonorité et le choix des mots donnent tant d'éclat et de ton à la pensée.

C'est que M. Robert Pinchon chante avec passion la beauté des couleurs.

Son âme délicate et sensible à leurs harmonies, après en avoir détaillé avec amour le charme et les subtilités, nous les prodigue avec un éclat qui lui est tout particulier.

Fortement imprégnées du trouble et de l'émotion qu'elles lui ont inspirés, elles nous apparaissent avec lui pleines de vie et palpitantes comme une expression lumineuse de l'âme des choses dont elles émanent et dont elles portent le reflet.

Dans une discussion récente avec Paul Souday, à propos de la poésie pure, M. l'abbé Brémond écrivit : « On est poète dès le berceau, bien avant d'avoir étudié l'art des vers ou on ne le sera jamais ; on l'est véritablement et par suite d'une vocation qui se confond avec le plus intime de l'être ».

Messieurs, cette pensée ne s'applique pas seulement aux poètes, mais à tous les artistes et plus particulièrement peut-être à M. Robert Pinchon.

M. Robert Pinchon est né peintre. Vous tenez d'ailleurs, Monsieur, sinon votre goût si prononcé pour la peinture, mais au moins les précieuses qualités d'artiste que vous possédez, de votre regretté père dont nous conservons ici le plus fidèle des souvenirs, et si ce n'était sa modestie infinie, il ne fait aucun doute que nous l'aurions compté parmi nous.

Ses chroniques théâtrales dans le *Journal de Rouen*, ses articles de revues, sa *Mort de Molière*, sa *Jeanne d'Arc*, son



Richard sans Peur qui lui valurent au théâtre les applaudissements du public étaient, en effet, des titres plus que suffisants pour que nous lui réservions nos suffrages ; mais, quelles insistances auraient pu vaincre sa réserve si connue ? Toute sa vie il tint à vivre simple et modeste, éloigné de toute manifestation personnelle. On ne peut citer, je crois, qu'un Comité où il accepta de se joindre, celui de Maupassant, seul écart imposé par l'amitié à la ligne de conduite qu'il s'est, au cours de sa vie, toujours imposée.

Mais n'est-ce pas dans les entretiens qu'il eut devant vous avec les nombreux peintres qu'il comptait parmi ses amis, que se développa peu à peu ce sentiment élevé que vous avez de votre art auquel, spontanément, vous vous êtes, si jeune, définitivement donné ?

Déjà, sur les bancs du Lycée dont vous fûtes élève, vous brossiez non sans audace ces genévriers sur la côte de Saint-Adrien parmi lesquels nous trouvons votre talent à ses débuts.

Fier de votre œuvre, votre premier souci fut de l'apporter à l'ami le plus sûr à qui vous pouviez vous confier, celui de votre famille, notre sympathique collègue M. G. Dubosc. Ne fut-il pas pour vous toujours un guide éclairé ?

Que vous dit-il alors ? « Ta côte, mon cher Robert... n'y est pas..., quant à ton bout de Seine, c'est comme cela qu'il faut peindre ».

Le fait est que ce bout de Seine affirmait cette facture souple et facile que vous possédiez déjà naturellement et qui caractérise si puissamment votre œuvre.

On naît peintre comme on naît poète, disais-je tout à l'heure. La révélation si tôt de votre amour pour la couleur est la plus éclatante démonstration de cet axiome.

Votre amour pour la peinture fut tel dès votre prime jeunesse, que trop petit encore pour voir de près les toiles ac-

crochées aux murailles chez les amis que fréquentait votre famille, vous profitez des moindres moments d'inattention pour vous hausser jusqu'à elles en grimpant sur les fauteuils.

Remarqué de bonne heure par M. Depeaux, collectionneur éclairé, qui sut avec tant d'habileté toujours distinguer les talents naissants, vous fûtes accueilli par lui avec la plus extrême bienveillance et vous eûtes la joie de voir vos toiles s'accrocher nombreuses auprès d'œuvres signées par les maîtres de notre paysage normand parmi lesquels il convient de signaler notre confrère Lebourg.

L'énumération de vos œuvres, Monsieur, serait trop longue tant elles sont déjà nombreuses, pour que je puisse me permettre de la donner.

C'est en 1905 (vous n'aviez alors que dix-huit ans) que vous vous faisiez remarquer du public dans votre première exposition.

Habile metteur en page autant que coloriste ardent, vous saviez déjà avec des riens faire quelque chose.

Avec un sentiment de réel décorateur, vous avez toujours vu parfaitement dans la nature le véritable sujet de tableau à faire. Avec discernement, vous avez toujours su élaguer ou atténuer ce qu'il convenait d'écarter tout en accusant l'effet sur les détails qui devaient le plus s'imposer.

En faut-il davantage pour proclamer que vous possédez les plus réelles qualités qu'il appartient aux peintres de souhaiter ?

Les environs de Rouen, nos campagnes magnifiques auxquelles la lumière humide apporte tant de richesse et d'éclat, nos bords de la Seine où les brumes et les fumées s'opposent avec tant de délicatesse aux colorations puissantes et vigoureuses, nos îles, nos plaines et nos coteaux ont servi tour à tour d'aliment à votre art.

Ne les aviez-vous pas déjà à peu près tous parcourus et chantés successivement lorsque la guerre éclata et vous arracha, hélas, pour longtemps, au charme de vos rêves?

Blessé deux fois, vous ne pouviez manquer de profiter du glorieux répit que vous aviez cherché sur les champs de bataille, pour exécuter à l'hôpital une suite de pastels délicieux. Mais, fait prisonnier, l'Allemand vous réserva pendant votre captivité la pire des servitudes, et c'est à pomper de l'eau que l'on vous attachait pendant des mois.

Par quelles révoltes intérieures n'avez-vous pas dû passer alors. Arraché à la poésie de la nature que vous comprenez si bien, il fallut vous consacrer exclusivement au plus stupide des métiers et votre captivité se prolongeait tellement que tout espoir de retrouver vos chères couleurs semblait devoir vous abandonner, quand un jour, une bande de soldats allemands passant près de vous en débandade vous apporta cette révélation que le plus profond désarroi régnait autour de vous. C'était la débâcle! Vos gardiens s'étaient évanouis... Était-ce enfin la délivrance? Pouviez-vous au moins l'espérer prochaine?

Après un moment d'hésitation, pourtant, vous abandonnez votre pompe et vous partez... au petit bonheur.

Partout devant vous les routes d'Allemagne sont ouvertes. Marchant toujours, vous atteignez enfin la France.

C'était la victoire!... C'était la liberté! Vous pouviez enfin reprendre vos études! Et depuis, votre talent, rajeuni après ce long repos, s'est manifesté dans de nombreuses occasions avec plus de souplesse, de sûreté et d'éclat que jamais.

Le Salon d'Automne, la Galerie Reutlinger ont abrité en de nombreuses occasions vos œuvres; fidèle à toutes les manifestations d'art locales ou régionales, soit dans des expo-

sitions d'ensemble, soit dans des expositions particulières, vous vous multipliez toujours avec une abondance qui surprend et des qualités toujours nouvelles.

Vos œuvres ont déjà été accueillies par plusieurs musées, notamment par celui de Strasbourg.

Pouvions-nous, Messieurs, faire un choix plus judicieux que celui de M. Robert Pinchon à qui le prix Bouctot est réservé cette année?

Si nous tenons à couronner non pas une de ses œuvres, comme nous y invitent les termes du legs, mais toute son œuvre, nous le faisons avec la conviction certaine que nous lui rendons l'hommage qu'il mérite, mais encore avec la certitude que M. Robert Pinchon, dont l'ardeur et le tempérament n'ont pas encore donné toute la mesure dont ils sont capables, nous réserve dans l'avenir des manifestations plus brillantes encore de son talent si fertile, si plein de ressources, si abondant et si varié.

RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. ABEL CAILLE

MESSIEURS,

L'Académie a reçu de par la volonté de feu M. Boulet-Lemoine, la délicate mission de récompenser, chaque année, le dévouement filial en attribuant le prix qui porte son nom à une personne de condition pauvre, originaire du département de la Seine-Inférieure et ayant donné les preuves les plus sérieuses de dévouement à ses parents. La mission est délicate, car il est souvent bien difficile de désigner un lauréat et l'Académie voudrait pouvoir disposer d'un nombre de prix qui lui permette de récompenser tous les candidats si méritants qui lui sont signalés.

Mais à côté d'eux il en est beaucoup d'autres qui ont donné l'exemple d'un dévouement sans borne pour adoucir la vieillesse de leurs parents malades ou infirmes. Ils travaillent dans l'ombre, silencieusement, ignorants eux-mêmes de la valeur morale de leurs efforts et de l'importance sociale de leur exemple. Ces braves gens ne posent pas leur candidature au prix Boulet-Lemoine, ils n'ont jamais pensé qu'ils pouvaient mériter une récompense, le dévouement est chez eux tout spontané. Ceux qui nous ont écrit ne l'ont fait que sur l'insistance des personnes qui les avaient admirées et encore ils éprouvent une gêne à le faire. Ecoutez notre lauréate d'aujourd'hui : « Je n'ai pas la prétention d'avoir fait plus que mon devoir en assistant et en soignant mes pa-

rents pendant si longtemps; cependant, puisqu'on me dit que vous cherchez à connaître des situations comme la mienne et sur des instances dignes d'être écoutées, *je me résous* en toute simplicité à exposer mon cas à l'appréciation de votre haute Assemblée... »

Céline Petit naquit le 22 août 1876 à Normanville (Seine-Inférieure), elle épousa Joseph Mélisse en 1904 et, mère de cinq enfants, elle n'hésita pas cependant à recueillir à son foyer ses vieux parents, M. et M^{me} Edmond Petit, devenus incapables de subvenir à tous leurs besoins. Pour faire vivre toute cette famille, le salaire du mari, cantonnier communal. Il n'est pas besoin d'insister pour faire comprendre l'étendue du dévouement de la courageuse femme qui réussissait à maintenir grands et petits dans le plus parfait état. A la mort du père Petit, sa veuve resta clouée sur son lit atteinte d'un mal inguérissable. Pendant huit années, la pauvre vieille fut entourée de soins délicats et consolée par la présence de ses petits-enfants. Le centre de la vie familiale s'était déplacé pour s'installer dans la chambre de l'aïeule endolorie et gémissante : quel raffinement dans l'affection, Messieurs! Non contente de soigner le corps, M^{me} Mélisse prodiguait au cœur de la malade le plus précieux réconfort et combien envieront le sort, cruel pourtant, de cette pauvre vieille qui, jusqu'au dernier souffle, reposa son regard sur les visages de ceux qu'elle aimait et dont l'angoisse trahissait l'attachement véritable.

M. l'abbé Duval, curé de Normanville, le maire de Normanville et le D^r Montier, de Fauville-en-Caux, se sont portés garants de l'exactitude des faits qui nous ont été signalés et seront heureux que l'Académie ait attribué le prix Boulet-Lemoine et 1.000 francs à M^{me} Joseph Mélisse.

Le prix Octave Rouland fut fondé par M. Rouland en souvenir de son fils.

Ce prix est décerné chaque année à deux personnes membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs.

L'une des lauréates, Clotilde-Germaine Séminel, née à Notre-Dame-du-Bec (Seine-Inférieure), le 19 juillet 1901, avait juré à sa sœur décédée en 1916 de ne pas abandonner ses cinq petits enfants dont l'aîné avait huit ans et la plus jeune trois ans. C'est une enfant de quinze ans qui devient la mère adoptive de ses cinq petits neveux. Leur propreté et leur bonne tenue font l'admiration de tous, la maison est aussi d'une propreté rare. Cette jeune fille, sacrifiant son intérêt personnel, a permis au père, ouvrier exemplaire, d'élever honnêtement et convenablement ses enfants. Germaine Séminel a bien mérité le prix Octave Rouland et la somme de 200 francs.

La deuxième lauréate est M^{lle} Berthe Guérout, née le 27 mars 1902. Lorsque sa mère mourut en avril 1921, cette jeune fille de dix-neuf ans se consacra aux soins de son père et des sept orphelins dont l'aîné n'avait pas quinze ans et le dernier trois mois.

Bientôt elle estima les ressources insuffisantes, plaça le plus petit enfant en nourrice et reprit sa place aux Etablissements Emile Dantan à Monville où son père est jardinier depuis plus de dix-huit ans. Depuis quatre ans, tout en travaillant, cette courageuse ouvrière tient la maison, élève ses frères et sœurs, blanchit, raccommode, en un mot se montre une véritable mère de famille.

L'Académie, reconnaissant le mérite de Berthe Guérout, lui a décerné un prix Octave Rouland et 200 francs.

Le prix Dumanoir, que l'Académie considère comme son grand prix de vertu, doit être attribué chaque année à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure. Il est d'usage, à défaut d'acte individuel d'un mérite suffisant, de décerner ce prix à une œuvre collective constituant, comme le disait le précédent rapporteur, une belle action continue tant par son but que par ses résultats. C'est pourquoi vous avez choisi cette année le Groupe Rouennais de l'Association Valentin Haüy, pour le bien des Aveugles. L'Association, reconnue d'utilité publique, est installée à Paris, rue Duroc, et elle a pour but d'étudier, d'appliquer et de propager tout ce qui peut concourir à l'instruction, au soulagement, en un mot, au bien moral et matériel des aveugles. Son œuvre est considérable puisqu'elle se porte sur 30.000 aveugles.

Le Groupe Rouennais fut fondé en 1917 sur l'initiative de l'Association parisienne et, en principe, pour s'occuper des aveugles de guerre sur lesquels l'attention se portait alors tout naturellement.

Un Comité fut réuni par M^{me} Oursel et désigna M^{me} Tassin comme présidente. Mais l'animateur du groupe fut alors son dévoué trésorier, M. Mutel, auquel succéda après son décès le trésorier actuel M. Caron.

C'était pendant la guerre, les dévouements étaient surexcités par l'angoisse qui étreignait les cœurs. Femmes, jeunes filles et vieillards éprouvaient l'impérieux besoin de secourir les malheureux frappés cruellement pour la défense commune. C'était l'époque où l'inertie était condamnable et où les nerfs tendus à se rompre avaient besoin de l'anesthésie que procuraient le travail et le dévouement sans bornes.

Mais après le grand élan d'amour et de solidarité ce fut

le retour à la vie normale et la disparition de nombreuses œuvres.

A Rouen, au contraire, le Groupe Rouennais de l'Association Valentin Haüy s'organisa pour s'occuper de tous les aveugles et leur procurer non pas une aumône, pénible à recevoir, mais l'assistance par le travail. C'est le mécanisme de cette œuvre que je veux vous exposer après m'y être initié moi-même près de M^{me} Lefort, veuve de notre regretté collègue l'architecte Lucien Lefort, vice-présidente, qui dirige avec tant de simplicité et de dévouement le groupe actuel. L'œuvre se propose de mettre entre les mains des aveugles qui s'adressent à elle un métier ou une profession leur permettant de venir en aide à leur famille : vannerie, chaiserie, broserie, fabrication de sacs en papier sont les métiers susceptibles d'être appris avec profit par les aveugles. L'apprentissage peut être effectué chez des aveugles exerçant déjà le métier soit dans des écoles d'apprentissage, comme celle d'Yvetot, par exemple, qui est une école départementale.

Le Groupe Rouennais oriente les jeunes aveugles et contribue à la fourniture du trousseau pour l'admission dans les Ecoles. Lorsque les enfants présentent des dispositions pour les études musicales, leur initiation est commencée à Rouen par des musiciens aveugles, puis le Groupe les envoie à l'Ecole d'Aveugles de Paris.

L'Association procède aussi à la distribution de secours aux aveugles indigents, infirmes ou malades et des dames ou jeunes filles dévouées à l'œuvre vont régulièrement dans les hospices visiter les aveugles et leur distribuer quelques friandises.

Enfin, le Groupe accorde des prêts d'honneur variant de

100 à 1.200 francs pour permettre aux aveugles de faire l'acquisition d'un instrument de travail. Et ces prêts ont toujours été remboursés avec régularité.

Le Groupe Rouennais s'intéresse à environ cent cinquante aveugles dont soixante-dix civils, vingt aveugles de guerre et soixante indigents.

C'est l'*Assistance par le Travail* qui exige du Groupe l'effort le plus important. Les aveugles travaillent à domicile, mais pour que le travail soit suffisamment rémunérateur, le Groupe procède à l'achat en gros des matières premières qui sont alors cédées aux ouvriers aux prix de gros.

L'aveugle vend quelquefois directement à la clientèle, mais le Groupe achète aussi sa production et vend.

Oh combien modeste ce magasin de matières premières et de vente de la rue Ricardière ! Avant de pénétrer dans l'étroit escalier qui y conduit, on s'assure du regard qu'on ne court aucun risque, et l'on se décide non sans quelque appréhension. Je parle des « clairvoyants » naturellement. Courageusement on frappe et entre. Qu'il est accueillant ce petit magasin de boutiquier campagnard, tout entouré de casiers où sont groupés avec méthodes tous les articles : matières premières vendues aux aveugles, bois de brosses, manches de plumeaux, rotin, corde, etc..., articles fabriqués vendus aux particuliers : brosses à laver, brosses à main, balais, chaises rempaillées, plumeaux, tapis brosses. Derrière les comptoirs un personnel actif, d'autant plus actif qu'il est là volontairement, par dévouement. Le même bon sourire accueille le client ordinaire et le malheureux aveugle. Il faut savoir être aimable pour que l'aveugle ait du travail, de plus en plus de travail. M^{me} Canteleu et M. Caron rivalisent d'activité pour faire fonctionner ce magasin avec régu-

larité, ordre et économie, ils sont véritablement l'âme de l'œuvre, comme ils en sont le cœur. Meurtris tous les deux dans leur plus chères affections, ils ont puisé dans leur douleur l'énergie du dévouement. M^{me} Canteleu apporte aux aveugles du Groupe la sollicitude qu'elle avait, autrefois, pour son fils revenu aveugle du service militaire, M. Caron a reporté sur les aveugles l'affection qu'il avait pour les deux fils que successivement l'horrible guerre lui a ravis.

Admirons, Mesieurs, ces nobles cœurs qui, fuyant l'effondrement dans une douleur égoïste et stérile, se font les protecteurs des faibles et des désarmés de la vie.

Voulez-vous apprécier la grandeur et l'effort et l'étendue des services rendus aux aveugles ? Il me suffira de vous dire que pour les onze premiers mois de 1925, le montant des fournitures aux aveugles s'élève à 60.476 francs, le montant des sommes payées aux aveugles à 25.836 francs et celui des secours à 4.354 francs.

Mais le Groupe contribue aussi à procurer aux aveugles une distraction par la lecture. Dans un coin du magasin, une bibliothèque en caractères Braille est à la disposition de tous les aveugles de Normandie. Beaucoup de ces ouvrages ont été recopiés en Braille par des dames ou des jeunes filles du Groupe.

J'y ai noté :

Le Lys Rouge, d'Anatole France; *Souvenirs entomologiques*, de Fabre; des ouvrages de Blasco Ibañez; *L'Atlantide*, de Pierre Benoit; *Les Désenchantés*, de Loti, et aussi, fort heureusement, *Les Trois Mousquetaires*, d'Alexandre Dumas, et bien d'autres volumes.

En partant, Messieurs, l'escalier ne m'inspira aucune

crainte et c'est tout juste si la Ricardière ne me parut pas une superbe avenue.

Je n'avais accepté qu'à regret ma mission de rapporteur, mais je vous remercie aujourd'hui de m'avoir donné l'occasion d'étudier une œuvre aussi intéressante que celle poursuivie par le Groupe Rouennais de l'Association Valentin Haüy. Le prix Dumanoir de 800 francs que vous lui avez décerné lui permettra d'intensifier son action, dont la valeur sociale est si importante. Puisse cette distinction attirer l'attention de quelques généreux bienfaiteurs et aussi celle de tous ceux qui sont susceptibles de procurer aux aveugles un travail rémunérateur!

RAPPORT SUR LA FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

Par M. PIERRE CHIROL

MESSIEURS,

Le 9 janvier 1924, boulevard de la Marne, n° 20, mourait sans postérité M^{me} André Braquehais, née Anne-Caroline-Marguerite Verdrel.

L'âge, depuis longtemps, la tenait éloignée de la vie de société. De rares et fidèles amitiés apportaient seules auprès d'elle les derniers échos du monde.

Ses contemporains avaient disparu, son nom s'éteignait et son décès, aux yeux des statisticiens et des flâneurs, en ce mois frileux, évoquait seulement un corbillard de riche, lentement tiré vers le Cimetière Monumental, au milieu d'une pompe funèbre banale et sans émotion. Qui, en notre époque fiévreuse, eût donné une pensée à cette personne âgée, en se découvrant devant son cercueil?

Les apparences justifiaient cette indifférence : son hôtel semblait endormi et comme inutilisé; certains toisaient peut-être avec quelque aigreur cette façade ample et placide, aux fenêtres grillées, aux corniches nettes et rétrécies fleurant une construction bien rouennaise et d'une sécheresse très « Louis-Philippe ». D'autres, plus hardis en leurs propos, — devrais-je même prononcer plus méchants? — auraient volontiers jeté brutalement quelque anathème sur les fruits toujours rêches de l'égoïsme stérile germé en un décor bourgeois...

S'il en fut ainsi, une fois de plus, l'envie, cette plaie antisociale, se sera révélée injuste et fausse.

La bonté fut de tout temps au cœur de M^{me} Braquehais, comme le souci de la responsabilité créée par sa fortune. Sa conscience en fut préoccupée dans ses dernières années, lui faisant saisir comment elle serait comptable des deniers dont l'usage et l'avenir ne devaient pas être laissés au hasard.

Héritière d'un nom justement honoré dans nos fastes municipaux, elle se souvenait être la fille de Verdrel, ce maire du second Empire qui fut le premier à entamer la lutte contre le taudis en poussant brutalement les grandes artères rectilignes au travers des quartiers de la Renelle; le sort malheureux des petits ne lui était ni inconnu ni étranger. Elle décida de léguer son patrimoine aux déshérités de Rouen et de son arrondissement, et comme nul ne saurait se vanter d'échapper à l'ambiance de son époque, fût-il séparé du monde par l'âge ou l'indépendance née de la richesse, cette octogénaire songea aux familles nombreuses dont la guerre acheva de mettre au premier plan l'importance primordiale dans l'ossature de la nation.

Admirons, Messieurs, l'ampleur des idées justes : portées par l'opinion, elles parviennent à atteindre, hors de notre vue, les antennes des âmes et à faire vibrer dans leur tréfond des êtres dont nous serions si facilement tentés de médire.

Comme à M^{me} Braquehais, notre gratitude se doit de remonter jusqu'aux courageux citoyens pour lesquels nulle apathie n'était impossible à secouer quand il s'agissait de faire rendre justice à des parents respectueusement dociles aux lois de la vie.

Qu'il me soit donc permis, au nom de l'Académie, de saluer ces pionniers avec le respect dû à leur admirable cause

et de cristalliser notre hommage autour de ce courageux initiateur, ce généreux Normand Paul Bureau, trop tôt ravi à l'apostolat social comme à l'apostolat des âmes et que nous eussions été si honorés de voir figurer au nombre de nos correspondants.

Enfants de la tradition et enfants des temps nouveaux ont également déploré sa brusque disparition comme un malheur intellectuel et moral. Une intelligente initiative a donné son nom à une rue populaire : mieux que son nom, c'est son souffle dont il importe de marquer les esprits pour perpétuer son action et la faire aboutir dans ses derniers et féconds résultats.

La campagne en faveur des familles nombreuses parvint donc à retenir l'attention : grâce à elle, un nouveau devoir se dresse devant les consciences : toutes en sont ébranlées, mais en est-il qui consentirent à y répondre avec une générosité plus exemplaire que M^{me} Braquehais?

En effet, par son testament, elle a constitué l'Académie de Rouen sa légataire universelle, à charge de distribuer les revenus de son patrimoine aux familles nombreuses de l'arrondissement ; sauf quelques rentes viagères dont l'une assez longue, en faveur des veuves de guerre, et quelques objets personnels destinés à des amis, rien ne fut excepté de ce qui pouvait grossir la part des malheureux.

Par une disposition spéciale, le mobilier dut être vendu à Paris et les diamants, l'argenterie passèrent sous le marteau du commissaire-priseur.

A cette générosité dans le don matériel, s'est ajoutée pour les Académiciens une générosité beaucoup plus rare, celle de la confiance.

Donner, et donner après sa mort, cela se voit encore, mais

donner sans imposer un mode de distribution minutieusement choisi, sans chercher à se survivre, dans une fantaisie ultime et perpétuelle, dans une dernière volonté, dût-elle, par l'évolution constante de l'état social, conduire les exécuteurs à des résultats extravagants, cela est extrêmement rare.

Or, M^{me} Braquehais a déclaré formellement : « Je prie l'Académie de Rouen d'employer le montant de ce qu'elle recueillera dans ma succession, à distribuer chaque année des prix de vertu, des récompenses et des secours aux familles nombreuses nécessiteuses et dignes d'intérêt et de moralité irréprochable de l'arrondissement de Rouen. Je suis d'ailleurs convaincue que l'Académie de Rouen saura, pour respecter mes volontés, employer cet argent dans un but charitable et humanitaire ».

Par cet acte de généreuse confiance dont nous et nos successeurs sommes profondément honorés, nous contractons envers sa mémoire une dette de reconnaissance toute spéciale : notre Compagnie en ressent un honneur singulièrement délicat.

Les formalités requises par la loi ont été accomplies avec célérité : Dans les bureaux de l'Administration supérieure, comme en l'étude du notaire, nous avons rencontré un concours empressé : aussi, grâce à l'exécuteur testamentaire M^e Ozanne, dont l'Académie tient à souligner la diligente activité, — mais aussi, n'est-il pas bien placé pour comprendre l'intérêt et le mérite des familles nombreuses? — il nous fut possible d'inscrire en 1925, dans la liste de nos prix la première distribution du legs Braquehais, soit un prix de 10.000 francs et trois prix de 5.000 francs.

On avait espéré pouvoir se montrer plus magnifique dès l'origine, mais qui ne sait aujourd'hui avec quels abattements aboutit tout héritage entre les mains des bénéficiaires? Pour

les familles nombreuses, comme pour les autres, il faut subir la loi d'airain : comment donc des nations envieuses peuvent-elles accuser les Français de ne pas payer assez d'impôts ? Au titre de Société reconnue d'utilité publique, l'Académie jouit d'un tarif spécial : elle a néanmoins laissé aux doigts du fisc la somme de 406.304 fr. 90, soit un peu moins du tiers de la somme totale ; comme elle a également supporté les droits afférents aux legs particuliers, cette seconde charge a fait monter le total des frais de mutation aux trois septièmes de l'héritage. Ainsi, plus de 35.000 francs de rentes sur l'Etat ont été volatilisées au détriment immédiat des familles nombreuses.

Le total élevé de nos prix, comme leur petit nombre, a parfois causé quelque étonnement. Notre Compagnie s'est arrêtée à cette solution pour plusieurs raisons : tout d'abord l'ignorance de notre trésorier, en janvier dernier, sur l'importance des arrérages disponibles. Ensuite, l'opinion très fermement établie chez tous nos confrères, et cela après de sérieuses discussions et l'avis recueilli auprès de personnes et d'organismes compétents, d'éviter à tout prix « une poussière de bienfaisance » insuffisante pour procurer une aide durable ou faire figure de récompense éclatante.

Et comme chaque Académie doit demeurer à son rang et qu'il eût été mal séant de vouloir parodier les grandes largesses parisiennes, quelques-uns spécialement adonnés aux questions d'habitations ouvrières ont signalé la position fâcheuse et profondément injuste des familles nombreuses devant les avantages de la loi Ribot.

L'opinion publique connaît mal l'étrange paradoxe qui en découle : Pour obtenir un prêt à taux réduit, afin d'édifier un logement salubre, et constituer ainsi la propriété fami-

liale, l'apport du cinquième de la dépense est exigé des bénéficiaires : au taux actuel, ceux-ci doivent donc verser entre 5.000 et 6.000 francs. Il en résulte trop souvent pour les ménages chargés d'enfants l'impossibilité, faute d'économies, de parvenir à fournir ce cinquième, et l'obligation de demeurer en taudis en voyant une loi votée en leur faveur, tourner au seul profit des familles restreintes sinon des époux stériles. Une fois de plus, se vérifie le fameux axiome, que sans l'adjuvant de la loi morale, les lois humaines tournent trop souvent contre leur but.

Pour contribuer au redressement de cette déviation déplorable, l'Académie a donc envisagé, comme unité de prix, la somme nécessaire à une famille nombreuse, pour répondre aux exigences des règlements administratifs, et lui procurer le bénéfice d'une législation votée en faveur de la race.

Les annonces publiques provoquèrent le dépôt de nombreux dossiers. Au 1^{er} juillet, date limite, soixante-quatorze demandes avaient été adressées au secrétariat.

Elles se répartissaient ainsi quant au nombre des enfants vivants :

1	famille de	15	enfants.
3	—	14	—
1	—	13	—
3	—	12	—
1	—	11	—
6	—	10	—
8	—	9	—
12	—	8	—
19	—	7	—
20	—	6	—

74 familles.

Plusieurs naissances sont venues depuis cette date brouiller la répartition savante de nos dossiers.

Un premier examen a fait apparaître les postulants suivant un classement possible en deux catégories : Familles rurales, familles urbaines. Les familles rurales ont certaines facilités d'existence quant au logement, entraînées à la vie plus rude et plus saine, dont les enfants trouvent des places dès l'âge de treize ans, sans connaître avec autant d'acuité les rancœurs des raffinements citadins et des facilités mondaines. Aux champs, mieux qu'ailleurs, apparaît très vite la valeur productive du capital humain. La famille urbaine souffre tout particulièrement de l'exiguïté des logements : elle supporte en plein la totalité des impôts indirects, et ressent la hausse des denrées et la spéculation opérée par les producteurs sur les agglomérations de consommateurs. Son devoir d'éducation, s'il semble plus facile quant aux facilités de réalisation, demeure très épineux devant les cupidités et les jalousies qui dévorent fatalement les enfants nombreux en face des paradis réservés aux fils uniques. Dirai-je l'héroïsme de la persévérance inlassable d'une mère, en un logis étroit, parmi les récriminations d'une « jeunesse » de dix-huit ans, et les cris d'un poupon encore à sa première dentition ?

Mais ces deux catégories comportent elles-mêmes des nuances : ménages dont la majorité, sinon la totalité des enfants est âgée de moins de quinze ans, ménages dont la postérité se prolonge déjà dans une troisième génération, et puis les grands-parents dont l'œuvre d'éducation est achevée, mais dont la bourse est vide et les forces défaillantes.

Si le nombre était tout et donnait l'étiage du mérite, combien notre tâche s'en serait trouvée simplifiée. Assis

confortablement auprès du feu, en robe de chambre et en pantouffles, les académiciens eussent classé des dossiers et annoté des tableaux synoptiques.

Les scientifiques, armés d'une règle à calcul, eussent obtenu des moyennes effarantes et péremptoires, les sociologues auraient conclu du particulier au général, et tranché sans hésitation : quant aux littéraires, charmés par la trouvaille de quelque thème romanesque, ils lui eussent infailliblement décerné le premier prix. Mais cette solution flattait trop la fatale propension des hommes à légitimer le moindre effort : ce ne pouvait donc être la vérité et nous eussions ainsi trahi la confiance de la donatrice.

Notre Compagnie a entendu procéder par enquête directe : une Sous-Commission, après examen des pièces, fut chargée de visiter toutes les familles, comptant au moins dix enfants vivants, ainsi que celles signalées par des cas spéciaux et douloureux. Puis les renseignements ainsi recueillis furent examinés en comité avant d'être soumis au vote de la Commission, puis au vote définitif de l'Académie tout entière. Quelle fut alors la méthode de classement ?

Trois grands facteurs y ont présidé :

Tout d'abord le nombre d'enfants qui a réparti en deux classes l'examen des cas ; au-dessus et au-dessous de dix enfants vivants, puis parmi ceux-ci les familles dont les enfants sont âgés de moins de quinze ans.

Vient ensuite le facteur moral, auquel l'Académie est attachée tout particulièrement : tenue intérieure de la maison, instruction des enfants (pourvus ou non du certificat d'études), éducation dans le sens complet du mot, apprentissage onéreux, généreusement consenti au détriment d'un gain immédiat, en un mot tout ce qui permet d'élever des enfants au lieu de les laisser pousser à l'aventure.

Enfin le secours matériel, non point seulement l'embarras inhérent à toute cellule nombreuse, mais surtout la détresse, détresse d'hier et d'aujourd'hui, celle surtout dont l'aveu serait si pénible et dont on dévore silencieusement l'angoisse devant ses enfants chétifs et ses voisins railleurs.

Lorsqu'une sélection a été opérée par le nombre, le premier facteur étant ainsi respecté, les deux autres font varier le classement. D'ailleurs ne répondent-ils pas explicitement aux deux termes formulés par la testatrice : des prix et des secours, facteur moral et facteur matériel permettant d'échapper à la misère ? Il en est résulté qu'aux prix précédemment énoncés a été ajouté en secours d'importances diverses le reliquat disponible, soit 15.000 francs. D'ailleurs, l'examen des cas individuels amena à considérer que des secours aussi importants que les prix seraient réclamés par l'équité. Il en est résulté des applications différentes pour les distributions adoptées.

Du palmarès décerné en 1925 devrait-on conclure à une jurisprudence définitive dans la répartition ultérieure des fonds Braquehais ? Ce serait une erreur. Reconnaisants et fiers de la confiance témoignée par la testatrice à son égard, l'Académie entend n'aliéner d'aucune façon sa liberté par l'adoption d'un règlement au cadre rigide : nombre et importance des prix ou des secours, elle ne saurait préjuger des leçons de l'expérience dont les années lui feront profiter, et elle entend se réserver toujours le droit de modifier, pour les adapter aux besoins nouveaux, les règles et les usages antérieurement suivis, comme elle remettra seulement les sommes annoncées par acomptes successifs, sans avoir à fournir d'explications.

Après mûrs examens et délibérations, par un vote expli-

citement émis. l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen a décerné les arrérages de la fondation Braquehais-Verdrel pour 1925, ainsi qu'il suit :

Prix de 10.000 francs : M. et M^{me} Alphonse Périer, douze enfants vivants, 5, rue de Lestanville, à Bihorel.

Prix de 5.000 francs : M. et M^{me} Bidault, onze enfants vivants, 9, rue de la Cage, à Rouen.

Les deux autres prix annoncés ne sont pas distribués à titre de prix, mais à titre de secours, et il en sera fait mention ci-après.

Pour connaître la famille Périer, montez à Bihorel, rue de Lestanville, un de ces coins de la banlieue rouennaise, escarpée, où les chemins bordés de haies ont une allure agreste, et les maisons un air étonné de n'être point plantées en des clos de pommiers. Une grande barrière à l'angle de deux rues solitaires : C'est là. Vous y trouverez sept filles et cinq garçons, venus peupler ce foyer depuis 1903 : peupler est-il un mot exact, j'en doute, il eût été plus normal d'écrire, épanouir, et épanouir volontairement, « *voluntate viri* », selon le texte évangélique, car les parents n'ont pas l'allure de gens encombrés par une tâche écrasante. Demandez plutôt au père, toujours alerte, toujours allant, maigre et vif à souhait. Son aspect n'évoque ni un hercule ni un martyr, mais un homme énergique devant la tâche, souriant quand il en parle, légitimement fier d'en parler et ne s'en faisant point faute.

Receveur comptable à la Compagnie Européenne du Gaz depuis vingt-six ans, il circule sans arrêt, connaît le monde, le toise, et au lieu de s'en amuser et de s'en aigrir, ne cesse de perfectionner son expérience et d'asseoir chaque jour son

jugement d'une manière plus logique et plus indestructible. En possession d'un système cohérent, vous ne sauriez le prendre en délit de pensée flottante et il entend former en ses enfants des êtres éclairés, marchant délibérément dans les sentiers de la justice. Aussi malgré les charges fatales, les époux Périer ont toujours procuré à leur enfants plusieurs années d'apprentissage gratuit, pour leur mettre en mains un métier réellement lucratif : chaque fille passe deux ou trois ans à demeurer au foyer pour y devenir bonne ménagère. Cette préoccupation de la mise au point demandée par chaque enfant séparément ne limite pas en l'absorbant les préoccupations de M. Périer : si son patron, le Directeur de la Compagnie du Gaz, écrit : « qu'il l'estime comme un homme de devoir, dans toute l'acception du terme, incapable de transiger avec sa conscience » ; le Président de l'Aide aux Familles Nombreuses témoigne « des grands services rendus à cette œuvre, par M. Périer ; par son exemple, il est la meilleure preuve de ce que peut une conviction ferme et un dévouement sans borne », et c'est là une allusion aux dimanches passés à tenir le rôle de gérant au groupe des Sapins. Les époux Périer ont persisté et ils persisteront, car ils sont seulement à moitié du stade : huit enfants au-dessous de quinze ans, dont le dernier, âgé de trois ans, réclament leur éducation. Pourquoi l'exemple serait-il moins intense ? N'aime-t-il point à répéter, ce père modèle, ce citoyen généreux et conscient — pour une fois l'épithète sera normalement employée — « je n'ai pas de girouette sur ma toiture ».

A ce fidèle et persévérant, dont le grand exemple de vie familiale et civique peut être cité, l'Académie française n'a pas décerné le prix Cognacq, empêchée par ce règlement sin-

gulier, qui, facilitant la besogne de classement, rejette comme indésirables les parents âgés de plus de quarante-cinq ans. Aussi, heureuse de la liberté dont elle bénéficie, l'Académie de Rouen décerne sa plus haute récompense à M. et à M^{me} Périer.

Un prix de 5.000 francs a été affecté à la famille Bidault de Rouen.

Pour juger notre lauréat, suivez-moi rue de la Cage, une rue montueuse au vocable poétique, qui fleure les crépuscules apaisés, les cloches de couvent égrenant des notes languies, bien propre à la physionomie spéciale du quartier Saint-Nicaise, cité de monastères poussés au grand siècle, parmi l'autre cité, loin des bouges de son port.

Au n^o 9, au delà de la construction en bordure de rue, entre cour et jardin, voici une maison de plâtre, blanche, et qui veut le demeurer. L'aspect seul diffère des autres, où les ravalements sont si vite souillés. En cherchant la sonnette, au haut du perron à la pierre bien lavée, vous remarquez des rideaux régulièrement ondulés, qui sembleraient annoncer un intérieur de vieilles demoiselles tranquilles, sans besogne, et tout à leurs souvenirs. Mais si vous passez la porte, vous aurez pénétré chez un sergent de pompiers, père de onze enfants. Devant cet intérieur dont l'ordre vous frappera dès le seuil, qui pourrait donc parler encore des dérangements causés par l'appel des secours contre l'incendie ?

Pendant que le père reste en permanence pour courir au feu, la mère veille sur ses onze enfants. L'aînée a seize ans et travaille dans un ouvroir; les deux garçons sont ouvriers plombiers, les autres vont à l'école. Mais comment croire à une aussi nombreuse famille, en parcourant ces salles si méti-

culeusement rangées, où l'éclat du linge jette sa note chantante. La chambre des garçons le dispute en symétrie à celles de leurs sœurs, et le grenier lui-même prend un aspect presque décoré, grâce aux boîtes empilées et aux chapelets de légumes secs.

Un de leurs voisins, qui les connaît bien, et les a chaudement recommandés, nous a dépeint l'admiration émerveillée et joyeuse des parents devant le berceau de leur dixième enfant : on eût dit, à les voir, le premier éveil paternel chez un jeune ménage... Mais cette cuisine si propre, astiquée comme celles des tableaux hollandais, ces enfants si bien tenus, ne font pas négliger la préparation de l'avenir. Les deux fils qui travaillent rapportent seulement des demi-quinzaines, car ils consacrent la moitié de leur temps à l'École d'apprentissage, privant ainsi leurs parents d'un gain plus abondant, à un âge où docilement ils leur en remettraient encore la totalité. Mais ainsi, ils acquièrent une valeur professionnelle dont ils bénéficieront plus tard.

Toute cette tâche, noblement accomplie, n'a pas empêché les époux Bidault, de tenter l'effort de quelques économies, pour atteindre à cette maison promise par la loi Ribot. Ils aimeraient être propriétaires, puisqu'ils ont payé leur propriétaire pendant la guerre. Mais le bâtiment est si cher qu'eux aussi ont failli trébucher en atteignant le but ; ils ne pouvaient fournir les 5.000 francs nécessaires, et il leur fallut emprunter. L'Académie de Rouen, en apportant un prix Braquehais, éteindra cette dette et permettra de ne plus rogner sur le salaire mensuel, les restitutions nécessaires au remboursement de la nouvelle demeure, en souhaitant à ses occupants d'y connaître la paix promise aux hommes de bonne volonté.

J'ai longuement expliqué, plus haut, pour quelles raisons tirées du testament, notre Compagnie décidait d'accorder des prix et des secours et n'attribuait qu'au seul examen des dossiers les raisons propres, soit à maintenir, soit à restreindre ou à étendre ses propositions annuelles.

Ainsi, dès cette première année, deux prix de 5.000 francs seront devenus deux secours de 5.000 francs. La raison : le malheur joint au mérite et le décuplant.

Je n'entreprendrai pas de dépeindre les intérieurs visités, ni d'énumérer les manifestations dont notre Commission fut longuement intéressée et profondément touchée au cours de ces pérégrinations. Fait curieux à constater, en ces familles très nombreuses, nous n'avons pas rencontré un seul taudis, et cependant que de difficultés et que de vertus pour les parents : maisons trop étroites, où la mère doit opérer des prodiges de discernement, chaumières blotties au creux des vallons, humbles et constants efforts vers un mieux-être presque impossible à atteindre, bonne volonté inlassable, en dépit des résultats médiocres, détresses qu'on sent rôder autour du foyer si le père et la mère déjà épuisés venaient à succomber à la tâche. Les enquêteurs sont revenus touchés et pleins d'admiration devant ces spectacles édifiants.

Comment un discours consacré aux familles nombreuses peut-il parfois être traversé de persiflages et de quel œil un rapporteur a-t-il pu contempler ces êtres consumés d'abnégation pour trouver parfois au bout de sa plume des réparties de vaudeville, quand il assume le grand honneur d'en parler officiellement ?

Veillez en croire l'Académie, comme celle-ci a cru sa Commission d'enquête : la générosité héroïque des familles nombreuses possède elle aussi une pudeur délicate : on ne

la saurait dévoiler sans la froisser quelque peu. Je ne fournirai donc aucun détail justifiant les sommes affectées aux noms qui vont suivre : Ce sont ceux de nobles parents rivos à leur tâche et s'y consacrant sans arrière-pensée jusqu'au sacrifice. Qu'un commun respect et une louange unanime monte vers ces témoins de la race française qui ne veut point mourir.

Les secours distribués par l'Académie de Rouen en 1925 ont pour bénéficiaires les familles suivantes :

Famille Chédru, veuf, treize enfants vivants, Rouen : 5.000 francs.

Famille Dionisi, sept enfants vivants, Saint-Aubin : 5.000 francs.

Famille Dubos, dix enfants vivants, Clères : 2.000 francs.

Famille Carpentier, veuve, sept enfants vivants, Boisguillaume : 1.500 francs.

Famille Collée, neuf enfants vivants, Saint-Etienne : 1.000 francs.

Famille Le Breton, huit enfants, Canteleu : 1.000 francs.

Famille Dumont, quatorze enfants vivants, Saint-Aignan : 2.000 francs.

Famille Grenier, neuf enfants vivants, Rouen : 1.000 francs.

Famille Hérichard, sept enfants vivants, Bocasse : 1.000 francs.

Famille Lecœur, veuve, sept enfants vivants, Rouen : 1.000 francs.

Famille Legras, veuve, six enfants vivants, Catenay : 500 francs.

Famille Malandain, neuf enfants vivants, Rouen : 1.000 francs.

Famille Martin, veuve, neuf enfants vivants, Amfreville :
1.000 francs.

Famille Palier, neuf enfants vivants, Boisguillaume :
1.000 francs.

Famille Potel, veuve, sept enfants vivants, Bihorel :
1.000 francs.

Et maintenant, notre tâche est terminée, notre Compagnie a accompli de son mieux la mission dont elle fut investie par M^{me} Braquehais. Nous sera-t-il permis de nous approcher du tombeau de cette bienfaitrice et de lui conduire les premiers élus de cette troupe, si nombreuse, dont elle a entendu glorifier et secourir la valeur morale ? Un des lauréats nous a demandé de réaliser effectivement demain ce geste et de l'accompagner, lui et ses nombreux enfants, pour déposer sur la pierre oubliée de la testatrice la palme d'une postérité qui commence pour elle.

Ce noble geste mérite d'être connu et imité : il témoigne en faveur de son auteur, comme en faveur de la perspicacité de celle qui fit confiance à la sagesse généreuse de ces foyers féconds. Puisse chaque année la tombe de M^{me} Braquehais recevoir ces panathénées d'un nouveau genre, cette théorie d'enfants reconnaissants envers celle qui ressentit cruellement la tristesse de présider à un foyer sans berceau ! Et les parents qui les accompagneront, méditant ce don de toute une fortune qu'elle jugea à peine suffisante pour lui acquérir une postérité inconnue, comprendront mieux encore la vérité éclatante comme aussi la douceur de la parole biblique : « Ton épouse sera comme une vigne féconde et tes enfants seront autour de ta table comme un jeune plant d'oliviers ».

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1925

RAPPORT
SUR LES
TRAVAUX DE L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1925

Par M. le Chanoine JOUEN
Secrétaire de la classe des Lettres et Arts.

Au lendemain de la séance solennelle du 18 décembre 1924, M. Gensoul, premier président honoraire, qui avait dirigé l'Académie pendant l'exercice 1924, fit procéder à l'élection de son successeur pour l'année 1925.

M. Albert Dupré, élu président, prit immédiatement possession du fauteuil. Il prononça une spirituelle allocution dont le texte a été inséré au registre de nos procès-verbaux.

Le Bureau de la Compagnie a été complété de la manière suivante : Vice-président : M. Pierre Chirol; secrétaire pour la classe des Sciences : M. l'ingénieur Cléry; secrétaire pour la classe des Lettres : M. le chanoine Jouen; trésorier : M. Henri Labrosse, succédant à M. Perrée, démissionnaire; archiviste : M. Georges de Beaurepaire.

La première séance de l'année 1925 eut lieu le 9 janvier et fut suivie de trente-quatre autres séances ordinaires et d'une séance publique tenue le 22 décembre en la grande

salle de l'Hôtel de Ville, séance où furent lus les discours et rapports imprimés en tête de ce *Précis*.

Voici le résumé des communications parfois écrites, trop souvent orales, faites par les membres de la Compagnie.

*
**

SCIENCES. — Dans la classe des Sciences, M. Caille, directeur de l'Institut Chimique de Rouen, exposa le 16 janvier les résultats de ses recherches sur les acéto-celluloses.

Le 27 mars, M. Caille parla de la distillation des bois, des principaux produits de cette distillation, du rôle important qu'ils ont joué pendant la guerre et qu'ils sont appelés à jouer dans les diverses industries, de la nécessité d'en développer la fabrication par la synthèse chimique. Cette communication provoqua, à propos de l'alcool méthylique, une discussion fort animée à laquelle prirent part : MM. Boucher, Dupré, Coutan et Jean des Vignes Rouges au sujet de la consommation et de la nocivité des divers alcools, des méfaits de l'alcoolisme et des mesures à prendre pour lutter contre ce danger national.

Le 1^{er} mai, M. le D^r Boucher fit, avec une conviction d'apôtre, une conférence contre les similaires de l'absinthe et à sa demande l'Académie donna son adhésion au vœu émis par l'Assemblée départementale du Rhône en sa séance du 30 avril 1923. et ainsi conçu : « Considérant que la suppression de l'absinthe a eu les meilleurs résultats, spécialement dans la diminution du nombre des aliénés, demande à l'unanimité au Gouvernement de décréter l'interdiction des boissons dites similaires ».

Le 8 mai, M. Caille entretint ses Confrères de la fabrication des « matières plastiques ».

Le 6 novembre et dans les séances suivantes fut vivement discutée la question de l'empoisonnement de Rouen par les émanations des usines chimiques de la rive gauche et de Lescure sur la rive droite. On finit par tomber d'accord qu'à cause de l'atmosphère brouillardeuse et humide l'air était vicié par les émanations provenant des usines où était fabriqué l'acide sulfurique et de celles où étaient traités les superphosphates. Le Conseil général, saisi de plaintes à ce sujet, a nommé deux Commissions d'enquête dont fait partie notre collègue M. Gascard.

Le 26 juin, M. le commandant Quenedey traita des méthodes à employer pour la recherche de la Vérité, c'est-à-dire de la Réalité et formula des règles claires et précises sur la manière dont il faut se servir et de la méthode d'observation et de la méthode mathématique.

Dans les séances des 6 et 20 février, M. Louis Deschamps donna lecture d'une étude très importante sur le péril communiste. Ce péril existe : le Congrès de Clichy en est une preuve. M. Deschamps expose d'abord les origines du communisme et les causes de sa propagation. Il insiste surtout sur cette idée que le communisme est une réaction contre les excès du capitalisme qui pose en principe que l'argent est et doit être le seul bénéficiaire de la production comme s'il en était l'unique facteur, alors qu'il est en réalité une des agents mais non le seul de cette production. M. Deschamps décrit ensuite l'organisation du communisme. Elle comporte trois échelons : la cellule, le rayon, la fédération

sous l'autorité de la troisième internationale de Moscou. La cellule obéit immédiatement à un bureau d'organisation : obéissance absolue et aveugle. Aussi, lorsque les usines seront placées sous le régime communiste, les ouvriers ne feront-ils que changer de maître et seront soumis à la discipline la plus rigoureuse. A côté des cellules ont été créées des Jeunesses communistes dont l'action est surtout anti-militariste et franchement révolutionnaire. En outre, a été fondée l'école léniniste où, se plaçant sur le terrain de la justice sociale, on enseigne que le prolétaire est victime d'un état social qu'il faut détruire. M. Deschamps attire l'attention sur la propagande active faite parmi les ouvriers agricoles, sur l'embrièvement des ouvriers coloniaux dans le but d'enlever à la France ses colonies et sur le rôle que, dans cette action révolutionnaire, jouent les ouvriers étrangers. Ce qui caractérise le communisme, c'est l'unité de commandement organisant l'asservissement de la masse par l'unité syndicale communiste en vue de la conquête du pouvoir politique.



LETTRES ET ARTS. — Dans la séance du 13 février, M. Labrosse dépose sur le bureau, au nom de la Municipalité rouennaise, un ouvrage posthume de notre regretté collègue M. Lucien Valin, ancien maire de Rouen. M. Valin avait, dès 1913, conçu le projet d'une collection d'études et textes relatifs à l'histoire de Rouen. Il se chargea d'ouvrir lui-même cette série en publiant un des documents les plus importants que nous possédions pour l'étude des juridictions de la Commune de Rouen : *Le roule des plés de héritage de la Mairie de Jehan Mustel (1355-1356.)*

Ce texte, écrit sur un long rouleau de parchemin, est un plumitif d'audience dressé par le clerc de la Ville pour permettre au juge d'effectuer au cours d'une instance le record des incidents de procédure. Sous une forme très abrégée, nous avons ainsi les procès-verbaux des audiences tenues par le maire ou son lieutenant.

L'introduction historique est un exposé de l'organisation de la commune, de la nature de ces différentes juridictions et des règles de la procédure des plés de héritage.

M. Valin n'ayant pu achever son ouvrage, l'Administration municipale eut à cœur d'en assurer la publication et en confia le soin à M. Labrosse, directeur des Bibliothèques et Archives historiques. M. Génestal, l'éminent professeur de la Faculté de Droit de Caen, et M. A. Masson, archiviste-paléographe, conservateur-adjoint à la Bibliothèque, lui ont apporté un précieux concours.

M. Edward Montier, dans la séance du 10 juillet, fait une lecture sur les *Fastes de Rouen*, poème latin considérable, composé au XVII^e siècle par le rouennais Hercule Grisel, et consacré par son auteur à l'histoire et à la description de Rouen. Notre collègue en a entrepris la traduction en vers français.

Le 3 juillet, M. Albert Faroult lit une étude sur les Confréries de charité, leurs origines, leurs règlements, leurs coutumes et leurs costumes.

Le 26 juin, M. G.-A. Prévost donne lecture d'une communication sur une enquête à laquelle il fut procédé en 1703 dans le bailliage de Neufchâtel pour l'établissement du ban et de l'arrière-ban. Notre collègue fait ressortir l'intérêt que présentent de pareilles enquêtes : elles dépassent le cadre

restreint de l'histoire locale et elles éclairent l'histoire des classes et des institutions de la France sous l'ancien régime. Elles apportent — et l'auteur y insiste — une réfutation au jugement de La Bruyère prétendant que le noble de province est inutile à sa patrie, à sa famille et à lui-même. Le rôle de Neufchâtel signale dix-neuf gentilshommes en service actif dans l'armée royale ou en retraite; cinquante-neuf s'affirment prêts à servir; huit d'entre ceux-ci se réclament de leurs faibles ressources pour obtenir l'aide prévue par les ordonnances royales : vingt-deux ont des enfants ou des frères au service. M. Prevost rapproche ce « rôle » de « l'Etat des gentishommes de l'Election de Falaise », où se retrouvent les mêmes situations. Les réfractaires étaient peu nombreux. Voltaire se montrera plus juste que Saint-Simon envers ces modestes et besogneux nobles de provinces qu'il dépeint, quittant leurs demeures

Pour obtenir des maîtres de leur sort
Un bon brevet qui les mène à la mort.

Le 22 mai, M. H. Labrosse signale qu'en ce jour l'Université de Pavie célèbre le onzième centenaire de sa fondation. C'est en 825 en effet que l'empereur Lothaire, roi d'Italie, désireux de promouvoir les études en son royaume, prescrivit aux étudiants de diverses écoles de se réunir à Pavie pour y suivre les leçons du célèbre Dungall, irlandais qu'avait envoyé dans cette ville dès 812 Charlemagne, aïeul du dit Lothaire. Cette « schola » devint en 1361 un « studium generale », c'est-à-dire une véritable université où étaient enseignés les arts libéraux et toutes les sciences. L'école de Pavie s'honore de compter sur ses listes des élèves et des maîtres fameux, et parmi eux, Lanfranc, gloire

de nos abbayes du Bec et de Saint-Etienne de Caen, conseiller de Guillaume le Conquérant, archevêque de Cantorbéry; Bucadelli, Alciat, Laurentius Valla, Jérôme Cardan, Démétrius Chrysoloras, Volta, Spallanzani, Camille Golzi.

La Normandie, Rouen, Lisieux et Bayeux notamment, eurent des rapports tout particuliers avec l'Université de Pavie. En 1430, le cardinal de Plaisance, Branda Castiglione, chanoine de Rouen, évêque de Lisieux, fonda des bourses d'études en faveur d'étudiants normands que devaient choisir les chapitres des trois villes précitées. Chacune de ces bourses était valable pour six ans et permettait à leurs bénéficiaires de parcourir un cycle complet d'études supérieures : théologie, droit, médecine ou arts libéraux. Les recherches de MM. Charles de Beaurepaire et Emile Picot, celles de M. Labrosse lui-même ont permis de dresser la liste de ces boursiers jusqu'en 1790. Indépendamment de ces boursiers, de nombreux Normands et parmi eux des Rouennais allèrent à leurs frais suivre les cours de la célèbre Université.

En raison de ces souvenirs et en témoignage de solidarité intellectuelle, M. Labrosse proposa à l'Académie de s'associer aux fêtes du centenaire et d'adresser nos vœux et nos félicitations au recteur de l'Université de Pavie. La Compagnie approuva cette proposition : un télégramme fut envoyé et l'Université de Pavie y répondit par une lettre rédigée en latin et calligraphiée sur une feuille de parchemin artistiquement enluminée.

Le 9 janvier, M. le Dr Boucher résume une brochure qu'il a publiée sur la question si complexe de l'abjuration de Jeanne d'Arc, pour réfuter les arguments par lesquels

M. Lucien Valin a essayé de prouver la réalité de l'abjuration de Jeanne.

Le 5 juin, il fit l'analyse d'un ouvrage consacré par notre éminent membre correspondant, M. David Smith, à la publication de lettres et documents, relatifs au gouvernement de Marie de Lorraine, reine d'Écosse.

Le 22 mai, M. le commandant Quenedey fit, Bible en main, une causerie sur le culte des pierres : celles-ci, chez les Hébreux, servaient à commémorer un fait ou à représenter un individu; chez les Égyptiens, elles étaient considérées comme une espèce de corps astral devenu le séjour de l'esprit.

Le 24 juillet, M. Frère nous lut un ravissant Conte de Noël qu'il composa jadis. L'Académie, charmée, exprima le vœu que ce conte fût imprimé dans le prochain *Précis*.

M^{me} Colette Yver veut bien, en la séance du 20 mai, résumer la conférence qu'elle avait faite à l'Institution Sainte-Marie et au Lycée de Jeunes Filles de Rouen sur la psychologie de l'enfant d'après la littérature contemporaine.

Le 31 juillet, M. Perrée établit une comparaison entre l'édition princeps des Maximes de La Rochefoucauld (1665) et celle de 1678, la dernière parue du vivant de l'auteur, et il en signale les principales variantes.

Dans les séances des 23 et 30 janvier, 27 février et 24 avril, le chanoine Jouen donna à ses collègues la primeur de différents chapitres du livre qu'il devait bientôt publier :

En ces chapitres, il résume l'histoire de Jumièges, en raconte et discute les légendes, décrit les ruines de l'abbaye et catalogue les richesses artistiques provenant de ce monastère et maintenant disséminées de tous côtés au vent des enchères et des pillages.

Le 27 février, M^{me} Le François-Pillion lut un article qu'elle destinait à un des prochains numéros de la *Revue d'Art ancien et moderne*. Elle y identifie — et c'est une trouvaille de premier ordre — les personnages dont les statues ornent la face Est de la Tour de Beurre de la cathédrale de Rouen, autour de l'admirable statue de la Vierge Mère qui surmonte la grande baie par où la cloche Georges-d'Amboise entra dans sa prestigieuse cage de pierre. A l'empereur Auguste apparaît Marie portant son divin Fils entre ses bras. La Sybille de Cumès explique au maître du monde la destinée de ce petit enfant, qui fondera un empire plus vaste et plus durable que l'empire romain. M^{me} Lefrançois-Pillion a retrouvé un mystère de la Nativité représenté à Rouen à la fin du XV^e siècle : cette scène y est décrite en vers d'une inspiration assez originale et les gravures sur bois représentant les personnages en costume de théâtre ont inspiré les sculpteurs, en particulier pour la Sybille en extase devant la Vierge et pour le fauconnier qui assiste l'empereur. Il faut donc désormais renoncer à l'ancienne interprétation du roi Salomon et de la Reine de Saba ; la nouvelle explication a, entre autres avantages, celui d'établir l'unité de composition, en reliant les personnages à la statue de la Vierge placée au-dessus d'eux et au centre.

En la dernière réunion de l'exercice, la même M^{me} Lefran-

çois-Pillion lut un chapitre d'un livre qu'elle va faire paraître sur *Les Sculpteurs de Reims*.

M. Maurice Allinne, dans la séance du 3 juillet, donna des renseignements inédits sur une statue de l'archange saint Michel terrassant le démon. Cette statue couronnait jadis le gâble du portail des Libraires à la cathédrale de Rouen. Au cours des réparations faites au milieu du XIX^e siècle dans cette partie de la cathédrale, elle fut descendue et remplacée par une copie qu'exécuta le sculpteur Jean Bonnet. Elle se trouve maintenant dans le square Sainte-Marie, dépendance du Musée départemental des Antiquités. Les comptes du procureur de la fabrique pour l'année 1457-1458 (Arch. dép., G 2492) nous font connaître la date et l'auteur de cette œuvre d'art : « A Jehan Audis, ymagier en pierre, pour avoir fait ung grant ymage de saint Michel de la pierre de l'œuvre à mestre au-dessous de l'O du bas du portail aux libratiers, x livres. »

Le 29 mars, le commandant Quenedey improvisa une causerie sur les meubles français; il y donna les caractéristiques des mobiliers du moyen âge, du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Le 20 février, M. Labrosse attira l'attention de ses collègues sur l'exposition organisée par lui à la Bibliothèque municipale et comprenant : 1^o des reliures anciennes des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles; 2^o des gravures de modes depuis le XVI^e jusqu'au XX^e siècle.

Le 6 février, M. Paulme fit la critique de l'exposition annuelle de M. Samuel Frère, en la salle Legrip. Appliquant à notre cher doyen la devise de l'Académie : *Tria limina*

pandit, il loue en lui le jurisconsulte, le critique d'art, le peintre. Peintre, il est presque exclusivement paysagiste. Il est resté fidèle aux doctrines exposées par lui il y a cinquante ans dans son discours de réception consacré à l'éloge du paysage de France. Cette année-ci, M. Frère expose quarante et quelques toiles où s'affirment la fécondité et la verdeur de son talent : Paysages de Bretagne : *les Bords de la Rance, la Baie de Rotheneuf, le Rocher de Cancale, la Barque au Mouillage, la Flaque-Bleue à Saint-Malo*. Paysages de Normandie : *Rayons sur la Mer à Sainte-Marguerite, Landes et Pins à Varengueville, le Tournant de la vallée de la Saône, le Chemin du Ponton de Sahurs, Soir d'Automne*. A ce dernier peut s'appliquer le mot de Platon que M. Frère citait en 1875 en son discours de réception : « Par Junon! quel beau paysage! Qu'il ferait bon y reposer sa tête! »



A ces travaux, il faut ajouter les discours de réception des nouveaux membres résidants et les rapports sur les œuvres des candidats au titre de membre résidant ou à celui de membre correspondant.

Au cours de 1925, un membre résidant élu l'année précédente a pris séance. M. Jean Lafond a été reçu en la grande salle des Sociétés Savantes le vendredi 3 avril par M. Chirol, vice-président, après avoir été gracieusement accueilli par M. A. Dupré, président en exercice, son oncle.

Trois membres résidants nouveaux ont été élus :

A la suite d'un rapport de M. Edw. Montier, M. le

docteur André Cauchois, président de la Ligue des Familles nombreuses, sociologue d'idées et d'action, a été élu dans la séance du 6 mars.

M. Guey, conservateur du Musée de Peinture de la Ville de Rouen, le fut, en la dernière séance de l'année, à la suite d'un rapport exquis sur l'homme et son œuvre, improvisé par M. Samuel Frère, qui, critique d'art expérimenté et peintre de talent, avait, mieux que personne, qualité pour juger l'œuvre de M. Guey, en temps que conservateur de musée, peintre et restaurateur de tableaux.

Le 27 novembre précédent, sur le rapport de M. Dupré, président, M. Henri Hie, avait, lui aussi, été élu membre résidant, au titre d'ancien bâtonnier, de jurisconsulte, de sociologue et de critique musical.

Les membres correspondants élus au cours de l'année sont :

M. Paul Paray, compositeur de musique, chef d'orchestre des Concerts Lamoureux, originaire du Tréport et ancien élève de la maîtrise Saint-Evode. (Rapporteur, M. le chanoine Bourdon.)

M. Edmond Michel, inspecteur principal au Crédit Foncier de France, statisticien éminent. (Rapporteur, M. H. Paulme.)

M. Pierre Dubois, d'Amiens, historien et archéologue, président et animateur de la Société des Rosati picards. (Rapporteur, M. Chirol.)

M. Maurice d'Hartoy, officier et romancier, un des plus brillants écrivains de la génération de 1914. (Rapporteur, Jean des Vignes-Rouges.)

Notre Compagnie n'a, heureusement, perdu aucun de ses

membres résidants, mais elle a à déplorer la mort de trois de ses membres correspondants.

Au début de l'exercice mourut en Poitou M. Duportal, ancien administrateur de la marine à Rouen, où il avait conservé de nombreuses et vives sympathies. C'était un aquarelliste de grand talent, dont, chaque année, au Salon des Artistes rouennais, on pouvait admirer les œuvres, sincères et vivantes, d'une inspiration distinguée et parfois mélancolique, d'un métier sûr et fin.

Six mois après, l'Académie perdait M. Lesecq des Tournelles, qui fit à la Ville de Rouen don d'une merveilleuse collection de ferronnerie, constituant en l'église Saint-Laurent un musée d'une exceptionnelle richesse, musée qui, à juste titre, porte le nom de Musée Le-Secq-des-Tournelles.

A la fin de novembre, nous apprenions le décès de M. Hugues Le Roux, membre correspondant depuis 1906. Sénateur de Seine-et-Oise, Hugues Le Roux fut un journaliste de talent, un chroniqueur brillant, un voyageur avisé et perspicace, un patriote éclairé. Ami de Félix Faure, il rendit à la France de grands services en la faisant connaître et aimer aux Etats-Unis d'Amérique. D'origine havraise, il était rattaché à Rouen par des liens de famille. Sa perte, vivement ressentie par ses nombreux amis, est un deuil très sensible pour notre Compagnie.

Pour le repos de ses bienfaiteurs et de ses membres décédés, l'Académie fait célébrer tous les ans un service funèbre à la cathédrale. Ce service a eu lieu le vendredi 23 janvier; la messe y fut dite par M. le chanoine Jouen. Désormais, ce service, au lieu d'être célébré en hiver, le sera au vendredi qui suivra la rentrée de Pâques. Cette décision a été prise

en la séance du 6 février, sur la proposition du docteur Boucher.

*
**

Quelques autres décisions de l'Académie doivent être notées.

Les règlements concernant l'attribution des arrérages de la fondation Braquehais-Verdrel ont été discutés et adoptés dans les séances des 13 mars, 24 avril, 8 et 15 mai, 12 juin, 10 juillet, 6 novembre et 11 décembre. Ils ont été résumés dans le rapport de M. Chirol publié ci-dessus.

L'affaire du legs Courtonne, restée si longtemps en suspens, a été enfin définitivement réglée. Après un rapport de M. le Trésorier sur l'actif restant de ce legs (séance du 27 novembre), l'Académie, faisant siennes les conclusions de la Commission compétente, a décidé : 1° qu'un prix trisannuel de 1.000 francs sera fondé et qu'il portera le nom de Prix Courtonne-Lenepveu; 2° que ce prix sera réservé à un archéologue, ou à un architecte, ou à un musicien, en raison de la profession, des goûts et des attaches familiales de M. Courtonne.

L'Académie a fait remise au Musée Corneille des volumes et plaquettes à elle confiés le 9 février 1912 par M. P. Le Verdier en attendant l'ouverture et l'organisation définitive de ce Musée.

Parmi les ouvrages qui lui ont été offerts et dont la liste est insérée à la fin de ce Précis, l'Académie a accepté avec une particulière reconnaissance un manuscrit que, par l'intermédiaire de M. H. Paulme, lui a fait remettre notre illustre membre correspondant M. Auguste Dorchain : c'est un recueil de sonnets composés par Pierre Nebout, Léon Coutil,

Georges Dubosc et Auguste Dorchain, alors qu'ils étaient élèves du Lycée Corneille. Ce recueil, où les vers ont été calligraphiés par Pierre Nebout, est enrichi d'une eau-forte par Léon Coutil et du portrait d'Auguste Dorchain.



Suivant ses traditions, notre Compagnie a pris sa part des peines et des joies de ses membres.

Elle a adressé ses condoléances à M. Dubreuil, député-maire de Rouen, lors du décès de son beau-père, M. Mure, membre de la Chambre de Commerce de Rouen.

Elle s'est unie aux élèves et aux professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts de Rouen pour fêter les vingt ans de professorat en cette école de M. Edward Delabarre.

Elle a envoyé ses cordiales félicitations au R. P. Delattre qui a reçu, sans l'avoir sollicité, le Prix littéraire de Carthage; au sculpteur dieppois Bénét, pour sa statue du Maréchal Galliéni; à M. Haelling, créé Chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, à l'occasion des noces d'argent de « La Gamme » dont il est le fondateur; à M. Allinne, qui a obtenu le diplôme de l'Ecole du Louvre avec mention « très bien » et qui a été nommé conservateur du Musée départemental des Antiquités; à M. le chanoine Bourdon, dont les noces d'or sacerdotales ont été solennellement et artistiquement célébrées à la cathédrale; à M. Chirol, qui a obtenu un diplôme d'honneur à l'Exposition des Arts décoratifs de Paris; à M. Edw. Montier, à qui l'Académie Française a décerné un prix pour l'œuvre d'éducation populaire poursuivie par lui avec tant de dévouement et de succès dans le patronage des Philippins.

Elle a, le 4 juin, fêté par un banquet et une soirée musicale le jubilé académique de son très aimé et très vénéré doyen, M. Samuel Frère, membre résidant depuis 1875.

Le compte rendu de cette fête et les discours qui y ont été prononcés sont publiés plus loin. Une fois encore, nous adressons à notre bien-aimé collègue nos meilleurs vœux. Il est resté si jeune et si vaillant ! Qu'il soit longtemps encore notre guide et notre modèle !

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 1925

Les *Recettes* ordinaires de l'Académie (coupons, intérêts de bons et de comptes courants, subvention municipale, cotisations, participation aux frais d'administration) se sont élevées à 9.508 fr. 43; les *Recettes* extraordinaires (souscriptions au banquet donné en l'honneur de M. Frère) à 860 francs, soit au total 10.368 fr. 43.

Les *Dépenses* se sont élevées à 11.693 fr. 94, dont 5.957 fr. 15 pour l'impression du *Précis* des exercices 1923-1924, et 1.754 fr. 84 pour la célébration du cinquantenaire de M. Frère.

Le compte propre à l'Académie se solde donc par un déficit de 1.325 fr. 51 et son avoir libre, c'est-à-dire ne comprenant ni la valeur en capital des titres, ni celle du mobilier artistique ou utile, qui s'élevait à 16.590 fr. 93 au 1^{er} janvier 1925, se trouve ramené à 15.265 fr. 42.

La comptabilité des *Fondations* dont l'Académie a la charge (Bouctot, Boulet-Lemoine, Dumanoir, Gossier, Guérout, Houzeau, La Reinty, Pellecat, Rouland, Caumont, Braquehais-Verdrel) accuse 56.397 francs de *Recettes* (dont 42.776 fr. 70 pour le legs Braquehais) et 46.816 fr. 05 de *Dépenses*, soit un excédent de *Recettes* de 9.580 fr. 95, applicable aux fondations Gossier (704 francs), Guérout (300 francs), Houzeau (455 fr. 50), La Reinty

(1.800 francs), Braquehais (6.000 francs) et au compte des Assises de Caumont (321 fr. 45).

Le total des excédents appartenant soit à l'Académie, soit aux *Fondations* s'élève donc au 31 décembre 1925 à 24.846 fr. 37 et est représenté par 13.300 francs de bons de la Défense nationale, 2.721 fr. 75 en dépôt à la Caisse d'épargne de Rouen, 7.287 fr. 10 au Crédit Lyonnais, 299 fr. 10 à la Banque de France et 1.238 fr. 42 dans les mains du trésorier.

L'Académie a approuvé ce compte dans sa séance du 7 mai 1926.

H. LABROSSE.

DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS

(1925)

RÉCEPTION DE M. JEAN LAFOND

EN LA SÉANCE DU 3 AVRIL 1925

ALLOCUTION DE M. ALBERT DUPRÉ

Président.

MESDAMES,

MESSIEURS,

L'Académie, depuis quelques années, permet à l'un de ses membres de se substituer au Président pour répondre au discours de réception du nouvel élu.

En agissant ainsi, elle a agi sagement.

Elle a pensé qu'il ne suffisait pas d'avoir l'honneur d'être président de l'Académie pour être fatalement apte à répondre à un discours, fruit d'un labeur mûrement réfléchi, qui peut être rempli de détails techniques.

Elle n'a cependant pas voulu par là signifier au Président que son rôle dans une séance de réception se bornerait à agiter sa sonnette et à prononcer les paroles sacramentelles :

« La séance est ouverte. La parole est à M. X. » —
« La séance est levée. »

Usant du droit qui m'est laissé de prendre la parole aujourd'hui, je suis heureux d'ouvrir cette séance, cher M. Lafond, en vous souhaitant la bienvenue et en vous

adressant nos félicitations. Un sentiment de joie personnelle s'ajoute à l'allégresse générale.

Votre entrée à l'Académie n'est-elle pas pour vous et pour notre famille un nouvel honneur qui vient se greffer sur celui qu'elle a daigné me faire en m'accueillant il y a huit ans.

Nous avons l'immense satisfaction de procurer à une aïeule bien-aimée dont la verte vieillesse est l'objet de *la vénération et de l'admiration de tous ceux qui la connaissent*, la douce émotion de voir son petit-fils reçu par son fils à l'Académie.

Ne semble-t-elle pas avoir un lien de puissante sympathie avec l'Académie, puisqu'elle met en pratique la parole célèbre de notre illustre compatriote Fontenelle :

« Etre vieux, est le seul moyen qu'on ait trouvé pour vivre longtemps. »

Ayant été le premier à vous annoncer que vous étiez élu membre de l'Académie, je dois dire que je fus touché de voir avec quelle joie nullement dissimulée vous avez accueilli cette bonne nouvelle.

C'est qu'en effet votre élection était la consécration de trente années de travail. Ce n'est pas à moi qu'incombe ce soir le soin de retracer votre vie, vos travaux, il me sera toutefois permis de dire quelques mots d'une partie de votre existence qui n'est peut-être pas la moins intéressante; je veux parler de votre enfance.

A cette époque de votre vie rien, ou presque rien, ne paraissait vous intéresser, sauf ce qui se rapportait à la question qui était déjà l'unique préoccupation de tous vos instants.

Tout se tournait vers l'idéal que vous poursuiviez avec une volonté, une persévérance bien au-dessus de votre âge.

Comme tous les enfants, vous avez tout d'abord joué avec des images. Toutes celles qui n'étaient pas pour vous la reproduction d'œuvres célèbres, aussi bien en peinture qu'en architecture, étaient l'objet du plus profond dédain. A douze ans, les reproductions de Gérard David, de Rembrandt, d'Holbein, du Titien et de tant d'autres vous étaient familières.

Plus tard, n'avons-nous pas vu la bicyclette, cette prodigieuse invention qui donne à l'homme le moyen de faire par ses propres forces, sans le secours d'aucun moteur, jusqu'à 200 kilomètres par jour, n'avons-nous pas vu, dis-je, la bicyclette, loin d'être pour vous un simple objet de distraction, devenir l'instrument indispensable vous permettant de fouiller les recoins les plus cachés de la campagne et d'en rapporter des documents quelquefois très précieux.

N'avons-nous pas vu l'appareil de photographie qui, pour beaucoup d'enfants, n'est qu'un agréable passe-temps, être le compagnon inséparable de toutes vos recherches et vous procurer la satisfaction d'être vous-même l'artisan de la riche collection de photographies que vous possédez ?

La lanterne magique qui fit les délices de votre enfance et qui maintenant nous paraîtrait bien vieillotte, n'est-elle pas devenue sous votre impulsion la lanterne à projection ? Elle fit passer à vos amis nombre de soirées intéressantes et les initia à un art dont vous avez toujours été l'apôtre infatigable et convaincu.

L'habitude que vous avez prise d'avoir toujours le crayon à la main pour donner à vos explications plus de clarté, et pour les appuyer sur des bases solides, l'habitude de prendre des croquis où la perspective a toujours été appelée à jouer un grand rôle, vous ont donné un talent de dessinateur que

pourraient vous envier nombre d'amateurs qui se livrent à l'art de la peinture sans même savoir tenir un crayon.

Vous avez acquis par ce travail opiniâtre des connaissances qui vous auraient valu le titre de docteur ès lettres, si vous n'aviez sacrifié une ambition légitime au devoir de votre profession si absorbante.

Elles vous ont classé, ces connaissances, parmi les savants les plus réputés dans l'art d'apprécier et d'interpréter les vitraux.

Il était juste que l'Académie vous ouvrît ses portes.

Vous pouvez y entrer la tête haute, car nous vous accueillons de tout cœur.

Nous serons heureux d'avoir la primeur des nouvelles recherches et des trouvailles que vous pourrez faire dans le vaste camp qui reste encore devant vous.

Mais je m'aperçois que je suis en passe de glisser sur une pente qui ferait prendre à cette simple allocution les proportions d'un discours.

Je vais donc vous donner la parole pour la lecture de votre discours de réception. Je me reprocherais que la longueur du mien causât une déception aux auditeurs d'élite qui attendent le vôtre avec autant d'impatience que de sympathique curiosité.

La parole est à M. Jean Lafond.

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. JEAN LAFOND

L'ARCHÉOLOGIE ET LA JEUNESSE

MESSIEURS,

Qui m'a dit que j'avais chez vous un ennemi redoutable ? Un préjugé, une tradition, pis encore, un article de règlement fermant aux journalistes politiques le triple seuil — *tria limina* — de l'Académie de Rouen ? S'il en était ainsi, vous me verriez, ce soir, défendre de mon mieux une profession souvent méconnue. Mais, vraiment, rien ne sent ici l'hostilité.

Votre Compagnie ne me témoigne pas seulement, en m'accueillant, une indulgence infinie. Sentant tout ce que l'épreuve du discours peut avoir d'effrayant pour un débutant si peu chargé de titres, elle s'est ingéniée à rassurer son plus jeune élu. Le Président que vous vous êtes donné cette année, Messieurs, j'ai appris dès l'enfance à connaître son esprit et son cœur. Quant à celui d'entre vous que vous avez désigné pour me recevoir, c'est l'un de mes plus anciens et plus chers camarades. S'il lui prenait la fantaisie de me soumettre aujourd'hui au supplice de l'ironie académique, il aurait peine, je crois, à se montrer plus caustique que nous

ne l'étions l'un pour l'autre, en toute amitié, au temps de notre adolescence taquine.

Autour de votre Bureau, je ne vois que visages bienveillants et familiers. Oserais-je le dire, Messieurs ? Il me semble que, pour mieux m'encourager, vous preniez tous figure de journalistes, et sans grand effort.

Deux d'entre vous dirigent un hebdomadaire d'où la politique est bannie — ils ont choisi la meilleure part — et cela suffit pour que l'on salue en Mgr Prudent un « bulletinier » de la grande école, en M. le chanoine Jouen un « reporter » de race authentique. Quant à notre bon maître Georges Dubosc, prince des chroniqueurs et des érudits normands, il n'est pas seul ici à apporter le concours de son talent à la presse quotidienne. S'il m'était permis de citer ceux qui parmi vous ont été les collaborateurs très appréciés du *Journal de Rouen*, la liste serait longue, et elle irait de votre vénéré doyen M. Samuel Frère à M^{me} Colette Yver. L'annuaire de l'Académie y passerait tout entier s'il fallait nommer tous ceux qui, un jour ou l'autre, ont fait, comme on disait autrefois, gémir les presses de la rue Saint-Lô. Faut-il rappeler que le *Journal de Rouen* pourrait se dire vieux s'il n'était le cadet de votre Académie ? Il y a entre les deux institutions, nées l'une et l'autre sous Louis XV le Bien-Aimé, comme une affinité naturelle qui s'est affirmée de bonne heure quand vous appeliez dans vos rangs, après François Milcent, Simon Noël de la Morinière.

Si l'honneur m'échoit en cet instant de renouer une tradition beaucoup plus que centenaire, je sais à qui je le dois. N'est-ce pas au grand journaliste qui a marqué si puissamment sa trace, quarante ans durant, dans l'histoire politique et morale de notre province ? A plusieurs reprises,

Joseph Lafond avait reçu, des membres les plus éminents de votre Compagnie, une invitation dont il reconnaissait le prix. Mais ce travailleur prodigieux voulait se consacrer tout entier à la tâche qu'il avait assumée seul. L'hommage que vous vouliez rendre au père, c'est donc le fils qui, pieusement, le reçoit aujourd'hui.

Appelé trop tôt à recueillir une succession trop lourde, je pourrais être écrasé par ces souvenirs et par la comparaison qu'ils appellent. Aussi l'Académie a-t-elle bien voulu se souvenir de mes premiers essais dans l'histoire de l'Art. Pour épargner le journaliste, votre rapporteur, m'a-t-on dit, a prononcé comme l'oraison funèbre de l'archéologue mort jeune.

Archéologue! La première fois que je fus salué de ce titre — il y a déjà vingt ans — j'en demeurai quelques instants accablé. Il y a, dans ces cinq syllabes, plus de lourdeur encore que de noblesse, et elles évoquent tant de papier, tant d'encre et de poussière que bien des gens ne soupçonnent jamais l'enchantement qu'elles réservent aux initiés. Mais l'archéologie, n'est-ce pas l'âme même des ancêtres manifestée par les créations de l'art? N'est-ce pas la recherche scientifique récompensée par la révélation de la beauté? Les préhistoriens eux-mêmes, qui paraissent condamnés à classer sans répit des ossements lugubres et de mornes cailloux, voici qu'ils reçoivent enfin le salaire de leur labeur ingrat. Qui ne s'émerveille aujourd'hui de leurs trouvailles dans les cavernes de la Dordogne, de ces dessins, de ces peintures, de ces sculptures où les premiers habitants de notre sol se révèlent comme les plus étonnants artistes animaliers?

Or, voici qu'en songeant à l'audace des préhistoriens, explorateurs de cavernes, à leur héroïque patience, à leur endurance physique, à leur force, j'aperçois le moyen qui

permettrait peut-être d'intéresser la jeunesse d'aujourd'hui à une étude qui semble bien éloignée de ses préoccupations. Vous avez lu, dans les journaux, la belle aventure de deux jeunes filles naviguant seules sur la mer Egée, à bord d'un petit voilier et découvrant — presque seules — une ville morte depuis deux mille ans, peut-être davantage. Je serais bien surpris si ce joli conte archéologique, qui finit par une récompense de l'Académie des Inscriptions, n'avait fait rêver quelques-uns de nos athlètes. S'ils sont fiers du service rendu à la science, en cette occasion, par l'esprit « sportif », se doutent-ils qu'en revanche le désir de connaître peut conduire à l'activité physique ?

Si j'avais le moindre penchant pour le paradoxe, je vous parlerais ce soir de l'archéologie considérée comme le plus complet des sports. Je me bornerai à rechercher devant vous, puisque vous m'offrez un prétexte fort honorable pour m'évader de la politique, comment, avec son goût du mouvement et de l'exercice, avec sa curiosité d'esprit, son imagination vive, sa sensibilité intacte, son amour de la gloire, la jeunesse peut faire bon ménage avec la vieille archéologie.

Nous parlions tout à l'heure des îles de la mer Egée et des cavernes de la Dordogne. Pas n'est besoin d'aller si loin pour trouver des terres inconnues. Le pays de Caux, le Roumois, le pays de Bray appellent les explorateurs. Vous criez à l'exagération. Quand on pénètre dans les salles de la bibliothèque de Rouen, si parfaitement gouvernée par notre confrère M. Henri Labrosse, et qu'on voit ces kilomètres de rayons chargés de répertoires, de monographies, de revues spéciales, et des imposants mémoires de nos sociétés savantes, il semble que tout ait été dit sur les choses de notre terroir. Mais cette surabondance de la bibliographie normande est

parfois bien trompeuse. Que de temps ne perdra-t-on pas à compulsier des livres faits avec d'autres livres lorsqu'il vaudrait mieux interroger directement les monuments, pour combler les lacunes des bons ouvrages, et même pour contrôler et pour compléter leurs renseignements. Car l'histoire de l'art fait des progrès continuels et les jugements, les attributions et les dates sont à reviser sans cesse. Et puis suffit-il de décrire les monuments? N'est-ce pas bien souvent un labeur illusoire? Quand on subit, au détour d'une page, certaines avalanches d'expressions techniques, on pense au mot de Napoléon : « Le moindre croquis m'en dirait bien davantage! » Il faut donc dessiner, photographier, lever des plans. Sur ce chapitre-là, nos devanciers nous ont laissé tout à faire.

Ne le leur reprochons pas. Songeons plutôt au plaisir que nous réservent ces courses aux clochers qu'il va falloir entreprendre. C'est d'abord un plaisir de chasseur. L'on va de surprise en surprise, les mauvaises alternant, bien entendu, avec les bonnes.

Un jour, le chasseur de vitraux fournira une dure étape pour aller admirer, à Lintot, près de Longueville, la place vide d'une *Résurrection* signalée par les auteurs : le brocanteur a passé par là. Ailleurs, le restaurateur a sévi, et ce sont des fragments anciens raccordés au mépris de la logique et devenus à jamais inintelligibles, quand ils n'ont pas été noyés dans une sauce vulgaire qui leur enlève toute saveur. Il faut pourtant persévérer et l'on trouvera dans les plus humbles églises, celle de Saint-Mards, de Saint-Pierre-Bénouville ou de Villers-sur-Aumale, des morceaux remarquables à peine indiqués par les livres.

Les jours même où il a été le moins heureux, notre explorateur n'aura pas perdu son temps. N'y a-t-il pas le charme

de la route? La poursuite des souvenirs d'autrefois ne rend pas insensible à la fraîcheur des chemins creux ni à la plantureuse beauté de la plaine cauchoise. Lorsque j'ai visité la région de Dieppe, voilà plus de quinze ans, j'allais d'église en église jusqu'au soir tombant. Quand la vallée s'emplissait d'ombre, je rebroussais chemin, et dans la fraîcheur du soir, je rentrais tout d'une traite, les jambes pédalant avec une vigueur nouvelle, tandis que la tête rêvait et travaillait.

Mais je m'aperçois que je date un peu, avec mon éloge de la bicyclette. Il ne me manque plus, pour être tout à fait ridicule, que de l'appeler la « petite reine », comme jadis le bon journaliste normand Pierre Giffard.

Qu'importe? Si la bicyclette passe de mode, elle est remplacée par l'automobile, qui porte sans fatigue l'archéologue et ses instruments de travail les plus encombrants. L'automobile permet d'étudier le même jour des monuments assez éloignés les uns de autres, partant de confronter des impressions fraîches. Vous pouvez voir dans la même matinée le vitrail de saint Pierre à Saint-Vincent de Rouen, et sa copie au Grand-Andely. Bientôt l'avion vous déposera le jour même à Londres, à la porte du musée de South Kensington, qui possède une réplique de la verrière rouennaise.

Ce jour-là, peut-être, on regrettera la primitive bicyclette qui vous laissait du moins le temps de penser, quand elle n'allait pas jusqu'à vous imposer des méditations salutaires.

En gravissant nos terribles côtes normandes, sous le soleil d'août, il est arrivé à l'explorateur le plus résolu de perdre courage. Il ne voyait plus que les fatigues de la recherche : « A quoi bon tant d'efforts? se demandait-il. La cathédrale de Rouen, Saint-Jacques de Dieppe, la Collégiale d'Eu, le château d'Angerville-Bailleul, passe encore, ce sont « choses

« de beautés, sources éternelles de joie ». Mais quand j'aurai visité tous nos cantons ruraux, quand j'aurai dressé la statistique de leurs églises, de leurs manoirs, de leurs calvaires, aurai-je enrichi d'une seule œuvre marquante les catalogues de l'histoire de l'Art ? »

Certes, on ne rencontre pas de chefs-d'œuvre à chaque pas, même dans notre pays. Mais les chefs-d'œuvre, pour les goûter pleinement, il faut se garder de les isoler. La meilleure façon de les comprendre, c'est d'étudier tous les efforts contemporains. On rencontre partout, du haut en bas de la hiérarchie artistique, un élément commun, c'est le métier. Tel détail, relevé dans une humble église peut nous expliquer un parti adopté dans une cathédrale et s'il est entaché de quelque gaucherie, il n'en fera que mieux valoir la virtuosité des grands maîtres maçons. Aussi bien importe-t-il de ne pas mettre au même rang tous les ouvrages d'une époque. Il n'est pas inutile de savoir que si tous les vitraux de notre temps se sont pas mauvais, tant s'en faut, tous les vitraux du XIII^e siècle ne sont pas admirables.

D'autre part, c'est en s'efforçant de connaître tous les monuments d'une région qu'on arrivera à mesurer le rayonnement des faits essentiels de l'histoire artistique, à suivre avec exactitude l'évolution du goût, le cheminement des modes et des innovations. Et par là, nous rejoignons le domaine des idées.

Car si tout ce qui est ancien n'est pas beau, je le répète, les œuvres du passé présentent toujours un intérêt humain. L'histoire de nos campagnes est inscrite sur les murs des vieilles églises. Maurice Barrès l'a dit avec son admirable maîtrise : les plus déshéritées ne sont pas indignes de notre vénération. Les sauvages destructions de la guerre ont rendu

maîtrise : les plus déshéritées ne sont pas indignes de notre héritage. Et si les incertitudes de l'heure présente nous font sentir, non sans effroi, la fragilité de notre civilisation, il faut, sans relâche, lui susciter des défenseurs. Faire connaître notre patrimoine français pour le faire aimer, le faire aimer pour le sauver, c'est la tâche capitale de l'historien d'art. Elle n'est pas indigne d'une jeunesse généreuse.

Nous avons dit les nobles joies que l'archéologie réserve à des yeux et à des esprits jeunes. Elle fait naître parfois, avouons-le, des sentiments plus dangereux, qui s'appellent la vanité et l'outrecuidance. Quand le débutant a pris cinq ou six fois ses devanciers en flagrant délit d'erreur, il court le plus grand risque de concevoir une opinion trop avantageuse de ses propres mérites et de traiter les grands anciens de haut en bas. On eut toutes les peines du monde à empêcher un de mes camarades, excellent travailleur du reste, d'intituler un chapitre de sa thèse : « Une erreur de lecture de M. Léopold Delisle ». Combien d'archéologues restent enfants, sous ce rapport, jusqu'à la fin de leurs jours, menant grand bruit de leurs découvertes, gardant jalousement de prétendus secrets et défendant avec une âpreté comique des priorités plus ou moins imaginaires !

Cette maladie des chercheurs n'a d'excuse que la jeunesse, il ne faut pas la laisser vieillir. Pour s'en débarrasser, il n'est que de fréquenter les vrais maîtres. Les hommes de ma génération doivent une gratitude infinie à ceux qui leur ont donné l'exemple de servir la science avec modestie, aux Emile Mâle, aux Eugène Lefèvre-Pontalis, aux Camille Enlart, aux John Bilson, aux Paul Vitry, et j'ajouterai pour ma part à trois de vos confrères, M^{me} Louise Lefrançois-Pillion, le D^r Coutan, et le regretté Louis Régnier. La

suprême récompense de l'historien d'art, c'est de se cacher dans le rayonnement d'une grande renommée, après en avoir été l'artisan désintéressé.

Sans que je l'aie mérité tout à fait, peut-être, cette enviable récompense m'est échue quand j'ai déchiffré sur un vitrail de Saint-Romain de Rouen, puis sur une verrière de la cathédrale de Tournai, le nom obscur d'un admirable artiste, Arnoult de Nimègue. En analysant le style et le métier de ces œuvres signées, et en multipliant les comparaisons, j'ai pu rendre à leur auteur hollandais plusieurs vitraux anonymes, mais non pas inconnus. Et il m'est apparu que cette production féconde se rattachait au mécénat d'un grand prélat de la Renaissance, Antoine Bohier, abbé de Saint-Ouen et de Fécamp, archevêque de Bourges et cardinal, l'ami de Georges d'Amboise.

Tout à l'heure, si vous me le permettez, quittant le ton du discours et m'aidant de la lanterne à projections, je vous exposerai les étapes de cette résurrection d'un vieux maître, trop heureux de confier le soin de sa gloire à l'Académie de Rouen.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. JEAN LAFOND

Par M. PIERRE CHIROL

MONSIEUR,

Vous souvient-il, au Lycée Louis-le-Grand, de ce noble péristyle, où, jeune étudiant de rhétorique supérieure, vous aimiez recevoir vos amis, et dans la générosité de vos dix-huit ans, vous rêviez fraternellement avec eux d'une histoire indéfiniment heureuse ?

Le portique était grave et ses arcades en plein cintre auréolaient d'une courbe sereine comme celle d'un cloître, un parterre en terrasse, dont l'atmosphère tranquille laissait percevoir la chanson d'un jet d'eau, au murmure éternel.

Dans ce silence apaisant, au sein de la grande ville, nous nous retrouvions chaque semaine, sur un banc de pierre, et nous nous plaisions à imaginer la vie, l'étude et l'amitié. Mais quelque fut l'envol de nos prétentions, avons-nous imaginé la minute présente, et l'honneur qui m'échoit de vous souhaiter la bienvenue au sein de la plus vénérable Société savante de la Normandie ?

Pour ma part, je m'en sens presque gêné : il me faut, pour la première fois, faire avec vous quelque cérémonie, et, sous

la fêrûle de notre règlement et la majesté de nos traditions, renoncer au plaisir de vous tutoyer !

Notre règlement, nos traditions : survivances d'un âge périmé, dira-t-on. Toutes ces courtoisies, si elle font sourire les jeunes et remplissent d'aise les anciens, ont bien failli interdire notre seuil au journaliste que vous êtes : Car pour un Camille Desmoulins célébrant en 1790 les journalistes comme les « soldats de la vertu », combien d'autres depuis lors, qu'ils s'appelassent Renan ou Gratry, stigmatisèrent en eux des écrivains à gages, ou des bretteurs sans vergogne ! Quel scandale, si l'un de nos membres connaissait le destin d'Armand Carrel, et quel thème pour chansonnier, si le costume de sa statue eût pu passer pour l'uniforme officiel de notre Compagnie !

Mais un examen minutieux de nos constitutions a révélé l'inanité d'une telle interdiction. Ce ne serait pas la peine vraiment de nous montrer si fiers de notre ascendance voltairienne pour avoir peur d'un « nouvelliste ».

Vous l'êtes, certes, au meilleur sens du terme, néanmoins vous prenez séance, mais de cette vocation « et par droit de conquête et par droit de naissance », selon le vers prosaïque de *la Henriade*, je ne saurais dissenter sans troubler notre sérénité. Je préfère donc — et je ne saurais m'en plaindre — considérer en vous le seul champion de l'archéologie et des vitraux normands — au surplus, nous ne parlions point d'autre chose il y a quelque vingt ans — et ce fut bien le ciment de notre amitié, le leitmotiv enchanteur de nos réunions sous le portique du Lycée.

Comme nos propos eussent étonné le concierge s'il avait été homme indiscret ! Il ne devait guère en surprendre de semblables. Pour être tenus au quartier latin, entre un

étudiant libre des Beaux-Arts et un interne jalousement enfermé, ils ne reflétaient ni l'élégant scepticisme d'alors ni la malice gauloise de toujours. C'était d'amour archéologique qu'il s'agissait, et les livres que je vous apportais en cachette étaient vraiment de tout repos; quel censeur soupçonneux, infatigable chasseur de brochures légères, n'eût aimé débusquer toujours comme lectures clandestines les œuvres vraiment monumentales d'Arcisse de Caumont et de Camille Enlart ?

Le pénible règlement de l'internat, que vous avez supporté pour la première fois à dix-sept ans, ne vous pesait pas : le proviseur s'en émerveillait, comme du rang excellent où vous vous étiez immédiatement classé dans cette élite : s'il avait connu et votre famille et votre passé, il eût trouvé cela tout naturel.

Votre famille vous prédisposait à la vie intellectuelle. Dois-je insister vraiment ? Les témoignages de son influence grandissante dans tous les domaines, si régénératrice dans les angoisses nationales, sont trop éclatants pour me laisser glisser aux détails sans faire preuve de puérité. Mais cet auditoire distingué, s'il redoute à bon droit mes pléonasmes envers vos grands morts, ne saurait me pardonner de ne pas résumer l'hommage dû aux vivants, en saluant au nom de l'Académie votre vénérable grand'mère, assise au premier rang de cette assemblée. M^{me} Dupré-Visinet, telle la sainte femme des Ecritures, peut contempler dans notre Compagnie sa postérité jusqu'à la troisième génération.

En cette réunion où son fils aîné occupe le fauteuil présidentiel, où son petit-fils vient prendre séance, l'élite de la Société rouennaise est heureuse de s'incliner devant celle qui sut être avec tant de dignité modeste et de dévouement

absolu, fille, femme, mère, aïeule d'esprits éminents et chez qui le culte de l'art n'a jamais primé le culte des vertus familiales et des exemples salutaires.

Votre passé tenait tout entier dans la chaude atmosphère maternelle et la discipline librement consentie au Lycée Corneille. Vous vous y étiez montré brillant élève, et vous aviez remporté en rhétorique le prix d'honneur, couronnant ainsi une ample moisson de succès annuels.

Mais cette instruction classique s'était amplifiée par des stages fréquents en Angleterre, où l'excellent chanoine Knox-Little, vous accueillait parmi ses enfants, sous les ombrages de Worcester.

« L'Angleterre est une école d'hommes », a dit l'abbé de Tourville et il faut bien convenir qu'aux jeunes Français exubérants, le contact de cette vie patriarcale, réaliste, procure une fructueuse formation. Je vous soupçonne d'y avoir pris l'amour du moyen âge, répandu de tout temps dans la jeunesse d'Outre-Manche ? Au retour, les merveilles de Rouen vous apparaissent — et ce fut la couleur et ce furent les vitraux.

La première trace de votre goût naissant en demeure dans un journal de lycéens, créé en 1904. Les « Etudes » furent fondées sous votre impulsion par les rhétoriciens du Lycée Corneille. Elle durèrent deux ans — ce qui est appréciable pour une feuille germée dans des pupitres scolaires — mais leur éclosion ne fut pas facile. Les rédacteurs apportaient de la copie à profusion, mais qui le croirait, les typographes étaient récalcitrants : même dans la rue Saint-Lô, il vous fut impossible de vous faire imprimer, et pour découvrir un éditeur téméraire, force vous fut d'aller jusqu'à Sotteville.

Cette cité, à l'avant-garde de toutes les audaces, recueillit votre prose — et je note pour l'histoire des idées qu'elle n'a pas reculé devant la témérité de faire paraître le premier journal de M. Jean Lafond.

Vous n'étiez pas d'ailleurs le seul fournisseur des sommaires encadrés par des souples méandres, signés André Mauger : On y retrouvait M^{me} Colette Yver, M. Henri Dupré, M. Jean Cerné et la politique de Bossuet y était quelque peu malmenée...

Mais je m'attacherai seulement à votre article sur Saint-Patrice : de ces pages a découlé votre orientation.

On sait, ou plutôt on apprécie depuis fort peu de temps, la splendeur éclatante de nos églises rouennaises; les guides illustrés, dans leur texte perpétuellement recopié, y insistaient peu, et les cochers de fiacre, dans les tournées de touristes, ne les signalaient pas.

Aussi, vers la fin du XIX^e siècle, des critiques malveillants ne manquaient pas de comparer les bourgeois rouennais à ces statues inanimées des sarcophages, dont l'indifférence a été si bien exprimée dans le tercet célèbre de Hérédia :

Ils gisent là sans voix, sans geste et sans ouïe
Et de leurs yeux de pierre, ils regardent sans voir
La rose du vitrail toujours épanouie...

Vous, au contraire, vous avez ouvert les paupières, l'esprit et l'âme. En quelle occasion ? Fut-ce au son de l'orgue, dans une cataracte de sons, comme il arriva à Viollet le Duc enfant, qui croyait, disait-il, entendre chanter la rose de Notre-Dame, où, au contraire, sagement assis auprès de vos parents, pendant l'interminable placidité d'un prône ? Il n'importe, mais pour un début, votre étude sur la vitrerie

de Saint-Patrice, si elle appelle aujourd'hui quelques rectifications, annonce toute votre carrière.

Vous aviez entrepris le sujet d'une manière scientifique en remontant aux sources, vous aviez découvert votre voie et la haute intelligence de votre père n'hésita pas à vous procurer toutes les facilités pour vous y engager à fond.

Le départ pour Paris s'imposait. Après le Lycée Louis-Le-Grand, ce devait être la licence de langues brillamment conquise, et le doctorat ès lettres.

Votre heureux destin vous fit entrer à la Sorbonne dans le temps même où s'asseyait en une chaire nouvelle un homme rénovateur et prince de l'iconographie, M. Emile Mâle, l'auteur justement réputé de *l'Art Religieux en France au XIII^e siècle*.

Vous aviez eu la chance de le rencontrer au Lycée, la dernière année qu'il y professait. Vous y fûtes son dernier élève dans l'enseignement secondaire, mais son premier disciple dans son nouveau cours.

Celui, en qui Gabriel Séailles saluait « le plus bel écrivain d'art depuis Fromentin », discerna sans tarder vos dispositions. Il devint votre ami, puisqu'il accepta de servir de témoin à votre mariage; il encouragea vos tendances et vous poussa vers la branche inexplorée du vitrail normand. Et comme cette enquête ample et diffuse risquait de ne pas révéler un noyau central, ce sujet de thèse dont jurys et candidats se montrent si friands, vous décidiez de choisir pour axe de votre travail le fameux Engrand le Prince, dont le chatoyant vitrail des Chars constitue un des joyaux de l'église Saint-Vincent. Votre hermine de docteur serait arrachée à quelque rutilante figure où brillerait le monogramme du verrier de Beauvais.

Sujet magnifique, mais de quelle étendue, car cet artiste n'est pas apparu, tel un météore : Il n'en est guère dans l'histoire de l'art : tout génie, pour être sainement apprécié, doit être « situé » dans son époque. Et la tâche, chaque jour, apparaissait plus redoutable.

Il n'existe pas d'exposé sérieux concernant la peinture sur verre, on découvre peu de bonnes notices sur les verriers du moyen âge, et nous nous débattons longtemps encore dans les broussailles d'une bibliographie où les documents de première main sont rares et disséminés plus que de raison. Mais votre juvénile ardeur vous excitait à la conquête de la région inviolée.

Bravement, vous fouillez les cartons, vous compulsez les estampes, vous vous penchez sans répit sur des manuscrits, vous poursuivez les listes des miniatures, même dans le laci des répertoires ; vous savez aussi vous astreindre à pénétrer la technique du métier, comme à remonter aux sources d'idées, à discerner les ateliers de fabrications, contemporains et rivaux, à dépister leur évolution dans le temps, leurs pérégrinations à travers les provinces, à renouer les traces des programmes imposés, par suite à retrouver l'enchaînement des idées, le succès éphémère des légendes, la mode des dévotions, l'influence des reliques et des corporations, le prestige des grands courants religieux et de l'Orient ensorceleur, bref, à connaître toutes les épreuves réservées à qui ne redoute pas de s'enfoncer hardiment dans les arcanes de l'hagiographie.

L'horizon de votre sujet reculait sans cesse : vous vous sentiez dans l'obligation joyusement acceptée de pousser vos investigations dans toutes les branches de l'activité intellectuelle. Rien de ce qui était humain au XV^e siècle ne vous demeurait étranger.

Aussi, à l'âge où l'on part pour la caserne, vous professiez une opinion judicieuse sur les graves problèmes — peut-être insolubles — qui troublent le monde de l'érudition.

Votre personnalité en avait reçu une empreinte ineffaçable : vos camarades de chambrée le virent bien, quand, ponctuel sous-officier au Havre, vous aviez encombré votre « carrée » avec les dictionnaires de Viollet le Duc et les mélanges des R. P. Cahier et Martin ; par votre zèle à le lire assidûment en vos moments de détente, vous aviez même promu Didron au rang d'auteur gai pour sous-officier : Quel Européen oserait après cela accuser de frivoles les distractions de tous les gradés français ?

Malgré cette ardeur dévorante, vous vous estimiez loin de compte avec Engrand le Prince. Hélas, vous le croyez encore, et laissez-nous espérer voir cesser nos regrets par la publication de votre travail, dont la préparation persévérante fut brutalement arrêtée par la guerre.

Qui ne se rappelle avec émotion la journée du 2 août 1914, et la foule silencieuse, disciplinée, résolue qui déferlait devant la façade de la cathédrale, radieuse d'un soleil triomphal. Vous avez pris bravement la route de Charleroi où vous deviez tomber, l'estomac traversé d'une balle. Comment le bruit de votre mort se répandit, puis l'heureuse catastrophe de votre captivité, tous vos amis le savent, qui entretenaient avec vous une correspondance suivie. Vos loisirs forcés furent encore consacrés à l'archéologie, comme à l'étude des langues de l'Europe Centrale.

Votre renommée vous méritait déjà de flatteuses invitations à collaborer aux recueils spéciaux : *Le Bulletin Monumental*, *La Revue de l'Art ancien et moderne*, mais tout

d'abord à ce précieux *Bulletin des Amis des Monuments Rouennais* qui, sous des consulats divers, accomplit de si bonne besogne.

Votre signature s'y rencontre, cautionnant l'étude sur Saint-Vincent en 1909, sur Arnoult de la Pointe en 1911.

Laissez-moi souligner toute l'érudition clairvoyante dont témoignent déjà vos premières œuvres.

La seule histoire de Salomé à l'église Saint-Vincent est caractéristique : Depuis les temps les plus anciens où l'on compose des scènes d'édification, la fille d'Hérodiade a connu un succès sans éclipse. Aucune époque ne l'a négligée, et, pour des raisons diverses, croyants ou libertins, dans les arts plastiques ou la littérature n'ont eu d'yeux que pour elle. Dans l'histoire du Baptiste, les faibles humains remarquent d'abord la jongleresse. Ses atours ne sont jamais assez luxueux, ni son sourire assez pervers. Qui pouvait donc songer à s'étonner de la rencontrer scintillante dans la verrière de Saint-Vincent ? Or, elle y constitue une interpolation, dont nul ne s'était avisé avant vous : la belle pécheresse n'avait pas séduit seulement le tétrarque, mais elle a médusé également les graves auteurs — paix à leurs cendres — qui ont parlé de cette église. Seul vous avez résisté à son charme, et vous l'avez montrée, créature frelatée, sortant en 1851 de l'officine de Duhamel Murette à Evreux.

Je voudrais seulement m'arrêter sur deux de vos travaux destinés à faire date dans nos études locales : la vitrerie de la Cathédrale de Rouen et les livres d'heures normands.

En dépit de ces excellentes publications sur des points spéciaux de la Cathédrale, dont l'Académie montre avec fierté les textes en son *Précis*, la Primatiale normande n'a pas encore été disséquée en une vaste monographie : le public

fit donc bon accueil au petit volume de l'abbé Loisel, trop tôt ravi à la science de la Beauté, et que nous eussions été heureux d'accueillir dans nos rangs. Mais à l'inventaire architectural, l'auteur eut le bon esprit de vouloir ajouter un travail sommaire sur la vitrerie. Il vous confia ce sujet inédit et vous débutiez ainsi : « La vitrerie de Notre-Dame de Rouen n'a pas la renommée qu'elle mérite : cela tient sans doute à ce qu'elle n'a pas été étudiée d'une façon digne d'elle ». Voilà bien la dernière fois que pareille phrase sera proférée, car vous donnez incontinent un schéma dont nul auteur ne saurait désormais faire fi, et qui appellera seulement des développements, à commencer par les vôtres.

Pour la première fois, vous avez déchiffré et catalogué les panneaux, classé les époques, évalué la valeur artistique ou jugé la technique, malgré l'accusation de sécheresse dont les esprits superficiels pourraient vous taxer.

Aucune littérature dans cette rude méthode, et pourtant vous rencontrez la légende de saint Julien l'Hospitalier. Vous avez tenu à demeurer homme de science aussi. Votre nomenclature a bien prouvé l'exactitude d'une heureuse formule échappée à votre plume : « Si Rouen n'avait que sa cathédrale, elle compterait encore parmi les « villes saintes » du vitrail ».

Dans les « Manuscrits à peinture de l'Ecole de Rouen », beau livre d'images, comme les Sociétés savantes devraient en offrir souvent aux grandes personnes, vous vous êtes spécialement réservé l'innombrable famille des Livres d'Heures, trop négligés d'ordinaire. L'élève de M. Mâle y donne sa pleine mesure, sa science, comme son style, est souriante, mais profonde, et il procède par allusions délicates. Vous avez ainsi porté un témoignage singulièrement fort au compte

de ces vieux enlumineurs, fidèles jusqu'au bout aux « Belles bordures d'or » plus conformes à leur génie que les candélabres italiens.

Ces travaux n'étaient point votre seule manière d'atteindre le public et de faire son éducation. Dans une suite de conférences aux « Mercredis littéraires », au cours des promenades des Amis des Monuments Rouennais, votre savoir paré d'humour faisait recette, et, la mode s'en mêlant quelque peu, l'étude et l'amour du vitrail prirent droit de cité dans l'éducation post-scolaire des jeunes filles.

Le sujet, certes, est captivant; mais comme vous saviez le parer pour le montrer en public : Il avait le mérite de la présentation, et, dois-je le dire, pour un exposé sursaturé d'érudition, être limpide et enjoué constitue une heureuse exception. Vous savez être net et clair, en un mot, vous parlez français.

En effet, depuis la renaissance du goût médiéval, on constate une crise de la langue dans le camp des amateurs : après Chateaubriand et l'écriture « troubadour » dont il se défendait d'être le père, après les mystiques, fils de Ruskin, parurent les scientifiques armés d'un effroyable attirail de termes d'une étrange précision : sous leur plume, que de cavets, d'onglets, de boudins dégagés, de zigzags contre-zigzagés, de disques percés d'un ombilic ! Avouons-le en toute franchise : il faut parfois un grand courage, Monsieur, pour lire attentivement une description archéologique, et pour digérer cet élixir.

Si nous avons parfois, ensemble, souci de ces proses rébarbatives, nous avons estimé toujours le mérite, l'effort des spécialistes — si probes — qui s'y délectent. Vous le défendiez, d'ailleurs, contre moi.

Avec indulgence, vous invoquerez, pour les autres, les exigences sévères de l'argumentation. Cependant, malgré la

spécialisation de votre sujet, vous n'êtes jamais tombé dans cet excès de documentation rébarbative. Vous êtes complet, certes, mais vous savez exposer clairement, revêtant tout d'expressions adéquates et simples, familières, même malicieuses, car votre sourire sait être acidulé, votre pureté de syntaxe ne subit aucune atteinte d'avoir à produire tant de textes, ni d'être mise en demeure d'évoluer, munie de termes spéciaux : vous savez demeurer attique sans verser dans la préciosité, simple, en évitant l'archaïsme, précis sans sécheresse, et vous enchâsez les citations des vieux auteurs, comme des escarboucles brillantes au centre d'un filigrane savant. Mais ce filigrane est moins un travail de patience qu'une composition aux parties savamment calculées, où le styliste, sans difficulté, a su prendre la main de l'érudit, pour lui faire éviter le fatras indigeste auquel trop d'archéologues, même réputés, se croient obligés de sacrifier.

Comment s'étonner, après cela, si l'Académie de Rouen, malgré une tradition douteuse d'ostracisme, se devait de vous ouvrir ses portes ?

Quoiqu'il n'ait pas été possible à notre regretté confrère M. Bordeaux de mettre des noms sur nos fauteuils et rétablir une généalogie brouillée depuis longtemps, vous venez, ce me semble, succéder parmi nous à Hyacinthe Langlois, fût-ce à un siècle de distance, ce qui est peu au regard de l'immortalité académique.

La place de cet antiquaire, de cet initiateur étonnant était demeurée vide.

Ne devons-nous pas découvrir un successeur à l'auteur de *l'Essai sur la Peinture sur Verre* ? Non, certes, que votre bagage scientifique ni que votre toilette puissent être comparés à ses productions hâtives ou à son allure de rapin. Vous

n'avez eu garde, comme lui, de vous présenter parmi nous en pantouffles, faute d'avoir pu retrouver vos brodequins portés chez le fripier, vous prenez sa suite avec le bénéfice de tout un siècle de méthode exacte. Et dès l'origine, le respect de cette méthode vous faisait postuler plaisamment qu'il vous faudrait attendre l'âge de quatre-vingts ans pour tenter de rédiger avec une documentation suffisante un nouvel essai sur la peinture sur verre : Quelle probité dans la collation des fiches : Mais vous ne tiendrez pas votre parole, c'était là une boutade à l'adresse du Grand Ancêtre. Soyons-lui indulgent, Monsieur, et pardonnons aux jugements hâtifs et aux insuffisances du mince volume consacré à un sujet si vaste.

En ces pages se trouve vraisemblablement la source où Flaubert puisa la matière de son célèbre conte : *Saint-Julien l'Hospitalier*. On sait les relations de l'écrivain et de l'archéologue, l'apostrophe cinglante dans la lettre au Conseil municipal en fait foi. Les œuvres de Langlois figuraient donc dans la bibliothèque de Croisset et, hors de toute la vitrerie de Notre-Dame, seule la légende de saint Julien y est longuement expliquée et dessinée. Comment hésiter à reconnaître alors dans cet ouvrage l'inestimable « filon » dont le grand écrivain a tiré l'argument du récit qu'on « voit sur la verrière dans l'église de son pays ».

Ce volume n'a pas exercé seulement la verve d'un romancier. Il a puissamment aidé à relever le vitrail du discrédit où il était tombé depuis deux cents ans. Certes, il prophétisait une renaissance merveilleuse à brève échéance, mais pour avoir été plus laborieuse que M. Langlois ne l'augurait, elle ne s'en est pas moins épanouie.

Je croirai donc utile d'y retenir votre attention quelques instants, en hommage au zèle de notre collègue disparu, et

pour vous inciter, Monsieur, à poursuivre la croisade artistique dont les fruits sont déjà si appréciables.

La courbe de ce redressement est curieuse, mais dépourvue de grâce, et combien sa rigueur paraîtra fatigante à cet auditoire charmé par la fantaisie amusée de vos variations sur l'archéologie, le sport et la jeunesse.

Vous êtes venu, parmi nous, brillant chroniqueur avec « un premier Paris ». J'apporte maintenant un sévère état des lieux « couvé dans une agence d'architecture », et Musset l'aurait déploré à bon droit « nu comme le discours d'un Académicien ».

Et je n'aurai même pas à ma disposition les splendides autochromes de M. Albert Monfray, votre précieux auxiliaire, et notre ami à tous deux.

L'histoire du vitrail ressuscité est instructive, n'en déplaise aux anathèmes des critiques d'art gonflés d'imprécations pour les reproductions modernes de l'art religieux.

Qui ne se souvient des violences dont bouillonna Huysman à ce sujet? Ne craignez pas de me voir ramasser sa plume acerbe ni user de son vocabulaire pour être l'interprète de l'Académie de Rouen. Il y aurait faute de goût et déni de justice. Car l'histoire impartiale dont je voudrais maintenant esquisser les grandes lignes est moins drôle, elle est surtout plus touchante dans l'effort maladroit et persévérant de ces tentatives même pitoyables.

On sait comment aux yeux des artisans du XVIII^e siècle, le vitrier Pierre Levieil, qui avait été novice à Saint-Wandrille, parut écrire, dans son grand ouvrage, une manière d'épithète sur la tombe définitivement scellée du vitrail français. Le règne des fenêtres blanches dans les églises semblait établi sans retour. Il apparaissait comme un des

résultats les plus tangibles de la Contre-Réforme, secondée en notre pays par l'influence de la Compagnie du Saint-Sacrement et l'action efficace de l'illustre Normand le Bienheureux Jean Eudes, dont le zèle pour la décence du culte s'attachait à blanchir les églises, et partant, à les éclairer.

L'Angleterre n'avait pas connu ces ardeurs, et les plus qualifiés de ses peintres n'ont pas méprisé les vastes baies des collèges, à Oxford et à Cambridge, pour y rompre leurs compositions aux compartiments du style perpendiculaire. A un Reynolds symbolisant les vertus théologiques à Christ-Church pourrions-nous opposer des œuvres contemporaines signées Boucher ou Fragonard ? Rien d'étonnant si les Français s'éprenant à nouveau de fenêtres coloriées, iront chercher des leçons en terre saxonne.

En 1798, l'Anglais Dihl, céramiste émailleur, exposa des tableaux reproduits sur double glace d'un mètre de côté. Cela parut, et c'était effectivement, une merveille de difficulté vaincue, tant la peinture était méticuleuse et si grande était la plaque obtenue en un seul morceau.

Le succès populaire piqua au vif le directeur de la manufacture de Sèvres, Brogniard. Ce chimiste, en 1801, parvint, à son tour, à reproduire un tableau sur glace. Cette dénomination du catalogue va fausser pour un demi-siècle le goût du public français ; par la renommée artistique de la célèbre manufacture, le tableau translucide sera proposé comme le but idéal, rejetant, tel un mode barbare d'exécution, le réseau de plomb ancestral, peu propice à cette aquarelle décolorée.

Comme l'idéal consisterait à atteindre au naturel, nul sujet dans ce genre ne devait être plus relevé que le portrait, et quels portraits reproduire, sinon les traits augustes du Pape et de l'Empereur ? Les modèles s'imposaient d'eux-mêmes, et

Napoléon apparut ainsi à une fenêtre du Musée des Monuments français! Comme Pie VII à la bibliothèque de Versailles!

On n'imaginait donc pas que le décor translucide pût être détaché « du plus noble des arts » — excusez mon jargon de style — et qu'il pût être réduit à l'obligation d'emprunter pour point de départ des verres de couleurs teintés dans la masse. D'ailleurs, certains tons eussent alors fait défaut, notamment le rouge.

L'architecte des bâtiments civils, à la basilique de Saint-Denis, — ce laboratoire où tous les techniciens se firent la main sans scrupule, — ne l'avait obtenu qu'à l'aide de cristal coloré par l'oxyde d'or.

Les Allemands tournaient la difficulté à Munich en 1823, mais, trois ans après, le protectionisme absolu d'un ministre, en refusant une licence d'importation, fit ouvrir un concours pour la production du verre pourpre; et Pierre Bontemps parvint à la réaliser à la verrerie de Choisy-le-Roi. Celui-ci doit donc être cité parmi les champions de la résurrection dont nous tentons l'exposé.

Comme ils étaient peu nombreux ces champions en 1828! Parmi cent quatre-vingt-neuf verriers dont le chiffre d'affaires atteignait vingt millions, apparaissent seulement trois ateliers consacrés à la fabrication des vitraux.

Mais l'opinion évoluait. Le monde officiel leur devenait favorable, et le Préfet de la Seine, le comte de Chabrol, prit la tête du mouvement. Il appela, en 1826, un Anglais, M. Jones, pour exécuter à Sainte-Elisabeth trois fenêtres de l'abside, en émail sur glaces.

Le succès fit engager Jones à la Manufacture de Sèvres. Bien loin de lui être néfaste, la révolution de 1830 accé-

léra le mouvement. La reine Marie-Amélie adopta cette mode, et Sèvres connut une faveur accentuée. La liste civile payait largement et la manufacture royale put témoigner de sa virtuosité et de son goût parfois douteux dans trois édifices caractéristiques : l'église d'Eu, les chapelles funèbres de Neuilly et de Dreux.

Brogniard avait bien abandonné l'idéal de la glace en un seul morceau; il avait admis quelques plombs et quelques fragments de verre coloré dans la masse, mais il cherchait à relever son genre bâtard par la valeur des artistes chargés de dessiner les cartons. Ingres, dans les chapelles royales; Delacroix, à Dreux, à Valmont et à Eu; Flandrin, à Saint-Germain-des-Prés, ont ainsi donné une fois de plus le témoignage de leur science du mouvement ou de la ligne, mais aussi la preuve que grand peintre et grand verrier ne sont point des termes forcément synonymes. Et le *Saint-Antoine-de-Padoue*, mignard et fade à souhait, qui se voit à Dreux ferait d'Ingres — réclamé maintenant par tant d'écoles diverses à titre de grand-père — un des protagonistes authentiques de l'imagerie lamentable de la rue Saint-Sulpice.

Les expériences coûteuses persistèrent à Sèvres, malgré les mécomptes et les réserves des archéologues. Seule, la mort de Brogniard, en 1847, arrêta l'expérience de ce monopole qu'avaient condamné depuis longtemps quelques manufactures privées, où se remettait en honneur la technique véritable.

Les premiers noms à citer demeurent Choisy-le-Roi, avec Pierre Bontemps, et Thibault, à Clermont-Ferrand. A ces professionnels de la matière, il faut joindre les dessinateurs Lusson et Steinheil, dont le carton de *la Passion*, en 1838, paraît être la restitution sincère et réussie.

La Commission des Monuments historiques ouvrit un con-

cours en 1848 pour restaurer la Sainte Chapelle. Elle accueillit quarante-cinq verriers concurrents, où se lisent les noms de Gérente, Coffelier, Lafaye et Maréchal.

La cause du véritable vitrail était gagnée; peut-être son triomphe allait-il être trop complet?

Aux chimistes émailleurs succédaient les peintres verriers, et les tableaux sur glaces laissaient le champ libre aux mosaïques montées en plomb : sous l'impulsion de Viollet le Duc, des spécialistes tentaient loyalement de retrouver la technique ancienne de la reproduction et ils atteignaient au pastiche.

On cria au miracle, un peu vite, comme à l'ordinaire, et nous en jugeons maintenant avec moins d'enthousiasme. Les verres colorés étaient trop crus, dépourvus de nuances.

L'espérance la plus grande régnait donc au début du Second Empire. Tout allait être soumis à la bonne doctrine et les techniciens tenaient, cette fois, le tour de main propre aux belles époques françaises, et la manière de s'en servir.

Sur ce sujet, une brochure-réclame de Didron est vraiment bien amusante. Le directeur des *Annales archéologiques* s'y montre rempli de la même assurance qui anime, trente ans et cinquante ans plus tôt, les derniers chapitres de Leveil et de Langlois. Il ne recule devant aucune restitution, réputée authentique, et se déclare apte à procurer dans le style du moyen âge tout le mobilier nécessaire aux églises selon les plus parfaits modèles.

L'apport des derniers siècles doit être éliminé sans pitié : Il n'est point jusqu'à l'orgue dont l'ampleur récente ne paraisse une décadence, et à ce titre il le qualifie de « machine beuglante » en émettant l'espoir de le voir rapidement ramené à ses proportions du XII^e siècle, pour soutenir la psalmodie d'un doigt unique et indécis : Si M. Didron eût réussi dans

sa tentative, si, dans sa frénésie médiévale, il eût arrêté l'essor de Cavallé-Coll, quelle catastrophe, Monsieur, pour votre famille!

Mais pour ne pas s'être produite, fort heureusement, avec tant d'ampleur, elle s'est exercée plus que de raison, et j'ai tenu à signaler ce prospectus, comme un document type, très propre à faire saisir la tendance dont, vingt ans durant, le vitrail allait être affecté. Ce fut bien l'esclavage du pastiche, dont fut contaminé l'art chrétien tout entier.

Permettez-moi de signaler le fait : l'attitude des esprits devant le problème des verrières marque l'étiage général du goût religieux : traditionalisme mécanique, sans saveur ou épanouissement vivant.

Qui sait si la campagne de Didron, réaction nécessaire mais trop absolue, n'a pas été néfaste au point de vue général?

Les catholiques de France ne doivent-ils pas lui demander un compte sévère de tant de générosités traduites en œuvres décrépite, aussitôt qu'enfantées, dont l'aspect glacial, dans sa correction stérile, trahit devant la postérité la foi vivante à laquelle ils adhéraient de toute leur âme ?

Aux Expositions universelles, il fut possible de mesurer l'ampleur des efforts : le vitrail y parut avec éclat et toujours en progrès.

L'année 1855 voit triompher la formule médiévale, les œuvres commencent à être de bonne qualité : les signatures révèlent des noms désormais consacrés : Coffetier, Vincent Larcher, Lusson, Gérente, Audinot, Didron. Le vitrail civil renaissait plus timide dans les immenses baies du Palais de l'Industrie. Mais cette production de Maréchal y fut peu goûtée.

A l'Exposition de 1867, cinquante-cinq verriers figuraient

au catalogue, à côté de quelques attardés se devinent quelques novateurs, inspirés par les colorations des tapisseries de haute lisse. Ces positions duraient encore en 1878. Le vitrail d'église, en cette période constitue l'article riche, et nos séries rouennaises du XVI^e siècle, sont alors complétées par des ateliers qui ne doutaient de rien hélas ! ni surtout de leur immense talent. Le métier était florissant, il tournait au commerce.

Viollet le Duc venait de disparaître et avec lui le règne officiel de sa théorie excessive et funeste concernant l'unité de style. Un autre chef surgissait : M. Magne découvrit et publia en 1884 les vitraux de Montmorency. Il a reçu mission de les compléter, et une école de restaurateurs et de techniciens — novateurs ceux-là — s'en trouve constituée. Il résumera son action pédagogique dans la déclaration suivante : « Le choix d'un style n'est pas en question puisqu'il s'agit de créer une œuvre d'art. L'artiste qui n'est pas un copiste est le maître de sa composition, interprétant suivant son sentiment personnel la nature qui lui fournira les éléments du décor. Ce qui importe, c'est que le vitrail ne soit pas un tableau ».

Comme nous sommes loin des aquarelles anglaises péniblement reproduites sur glaces en 1830, et des marqueteries violentes de 1848 !

L'Exposition de 1889 vit les premiers résultats de la nouvelle esthétique. Eugène Grasset apparaît comme un coryphée de grand talent, sobre et distingué ; il a marqué l'art décoratif de la dernière décade séculaire. Il y triomphait par ses cartons de la cathédrale d'Orléans, à la gloire de Jeanne d'Arc, cartons malheureusement non exécutés, et une composition *Saint-Georges* sortis des ateliers célèbres de M. L. Bégule, le créateur du centre lyonnais.

Dans cet atelier on y accueillait plus discrètement qu'ailleurs les conquêtes nouvelles de l'industrie, les verres plissés, martelés, américains, mis à la mode par Tiffany, de New-York, et qui devaient atteindre et même pervertir un peu le grand public à l'Exposition de 1900.

Celle-ci fut éclectique et permit de constater combien enrichie par la science était la palette des peintres verriers.

Aux outrances des Américains, couleurs et dessins, répondaient les tonalités archaïsantes des pré-raphaéliques anglais, qui n'avaient eu garde de négliger la ressource de la lumière irisée.

Non seulement Walter Crane, William Morris s'y étaient adonnés, mais le grand Burne-Jones lui-même ne dédaignait pas de reprendre pour Oxford le thème admirablement riche de la Création, et ses beaux anges porteurs de globes, dont une réplique se voit à Paris à l'église américaine, présentent une disposition inspirée peut-être par nos bas-reliefs rouennais au portail des Libraires.

La cause du vitrail moderne, traditionnelle dans son procédé, mais non archaïque dans sa forme, atteignant au style sans passer par le pastiche était gagnée. Le fait significatif éclate alors par une décision de l'Archevêque de Paris, nommant M. Magne architecte du Sacré-Cœur de Montmartre.

La puissante basilique, une des plus belles créations de l'art monumental, apparaissait dans une nudité farouche et désobligeante aux yeux de la masse, elle réclamait le décor du mobilier et des vitraux; on pouvait craindre le pastiche somptueux : Déjà quelques mosaïques d'échelles réduites garnissaient quelques fenêtres, et des gestes d'histoire récente s'y inscrivaient sous les plissés du XII^e siècle. Nous étions

menacés de contempler sainte Marguerite-Marie, moniale selon saint François de Sales, dans le costume d'Agnès de Méranie, ou de Blanche de Castille. Le cardinal Richard, qui ne passait pas pour téméraire, laissa l'artiste moderne décorer, avec les ressources et la couleur du XX^e siècle un édifice, ex-voto de ses désastres et symbole de ses espérances. Et l'on vit les larges baies se colorer de vastes taches pourpres ou azur, toutes frémissantes d'ailes, qui semblaient résonner du galop des chevauchées en arc-en-ciel ou s'illuminer d'aurores suaves qui nimbaient les Béatitudes.

Ainsi, sans même tenir compte des autres techniques modernes, incrustations ou émaux, il n'est pas téméraire de comparer le Sacré-Cœur du XX^e siècle au Saint-Denis du XII^e, pour le rôle d'initiateur dans l'art décoratif moderne.

Les prémices ainsi posées devaient être fécondes. Et pour tous les programmes nous apportons aujourd'hui des solutions nouvelles, sans redouter les colorations les plus hardies où, bien souvent, se retrouve un reflet du passé. Les costumes modernes ont acquis droit de reproduction et les poilus de la grande guerre ont taché de bleu des paysages aussi dévastés que les règles de la composition décorative mises à mal par de farouches novateurs.

Mais ne nous lamentons point : à chaque époque, le progrès a été payé au prix d'efforts maladroits, dont un chef-d'œuvre a effacé le souvenir.

Le verrons-nous surgir, sous l'impulsion des maîtres modernes, qui s'orientent eux aussi vers le vitrail, malgré les voûtes et les murs offerts à leur pinceau ?

En France et hors de France, la décoration lumineuse attire les artistes. Les communautés protestantes garnissent de compositions très modernes les baies des antiques cathé-

drales de Suisse; et Maurice Denis, à Genève, leur donne la réplique, dans les nefs nouvellement édifiées par les catholiques.

Acclamations et anathèmes se succèdent et engendrent une émulation, déchaînent des passions qui témoignent de la vitalité très ardente de cette branche où brillent aujourd'hui les Gréber, les Gaudin, les Bourgeaud, les Barillet, les Chigot et tant d'autres.

L'art qui vous est cher, Monsieur, connaît donc un nouveau éclatant : on dirait une pousse fraîche et gigantesque au vieil arbre de Jessé dont nos ancêtres furent éclairés à chaque stade de leur histoire artistique.

Mais s'il veut encore atteindre l'âme des foules et ne pas l'amuser seulement un instant par son coloris pittoresque, l'art du vitrail devra répondre à des thèmes facilement saisis et nettement ordonnés. Qu'il écarte ces verroteries amusantes mais sans âme, qui conviennent aux orientaux rêveurs et primitifs, et dont on a tenté récemment l'emploi dans quelques églises parisiennes. Pour les fils des civilisations raffinées, savantes, trop érudites peut-être, une autre ordonnance est nécessaire, qui atteigne l'esprit par delà les yeux : Rajeunissement de vieux thèmes, apports d'idées nouvelles, réalisation et adaptations aux nouveaux besoins, voilà la croisade qui s'impose, même, si elle devait conduire l'artiste à représenter les taxis dans un vitrail consacré à la victoire de l'Ourcq, comme l'a fait Maurice Denis au Raincy.

Ces vérités sonnent étrangement aux oreilles de la clientèle trop portée à abuser des poncifs : Ce fut pourtant l'honneur de chaque époque d'introduire dans les éléments du

décor la marque propre de l'état de sa civilisation, et de là jusque dans les objets les plus sacrés du culte.

Notre temps doit donc, juste témoignage, laisser des vitraux à la fois religieux et modernes. Mais il ne le pourra s'il n'écoute des guides qui sauront rattacher la juvénile ardeur aux traditions les plus certaines de notre race.

Qui mieux que vous, Monsieur, serait désigné pour remplir ce rôle en notre région ? Vos études d'iconographies générales, vos immenses références locales, vos connaissances techniques ont puissamment contribué à populariser de nouveau cette branche dédaignée et peu comprise dans sa symbolique.

Une double tâche s'impose à votre zèle, vous avez à parfaire votre œuvre, en révélant à notre vieille province, par des publications suivies, le riche trésor dont nous sommes tous héritiers, mais aussi vous devez, au lieu de nous inciter à l'archéologie stérile, à la reproduction mécanique, nous prêcher l'évolution nécessaire, en faisant observer au surplus combien fallacieuse est l'illusion qui pousserait à juxtaposer des pastiches aux chefs-d'œuvre anciens.

Pastiche, ce mot est revenu souvent sur mes lèvres, mais sachons reconnaître en lui le grand ennemi dont nous devons pourfendre le cadavre sans cesse ressuscité !

Puissent vos analyses implacables, en révélant les supercheries, en dénonçant les contre-sens hagiographiques, retirer à certains verriers, et à tous les clients ce goût du style ancien indigne d'une patrie si féconde à tous les stades de son histoire : aussi, je souhaite ardemment aux Normands de profiter amplement de votre érudition et de vos conseils, pour suspendre aux fenestrages sinueux de leurs églises, qu'elles soient anciennes ou nouvelles, des œuvres de goût résolument

moderne, dont la hardiesse, la sincérité, mais aussi l'équilibre et l'harmonie artistique ne soient pas indignes de la production de leurs glorieux ancêtres.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie concernant l'histoire du vitrail au XIX^e siècle est assez restreinte. Elle est disséminée dans de nombreux opuscules, ou même dans les catalogues des fabricants ou d'expositions universelles, dans les notices de grands édifices telles que les chapelles de Dreux, de Neuilly, les basiliques de Fourvières, du Vœu National de Montmartre, etc.

On consultera avec profit, outre les ouvrages généraux de Viollet-le-Duc, Olivier Merson, Lucien Magne, Didron, les volumes suivants :

L. Magne : *Les Vitraux de Montmorency*, 1885.

E.-H. Langlois : *Essai sur la Peinture sur verre*. Rouen 1832.

Pierre Leveil : *Traité de la Peinture sur verre*, Paris, 1768.

Alex. Lenoir : *Traité historique de la Peinture sur verre*. Paris, 1856.

Emile Thibaud : *Considérations historiques sur la Peinture sur verre*. Paris 1842.

Didron et Thibaud : *Manufacture de Vitraux*. Paris et Clermont.

Bourassé : *Verrières de la Cathédrale de Tours*.

P. Lafaye : *Rapport à l'Académie des Beaux-Arts sur les procédés d'exécution des vitraux*, Paris, 1864.

Joseph Meunier : *Notice sur la Peinture sur verre ancienne*. Paris, 1843.

L. Charles : *La Peinture sur verre au XVI^e siècle et à notre époque*. Le Mans, 1860.

Edouard Didron : *Etude sur la Peinture sur verre dans Revue des Arts décoratifs*. Paris, 1889.

Bontemps : *Guide du Verrier*. Paris, 1868.

Alf. Darcel : Notices sur Steinheil, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1885.

L. Magne : *Décor du Verre*. Paris, 1913.

L. Bégule : *Un Atelier lyonnais*. Lyon, 1900.

F. de Lasteyrie : *Histoire de la Peinture sur verre*, 1857.

On trouvera, en outre, une bibliographie détaillée dans *l'Histoire de l'Art*, d'André Michel.

NOTE SUR LES SIMILAIRES DE L'ABSINTHE

Par M. le D^r BOUCHER

La question des similaires se confond avec celle de l'absinthe, d'autant que la plupart des essences qui entrent dans leur composition se trouvaient déjà dans la fatale liqueur qui a accumulé tant de ruines.

Préoccupée des désastres que l'extension de ce produit redoutable avait causé dans les agglomérations ouvrières, et des charges qui en résultaient pour les divers services d'assistance publique (tuberculose et aliénation mentale), la Chambre des Députés avait, dès 1900, invité le Gouvernement à consulter l'Académie de Médecine à son sujet.

Le 10 mai 1903, celle-ci déclarait dangereuses *toutes les essences naturelles ou artificielles*, et le professeur Lannelongue, soutenu par MM. Bérenger et de Lamarzelle, instituait au Sénat une Commission qui, après avis de médecins et de chimistes, déposait, le 7 juin 1912, un projet de loi sur l'interdiction de l'absinthe. Il fallut la gravité des événements de la guerre pour que, grâce à l'énergique intervention du général Galliéni, parût le décret du 8 janvier 1915 prohibant l'absinthe. La loi du 16 mars 1915 en interdit la vente et la fabrication, pour sauvegarder la santé de nos troupes et des armées alliées.

Mais aussitôt la campagne terminée, la Maison Pernod commença à répandre des boissons ayant les plus grandes

analogies avec l'absinthe. En 1922, elle était condamnée par la Cour de Cassation qui confirmait la décision du tribunal de Nîmes au sujet de l'anis oxygéné Pernod, confisquant les liqueurs fabriquées et fermant l'usine de Montfavet.

Les liquoristes, se sentant menacés, obtinrent, le 17 juillet 1922, le retrait de la plupart des mesures de sauvegarde adoptées pendant la guerre, restreignant la fermeture des débits frappés pour inobservance de la loi, etc... Portant la question sur le terrain de la chimie, ils demandèrent au Gouvernement de définir par un décret les *similaires de l'absinthe*.

Or, tandis que l'Académie de Médecine, la Société des Experts-Chimistes (1) et des professeurs éminents comme M. Charles Richet, considéraient *toutes les essences aromatiques* incorporées à l'alcool comme susceptibles de produire, à différents degrés, les symptômes d'empoisonnement dus à l'absinthe, les chimistes des établissements incriminés fabricant les similaires s'attachèrent à discuter le décret du 24 octobre 1922 qui avait fixé la saveur et l'odeur des produits, leur trouble par l'addition d'une certaine quantité d'eau, la teneur en alcool qui ne devait pas être supérieure à 40°, et la quantité de sucre qui ne pouvait dépasser 150 grammes par litre, tous points à discussions interminables.

Des procès eurent lieu au sujet des analyses, tandis que se multipliaient à l'infini les marques d'apéritifs : Berger, Pernod, Picon, Tomysette, Junod, Anis del Oso, Pair Roquet, Cressonnée, Amourette, Pernis, Clacquesin, Suze, Mandarin, Rubis orange, etc., etc.

(1) Séance du 13 décembre 1922.

Pourchassés en Italie, au nom de la santé publique, par la vigilante administration de M. Mussolini, les apéritifs italiens Cinzano, Arditi, Romano, etc., viennent encore concurrencer les nôtres et chercher une clientèle qu'ils ne trouvent plus chez eux.

L'effet désastreux de cet empoisonnement ne tarda pas à se faire sentir d'une façon telle que les Conseils généraux s'en émurent. Le 22 août 1923, le Conseil général du Rhône « *considérant que la suppression de l'absinthe a eu les meilleurs résultats, spécialement dans la diminution du nombre des aliénés*, demande à l'unanimité au Gouvernement l'interdiction absolue des boissons dites « similaires ».

Depuis cette époque, de nombreuses Ligues antialcooliques et cinquante-sept Conseils généraux ont, dans toute la France, adopté le vœu en question, représentant l'opinion de plus de vingt-huit millions de Français.

Néanmoins, le Gouvernement ne se décide pas à faire siennes les décisions de l'Académie de Médecine, de la Société des Experts-Chimistes et des plus hautes autorités scientifiques de notre pays, et à proscrire les apéritifs « aromatiques », mesure demandée même par les Syndicats des Hôteliers.

Il reste hésitant à promulguer le décret vivement attendu par tous ceux qui se préoccupent de la santé de nos concitoyens, s'arrêtant à ces questions de degré alcoolique, de mélange plus ou moins opaque, de quantité de sucre par litre d'eau, ce qui permet l'extension du mal.

En attendant, les distillateurs et les liquoristes, par des affiches dans la rue, dans les hôtels, dans les théâtres, journaux, revues, illuminations colorées, même carnets de timbres-poste, etc., etc., s'efforcent de créer la suggestion, et ils n'y

réussissent que trop, à en juger par le nombre des aliénés et des tuberculeux qui augmente, malgré les efforts admirables des Offices d'hygiène sociale multipliés sur tout le territoire français.

Les bénéfices des distillateurs sont tels que la Maison Cusenier, par exemple, a vu, certaine année, doubler le capital engagé par ses actionnaires, et cela au détriment de la race française.

Comme comparaison, le nombre des crimes dus à l'alcool augmente d'année en année, les accidents d'automobile où l'ébriété du conducteur tient une large place vont en décuplant, au point que les journaux peuvent tenir une chronique quotidienne des catastrophes.

Aussi les employés de chemins de fer ont-ils commencé à réagir en établissant sur toute l'étendue de notre pays des Associations de militants tempérants, pour lutter contre un mal qui, dans leur corporation, était particulièrement redoutable, suivant en cela l'exemple de leurs collègues des Etats-Unis.

Un dernier exemple pris à Rouen.

La directrice d'un de nos dispensaires, M^{lle} H..., fille du distingué sénateur de l'Eure, nous déclarait que les femmes venant à la consultation pour leurs enfants se plaignaient toutes de ces apéritifs, qui rendent leurs maris violents et méchants, avec le besoin de briser quelque chose quand ils rentrent du café à l'heure des repas.

On se demande quelle génération ces malheureux préparent à la France si une ligue de défense puissante n'impose pas les mesures nécessaires.

J'ai donc l'honneur de prier l'Académie de s'associer aux vœux des représentants de l'hygiène et de la santé publiques,

des Sociétés savantes de Paris (Académie de Médecine, Académie), Institut de la Société de Médecine de Rouen, de la Société d'Emulation du Commerce et de l'Industrie à Rouen, des Conseils généraux, des Chambres de Commerce en adoptant le vœu suivant du Conseil général du Rhône :

« Considérant que la suppression de l'absinthe a eu les meilleurs résultats, spécialement dans la diminution du nombre des aliénés, la Société demande au Gouvernement de décréter l'interdiction absolue des boissons « *similaires* ».

Le vœu est adopté à l'unanimité.

LES CONFRÉRIES DE CHARITÉ

Par M. A. FAROULT

Les vieilles traditions provinciales, qui donnaient à nos villages un caractère et un charme si particuliers, ont, pour la plupart, disparu et nous ne pouvons qu'évoquer des souvenirs souvent déformés par le temps, parce que les chroniqueurs contemporains n'y ont pas attaché suffisamment d'importance et ne nous en ont pas fait connaître les détails.

Je voudrais, aujourd'hui, vous entretenir d'une association mi-civile, mi-religieuse, qui n'existe plus dans le pays de Caux, mais qui subsiste encore en Basse-Normandie, que beaucoup de personnes connaissent de nom, mais dont bien peu ont été à même d'étudier l'organisation et le fonctionnement : je veux parler des Confréries de Charité ou Frairies.

Ayant été appelé à faire partie pendant plusieurs années d'une de ces Associations et en ayant gravi les différents échelons hiérarchiques, j'ai pu pénétrer dans sa vie intime et je serais heureux, en vous la narrant, de retenir sans trop de fatigue votre attention pendant quelques minutes.

*
**

Les Confréries de Charité, dont quelques-unes sont fort anciennes et bénéficient d'indulgences plénières concédées au XVI^e et même au XII^e siècle, sont, comme vous le savez,

instituées sous l'autorité de l'évêque, pour le recrutement des habitants de la commune chargés d'assurer le service des inhumations.

Leurs règlements, leurs usages peuvent varier d'un diocèse ou même d'une paroisse à l'autre, mais sur de légers points de détails.

Je situerai celle que je prends comme exemple, placée sous le patronage de saint Jean-Baptiste, à la limite des départements de l'Eure et du Calvados, dans l'un de ces verdoyants vallons du Lieuvin, où le murmure des ruisseaux argentés berce si doucement le sommeil des morts.



Le Maître de la Charité a sous sa direction douze Frères, pour rappeler les douze apôtres du Christ, mais le nombre 13 étant réputé fatidique, on a voulu conjurer le sort en adjoignant à la Confrérie un quatorzième membre qui est : l'Echevin.

Quand le maître a rempli ses fonctions pendant une année, il devient échevin; c'est pour ainsi dire un maître honoraire, mais avec cette différence que le maître en fonctions a le pas sur lui. De plus, l'échevin reste soumis aux obligations et pénalités des simples frères, alors que le maître, s'il doit se plier aux devoirs de la Confrérie, inflige les amendes dont il est personnellement exempt.

Un roulement annuel est établi dans la Frairie, le mandat étant de trois ans.

Tout habitant de la commune ayant rempli ce mandat a droit à l'enterrement gratuit et à ce que les « honneurs » lui soient rendus lors de son inhumation.

Détail assez curieux : on peut « repasser les honneurs ».

Supposons, par exemple, qu'un cultivateur ayant terminé son service dans la Charité vienne à perdre sa femme. Il peut déclarer qu'il lui « repasse les honneurs ». Elle est alors enterrée avec la solennité due à un Frère, mais le mari, en « repassant les honneurs », contracte l'engagement moral de reprendre le service pendant trois ans pour son propre compte.

Les Frères ont place gratuite à l'église, dans les stalles disposées de chaque côté du chœur.

Cette gratuité est d'ailleurs un attrait pour certains paysans, et je connais un brave octogénaire qui, depuis plus de cinquante ans, reprend du service sans interruption pour éviter de payer deux centimes quand il assiste aux offices.

Les habitants de la commune qui entrent dans la Frairie ne sont pas astreints à servir personnellement. Ils peuvent se faire représenter par un remplaçant. Celui-ci se paie environ 80 francs par an, moyennant quoi il devient responsable des amendes qu'il encourt.

Grâce à cette faculté, les femmes sont également autorisées à se faire inscrire à la Charité, en s'y faisant remplacer dans les différentes fonctions de la hiérarchie.

C'est ainsi que, dans notre Confrérie, nous avons eu plusieurs Maîtresses (de charité, bien entendu).



Un usage qui a généralement disparu est celui des diplômes que l'on remettait aux Frères pour constater leur admission.

Notre regretté concitoyen, M. Edouard Pelay, possédait une très curieuse et très complète collection de ces brevets, aujourd'hui, malheureusement, dispersée au feu des enchères,

Ces diplômes consistaient en une grande image, représentant, en tête, le patron de la Confrérie; le nom du titulaire était inscrit dans le bas et, dans le centre, était souvent imprimée une poésie d'inspiration religieuse, dont les lettres initiales de chaque vers formaient, en acrostiche, le nom du Maître de Charité en fonctions.

*
**

Chaque Confrérie a un uniforme spécial. La robe, le rabat, le bonnet carré ne sont plus portés que dans de rares localités, mais ce qui subsiste toujours, c'est le chaperon, sorte de large étole qui se porte en bandoulière.

Tout Frère dispose de trois jeux de chaperons :

D'abord, le chaperon de fêtes, en velours ou en soie, portant brodés l'image du patron et le nom de la Confrérie. Leurs titres sont également brodés sur ceux du Maître et de l'Echevin.

Le deuxième jeu est celui des chaperons noirs, portant des attributs funéraires et servant pour les offices des morts.

Ces deux jeux de chaperons restent déposés à l'église.

Enfin, chaque Frère conserve chez lui un chaperon de deuil beaucoup moins riche et qui sert à faire les levées de corps. Vu les longues distances que les convois doivent parcourir dans les campagnes, il n'est pas possible d'imposer aux Frères qui habitent aux quatre coins de la commune de se réunir d'abord à l'église pour en partir en groupe; ils se rendent donc directement à la maison mortuaire avec le chaperon de service qu'ils ont en dépôt.



Un autre signe distinctif des Frères de Charité est la « torche », long bâton d'environ deux mètres de hauteur, au haut duquel s'emmanche une sorte d'entonnoir portant en son centre une chandelle.

Cet entonnoir est destiné à protéger le porteur contre les éclaboussures du suif.

Dans certaines localités de la Normandie occidentale, la torche est de part en part en argent massif.

Chez nous, le bâton est en bois, peint de couleurs voyantes, rehaussé, au-dessus de la poignée, pour l'empêcher de glisser dans la main, de motifs décoratifs sculptés.

Le pare-suif ou « torche » proprement dite est en cuivre ou en métal blanc, souvent repoussé, avec galerie ajourée dans la partie supérieure.

En plus des quatorze torches de la Confrérie, il y en a quatre, peintes en noir, que l'on tient aux coins du cercueil pendant les absoutes.

Enfin, la Charité possède une bannière à l'effigie de son patron et une croix de cérémonies. Dans les processions, la croix est portée par le Maître et la bannière par l'Echevin.



La nomination du Maître a lieu chaque année et son installation se fait le jour de la fête patronale, à l'issue des vêpres.

Le Maître sortant, revêtu de son chaperon, et le Maître entrant, portant le chaperon de simple Frère, s'agenouillent devant l'autel. Le curé dépouille l'ancien Maître de son orne-

ment qu'il remplace par le chaperon d'Echevin et impose le chaperon de Maître au nouvel élu.

Et, même dans la plus petite commune, si modeste que puisse être la situation des membres de la Frairie, cette cérémonie revêt un haut caractère philosophique et religieux, rappelant qu'humbles et puissants sont à la merci de la volonté divine, puisqu'elle se passe au chant du verset : « *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles* ».



Les obligations auxquelles les Frères sont soumis, en dehors du service des inhumations, sont : l'assistance aux offices, en corps, les jours de grandes fêtes religieuses et le premier dimanche de chaque mois.

A l'issue de la grand'messe mensuelle, on chante le « *Libera* » pour le repos de l'âme des défunts.

La Confrérie doit également assister aux processions et aux pèlerinages paroissiaux.

L'usage des processions des Rogations a disparu chez nous. Jadis, chaque clergé se rendait dans l'une des paroisses voisines et traversait les champs en implorant sur eux les bénédictions du Ciel.

Il y avait alors ce qu'on appelait les « rencontres ».

Quand deux processions se rencontraient, les Frairies se saluaient, puis se rendaient dans le café le plus voisin pour fraterniser.

C'est une fraternité à laquelle les Frères tiennent beaucoup, celle qui consiste, quand ils croisent une Confrérie voisine, à vider un verre en son honneur. Comme on dit dans le pays : « No bêt un coup à sa santé ».

L'usage des processions du Saint-Sacrement s'est, par contre, fort heureusement maintenu, et c'est un spectacle vraiment impressionnant que de voir cette Confrérie d'hommes s'avancer par les chemins jonchés de « pavée » (que le goût populaire s'ingénie à disposer en savants dessins formés de fougères, de roseaux, de digitales et de pâquerettes) et précéder leur Dieu afin de lui montrer la nature en plein épanouissement, alors que dans l'étincellement des ors, les reflets chatoyants des velours et des soies, la fumée de l'encens, leurs robustes voix, pour proclamer leur foi, se mêlent au bourdonnement des abeilles, au cantique des oiseaux, tandis que bannières, étendards et tentures frémissent au souffle du zéphyr « qui se fait plus fervent et plus tendre pour mieux se marier à l'aubépine en fleurs ».

Les Frères assistent aussi en tenue au pèlerinage des enfants de la Première Communion qui, chez nous, se fait à Notre-Dame-de-Grâce.

On arrive à Honfleur, qui par le chemin de fer, qui en charrette et l'on se rend sur la place de l'Eglise Sainte-Catherine.

Là, devant le vieux et si pittoresque clocher que les Honfleurais qualifient de « schismatique », parce qu'il est séparé de l'église, le sacristain déballe ornements et insignes : bannière, torches et chaperons, et l'on procède à la répartition.

Les chaperons sont numérotés.

— Numéro touas ! Qui qu'ch'est qu'a l' numéro touas ?

— Ch'est ma.

— Ch'est ta, Ugène ? Ben vlà ton chaperon... Numéro cha-ain ! Tiens, Pôtet, vlà l' tien... Numéro huit ! Qui qu'ch'est qu'a l'huit ?

Personne ne répond.

— J' sais pas.

— Eh ! ben, véyons, ch'est t'y ta, Trémouas ?

— En vlà un oie sans pleumes ! Tu sais pas l' numéro d' tan chaperon ?

— J' sais pas.

— Mais tu sais ben si t'es du côté pér ou impér.

— Ah ! mais j' seus pas du côté d' man père : man père, il est d' l'autre côta.

.....
 Et l'on rit, et l'on s'habille en plein vent, et l'on gravit au son des chants enfantins qu'emporte la brise marine la longue côte au haut de laquelle l'humble clocher de la chapelle Notre-Dame-de-Grâce, tapi sous les hautes frondaisons, semble se recueillir devant le merveilleux panorama de l'estuaire de la Seine qui se déroule à ses pieds.

*
 **

Examinons maintenant la situation financière de la Confrérie. Bien qu'elle soit des plus modeste et que l'ensemble des recettes annuelles atteigne à peine quelques centaines de francs, elle ne comprend pas moins de trois budgets :

1° Le produit des quêtes recueillies les jours où les Frères assistent en corps aux Offices.

Cette quête est faite par un Frère portant le chaperon de cérémonie et est destinée à l'entretien des ornements et du matériel d'inhumations : drap mortuaire, crochets, courroies, pelles, etc. ;

2° Le produit des quêtes des dimanches ordinaires et des inhumations.

Le Frère qui fait cette collecte porte un chaperon spé-

cial : un chaperon noir sur lequel est brodée, en lettres d'argent, la phrase : « N'oubliez pas les trépassés », et les oboles sont, pratique fort touchante de charité chrétienne, destinées à faire dire des Messes pour le repos de l'âme des morts inhumés par les soins de la Confrérie. C'est ce qu'on appelle : les Messes « à l'acquit de la Charité » ;

3° Le produit des amendes.

Ce budget a une affectation toute spéciale sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.



Voyons un peu maintenant comment se pratiquent les inhumations.

Les Frères, comme nous l'avons vu, se sont rendus individuellement au domicile mortuaire. Là, ils se groupent, puis, si on élève des abeilles dans la propriété, la Confrérie se rend tout d'abord au rucher où le Maître dépose un crêpe. Une vieille tradition prétend, en effet, que si ce rite n'était pas rempli, les mouches ne survivraient pas un an à leur propriétaire.

Superstition, direz-vous ; sans doute. Et cependant, je dois à la loyauté de rapporter un fait dont j'ai été témoin : un homme, mort à la guerre, fut, pour être inhumé, transporté directement à l'église. Les Frères, ne se rendant pas au domicile mortuaire, n'avaient naturellement pas pu déposer de crêpe sur le rucher. Toutes les abeilles moururent dans l'année.

Coïncidence au moins troublante.

Après avoir rempli cette cérémonie, on revient à la maison où il est d'usage que la famille remette une offrande, géné-

ralement 20 francs, au Maître, pour qu'il régale la Frairie.

Puis, après la levée du corps, le cercueil est placé sur une sorte de civière, formée de deux brancards transversaux qu'on appelle : « les crochets », soutenus à bras et au moyen de courroies portées en bandoulière.

Il y a des places recherchées pour les porteurs. Un vieux Frère m'a donné ce conseil : « Si vous voulez une bonne place, mettez-vous toujours à la gauche de la tête, ou à la droite des pieds, passque les pieds sont toujours plus lourds à gauche et la tête plus pesante à droite ».

Je vous livre pour ce qu'il vaut ce conseil basé sur une longue expérience.

On arrive à l'église, et là, pendant que le clergé entonne l'Office des morts, les Frères se dépouillent de leur chaperon de levée de corps, sortent de l'église, puis se rendent au café.

Là, dans un langage pauvre de style mais riche d'images, on évoque le souvenir du défunt et... « no bêt un coup à sa santé ».

Quand la messe sonne, les Frères rentrent à l'église et revêtent le chaperon de deuil.

Lorsque le mort fait partie de la Charité, on dépose sur le drap mortuaire un chaperon de cérémonie indiquant le rang qu'il a occupé, et la croix et la bannière de la Confrérie l'accompagnent jusqu'à la tombe.

Après l'absoute, le clergé et les Frères portant le cercueil sortent seuls et les fidèles restent dans l'église. Le corps est alors enterré et la fosse rebouchée par les soins de la Frairie, puis, l'opération terminée, un enfant de chœur vient sous le porche et sonne les « tintenelles » (cloche à main et à deux battants), pour inviter la famille et les amis à venir procéder à l'aspersion.



Certains Maîtres de Charité, c'est d'ailleurs fort rare, exagèrent parfois leur autorité et entrent en conflit avec le curé.

Je me rappelle un fait qui s'est passé il y a bien des années, pas assez cependant pour que Boileau ait pu le rapporter dans son *Lutrin*, ce qu'il n'eût pas manqué de faire.

Un ancien adjoint de la commune qui avait été, en son jeune temps, Maître de la Charité, vivait en concubinage. Le curé l'avait marié « *in extremis* », mais avait décidé qu'en raison du scandale qu'il avait causé, les « honneurs » ne lui seraient pas rendus.

Le Maître de la Charité reconnaissait au curé le droit de réduire dans la mesure qu'il jugeait convenable la solennité de l'Office, mais lui contestait celui de s'immiscer dans les usages de la Confrérie.

Au moment où l'absoute allait être donnée, il dit à son Echevin :

« Va-t'en kri la bannière. »

Celui-ci exécute l'ordre, mais le curé l'arrête :

— Laissez la bannière à sa place; j'ai dit que les honneurs ne seraient pas rendus.

— Pour qui cha ? dit le Maître.

— Vous le savez aussi bien que moi.

— Ah ! mais cha, Monsieur l' Cura, ch'est eune affère qui nos argâde. Le défunt a fait partie de la Frairie; il a douét ez honneurs. J'y rendrons l'z'honneurs. Va-t'en kri la bannière, que j' te dis.

— Je vous le défends, reprend le curé.

— Vous n' voulez pas ?

— Non !

— Vous n' voulez pas ? ? ?

Geste décisif et négatif du prêtre.

— Non ? Eh ! ben, ch'est bon. Non vlà allés, les Frères epi ma.

J' quittons l' bonhomme là en rêt, epi vos allez l'enterrer tout seul. »

Et force fut bien au curé de capituler.

J'ignore la suite qu'eut cet incident; je crois qu'il s'arrangea à l'amiable, mais il pouvait aller loin, car il y avait conflit de pouvoirs et la Confrérie, toujours placée sous l'autorité de l'évêque, pouvait être dissoute.

*
**

Sans parler de pénalités aussi graves, il en est, d'importance beaucoup moindre, dont je veux vous entretenir : ce sont celles que les Frères encourent individuellement pour des manquements à la règle et qui leur sont infligées par le Maître de Charité. Elles se traduisent par des amendes très variées qui sont énumérées dans un véritable tarif.

Les plus lourdes sont celles qui concernent les absences aux inhumations. Elles correspondent au moins au prix de la journée d'un homme, et c'est indispensable pour assurer le service.

Amendes aussi pour l'absence aux offices en corps, sauf en cas de deuil de famille, les Frères étant dispensés du service pendant un nombre de semaines qui varie avec le degré de parenté.

Pénalités également pour les menus manquements :

L'arrivée tardive aux vêpres coûte au délinquant un sou par psaume manqué.

A l'amende celui qui foule aux pieds un os humain sorti de la tombe, celui qui prend la pelle pour combler la fosse sans faire au préalable un signe de croix sur le manche, celui qui ne se signe pas avec le chaperon avant de le mettre, celui qui ne rend pas le salut au Frère qui le précède, quand celui-ci lui tend le goupillon pour bénir le corps.

Dix sous d'amende au Frère qui, avec sa torche, heurte un lustre de l'église ou, comme on dit en patois : « Qui bitte « au calonnier ».

Le tarif qui énumère tous les cas possibles frappe même d'une pénalité d'un franc le Frère qui vient à la messe sans bas. Il n'est pas prévu de demi-tarif pour le port des chaussettes.

Ces différentes amendes deviennent la propriété du Maître et servent à l'indemniser — oh ! très partiellement — du dîner qu'il est tenu d'offrir à la Confrérie quand il quitte son poste.

Voici comment elles se perçoivent :

Le jour du banquet, les Frères trouvent leur place à table marquée par une carte à leur nom ; or, leur premier soin est de la retourner.

Pourquoi ?

Parce qu'au dos de celle-ci figure le relevé de leurs manquements pendant l'année avec les amendes correspondantes.

Il se produit parfois quelques réclamations, des demandes d'explication, mais, d'une manière générale, on reconnaît que le tarif est bien appliqué.

On mange la soupe, mais avant de poursuivre plus loin le repas, l'un des assistants prend une assiette vide et fait le

tour de la table pour recueillir les amendes. Chez nos braves campagnards, toujours un peu défiants, le crédit prend fin avec le potage.

Tous alors, en paix avec leur conscience, peuvent librement songer au bien-être de leur estomac qu'ils soignent avec de savoureuses sauces piquantes, de succulents poulets au blanc et des quartiers d'agneau rôtis au feu de bois, le tout arrosé de « bon bère » et du traditionnel trou normand. C'est ce qu'en matière maritime nous appelons faire du bon arrimage, et nos braves paysans sont d'excellents arrimeurs.

Le repas se termine parfois par des chansons, mais cela devient de plus en plus rare. Les répertoires s'appauvrissent et les refrains que les jeunes gens rapportent des casernes ne peuvent souvent se faire entendre dans un fête de Confrérie religieuse présidée par le curé.



Tel est, Messieurs, la vie intime d'une Frairie. Vous reconnaîtrez que, si elle présente quelques points risibles, elle a aussi des côtés pittoresques qu'il serait regrettable de laisser tomber dans l'oubli.

Il faut surtout se garder de méconnaître son but charitable et religieux, et, en ce qui me concerne, je préférerais confier ma dépouille mortelle aux mains désintéressées de ceux qui furent mes amis plutôt qu'au mercantilisme de pompes plus ou moins funèbres.

LES FASTES DE ROUEN

POÈME EN VERS LATINS

Par Hercule GRISEL

TRADUITS EN VERS FRANÇAIS (traduction juxta-linéaire)

Par M. EDWARD MONTIER

NOTICE SUR GRISEL

Hercule Grisel, né à Rouen le 18 août 1595, fils du poète Jean Grisel, élève du collège des Jésuites, couronné aux Palinods (1615), ami de Maignard, curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, précepteur de François de Péricard, évêque d'Evreux, mort, croit-on, à Paris, à une date inconnue, après 1656.

Ses œuvres sont : *Les Triomphes de Louis (XIII)*, 1635, *Les Métamorphoses révélées*, 1656.

Son œuvre principale est intitulée *Les Fastes de Rouen*, dédiés à Charles Maignard de Bernières, conseiller au Parlement, et à Charles Dufour, curé de Saint-Maclou, œuvre divisée en douze chants ou mois, dont deux sont perdus. Les dix autres ont été publiés et annotés par Bouquet, mais non traduits.

LES FASTES DE ROUEN

JANVIER

BUT DU POÈME

Ma patrie, en beaux vers, Rouen, je te décris :
 Qui blâmerait un cœur de sa patrie épris ?
 Je suis l'ordre des temps ; chaque mois a son livre.
 Mets-les en ordre, ô Muse, et m'aide à les bien suivre.

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

Le Corniger m'écoute en apaisant ses eaux.
 Ma lyre, de la Seine émeut tous les coteaux.
 Comme à mon père, en don pour ma muse latine,
 Du peuple me viendra la palme laurentine.
 De l'envie étrangère et la flamme et l'ardeur
 Tomberont. — Son pays sauvera son chanteur.
 Dans le sol patrial croîtra ce que je plante.
 Ici, Pallas aura fixé mon œuvre errante,
 Ma Muse omettra, certe, ignoré, plus d'un trait :
 Savoir tout, ici-bas, quel esprit le pourrait ?
 Nous mesurons les champs d'une gloire infinie.
 Je dis ce que je sais, au vol de mon génie.

DÉDICACE DU TRIMESTRE D'HIVER

Ta faveur, ô Maignard invoqué, me survient,
 Met mes Fastes au jour, splendide, et les soutient.
 Des astres que Rouen à Paris peut, en somme,
 Envoyer, Apollon, reçois d'abord cet homme.
 Chez nous vit-on jamais plus illustre maison
 Produire des aïeux de plus noble blason ?
 Maison digne déjà du Parlement de France,
 Du père trop tôt mort, très digne renaissance !
 Vivrait-il ? Il serait propice à mes pipeaux.
 A sa place, ô Maignard, fais heureux mes travaux.
 Je couds les mois d'hiver, en distiques. — Je tente
 Œuvre sainte et Phébus me connaît : je m'en vante.

Ce qui naît de ma main, en l'approuvant, tu peux
De ta patrie, en moi, trouver le chantre heureux.
On me pardonnera mes chants. Je prends pour guide —
Pour honorer ma ville — et je veux suivre Ovide.

DESCRIPTION DE ROUEN

Qui t'ignore, ô Rouen? La France sait ton prix,
Te fait reine en Neustrie et duchesse à Paris.
Toi qu'au reflux des eaux baigne deux fois la Seine
Allant et remontant vers sa source lointaine;
Toi, de tous les côtés, par des monts entouré.
Le fleuve passé, s'ouvre, en plaine, un vaste pré;
Une vallée, entre deux ruisselets, repose.
Vers l'est, celui d'en haut, canalisé, t'arrose.
De ses temples, la ville érige aux cieus les tours;
Son aspect, où qu'on aille, aux regards plaît toujours.
La cité, d'un Primat, de chanoines, rayonne;
Des prêtres, saints, nombreux, lui font une couronne.
Thémis y fait tenir sa balance au Sénat
Qui la dore à son tour d'un radieux éclat.
La Cour des Comptes brille ici de feux splendides.
Et celle dite aussi des Aides, des Subsidés.
Le maire de la ville a sa justice ici.
Dans sa sphère un bailli la rend au peuple aussi.
D'illustres trésoriers font la cité tranquille
Et les six échevins, défenseurs de la ville.
Un prévôt des marchands, un peuple aux salaisons
Livré, Rouen a tout à soi, toutes saisons.
De plus, il est allé, célèbre, au bout du monde
Et par tous lieux, en gains et profits, il abonde.
Des vents du sud, il passe au bois mortels du nord,
Des Zéphyr à l'Eurus, va sa nef sans effort!
Patrie! ô digne en tout des amours infinies
D'un très grand Roi. Dorée en biens, riche en génies!

JOUR DES ÉTRENNES, CIRCONCISION

Que Dieu, du ciel t'amène un bienheureux janvier,
Que l'an coule agréable et serein, tout entier.
Aux parents, aux amis, envoyez des étrennes,
Que, selon ses moyens, chacun offre les siennes.

Le Parvis Notre-Dame, à chacun semble ouvrir,
 En rond, comptoirs offrant les dons qu'il sied d'offrir.
 Donc batteur de tambour, et souffleur de trompette,
 Passe aux maisons des grands, t'enfler des sous qu'on jette.
 Mais au Dieu du Tonnerre offrons aussi ses dons,
 Il nous donna son Fils unique et ses pardons.
 Prends ces gouttes de sang, mal, qu'enfant, il endure.
 Fait homme, il ne sera pour toi qu'une blessure.
 Au temple Saint-Louis, entre : Il est beau, tu vois.
 Là, meurt le châtement qu'à tes péchés tu dois.
 On y vient de partout pressés, en ce beau temple,
 Là, du chanteur la voix s'enfle en un chant plus ample.

LA COMPARENCE DES BAILLIS DE CAUX

Vite doivent rentrer tous les Baillis de Caux
 Qui rendent la justice à des degrés moins hauts.
 Aux Présidents, chacun — c'est la loi — se présente
 Lorsqu'en saisons l'année avance différente.
 Un serment solennel, rapports — ainsi qu'il faut
 Le juge inférieur consulte le plus haut.
 Cour suprême ! Je veux te chanter en novembre.
 Ce mois-là te réclame, ô vénérable Chambre.
 Quels laticlaves vont faire mon chant paré
 Quand mon pilote à moi, sera Faucon pourpré !

LEVER DU SCORPION, LA VIPÈRE DES ACTES

Je regarde le ciel par une nuit très claire :
 Voici le Scorpion qui sort de l'onde amère.
 Le quatre de ce mois le fait tout radieux,
 C'est ma première étoile à contempler aux cieux.
 Le Scorpion pour vous ; pour moi, c'est la vipère.
 Venant du Ciel, aux Saints elle ne peut mal faire.
 Quand, naufragé, de Malte il eût gagné le sol,
 La foule, avec les siens, allume un feu pour Paul.
 Paul cueille et jette au feu quelques sarments, repaire
 Sous lequel se cachait, glissée, une vipère.
 Elle saute, en sentant la flamme, et mord au doigt
 L'apôtre, d'une dent qu'on redoute à bon droit.

Les spectateurs l'ont vue; ils croient en sang, cet homme.
 La mer a pardonné, la terre accable, en somme.
 Mais Paul a secoué le serpent sur le feu,
 Il l'y jette, et sa main n'a plus mal, même un peu.
 Le Zodiaque a pris l'emblème, et la vipère
 Annonce au Ciel les Rois de retour sur la terre.
 Le jour suivant nous cache en la mer qu'il parcourt
 Un soleil plus rapide en son orbe plus court.

LA VEILLE DES ROIS

Pourquoi, dès qu'ont tombé les ténèbres sur terre,
 Par nos places, des feux ont refait la lumière?
 Les garçons marchent, torche en main; filles aussi
 Portant des bâtons, gras de résine; et voici
 Qu'ils chargent des crochets d'une corde cirée.
 Le gamin porte aussi la lanterne vitrée.
 Toute poupe a ses feux, enclos de papiers peints.
 La flamme en refait d'or les ornements déteints.
 Vous diriez un vrai temple. On chante avec outrance
 L'union des Français — tous gais — et « Vive France! »
 Des falots font briller les hunes des marins.
 Grotesques, accouplés, passent des mannequins.
 Aux clients sur lesquels leur drogue a fait merveille,
 Les pharmaciens font don de vin mis en bouteille.

PARTAGE DU GÂTEAU ET ROYAUTÉ

Les Rois, le lendemain, se font ainsi : Chacun
 Veut, par la fève enclose aux gâteaux, en être un.
 La Cathédrale, en sons variés carillonne,
 Chaque maison se fait un royaume et rayonne.
 On pose sur la table un gâteau de froment,
 Deux chandelles. La fève est cachée un moment.
 Le maître du logis le coupe en parts égales
 Au nombre de tous ceux — Dieu compté — qu'il régale.
 A-t-il coupé la fève? Il est roi. — Non? Voici
 Qu'il mélange les parts et les recouvre aussi.
 Au plus petit enfant demande alors le maître
 Phébé? pour qui? Pour Dieu! dit-il. La part doit être
 Donnée aux malheureux. L'usage, par égard,
 Fait ajouter la Vierge. On donne aussi sa part.

L'enfant interrogé nomme ses père et mère,
 Ses frères et lui-même et la maison entière.
 Chacun cherche en sa part la fève. « Je suis roi ! »
 Dit qui la tient. — En vain vous cherchez : « Je l'ai, moi ! »
 De suite, il doit vider d'un trait sa coupe pleine :
 « Le Roi boit ! » erie et rit la foule à perdre haleine.
 On dresse le souper, et chaque fois qu'il boit :
 « Le Roi boit ! » erie encor la foule à son endroit.
 Le Roi, serait-ce Dieu ? Le maître le remplace,
 Et la maîtresse aussi, pour la Vierge de Grâce.

QUELQUES ROYAUTÉS

Mais dans la ville il n'est plus noble Royauté
 Que celle de Messieurs les Six de la cité.
 A la maison commune ils se rendent ensemble,
 Plus quatre dont le nom aux fonctions ressemble :
 Maître-d'œuvre, Greffier, Procureur, Trésorier.
 On coupe alors en dix le gâteau tout entier.
 Qui tient la fève, est Roi. Le présent qu'on lui donne
 Est du meunier public le chef-d'œuvre en personne,
 La corbeille de cire, aux riches fausses fleurs,
 De sa Royauté brève, emblèmes enchanteurs.
 L'Intendance du Sel fait son Roi de la sorte.
 Il offre le repas que cet honneur comporte.
 De même les Huissiers. Et celui qu'a fait Roi
 La fève, est, l'an durant, exempt de son emploi.
 Un jour, un ami cher m'avait en cette fête
 A souper. C'est l'usage, à traiter l'on s'apprête.
 « Il nous faut installer, dit-il, pour ce jour-là,
 Les lumières bleus et rouges que voilà.
 C'est le cadeau que font les faiseurs de chandelles.
 Mais l'avarice rogne un peu chacune d'elles ! »
 Ainsi me disait-il. — « Mais ces plats recherchés,
 Où les prenez-vous ? dis-je ». — « Il est plusieurs marchés ».

LES COMMODITÉS DE LA VILLE

Voulez-vous bœuf, mouton, vache, tendre génisse
 Ou veau qu'aucune corne au front ne garantisse ?
 Une place, des veaux prend son nom. Vous aurez
 A livrer au couteau tout ce que vous voudrez.

On y voit, en statue, avec une fontaine,
 La Pucelle guerrière, au bûcher par la haine
 Brûlée! Et c'est bien vous, fils des rochers, Anglais,
 Qui, tombée en vos mains, avez pu ces forfaits!
 Elle allait, digne chef des Amazones fières,
 Vierge, elle nous vengea des chaînes étrangères.
 Elle a chassé l'Anglais de nos bords envahis
 Et l'a poussé, vaincu, de France en son pays.
 Rouen, sitôt rendu, par une onde courante
 Essaya d'étouffer cette flamme méchante.
 La fontaine arrosant un lieu jadis en feu
 Sur la vierge au bûcher, monte et retombe un peu.
 — Les porcs, soyeux, non loin, ont leur place attirée,
 Le *Vieux Marché*, suivant la phrase consacrée.
 Oiseaux de basse-cour y font sabbats de chants
 Et tous ceux qu'à la chasse ont pu fournir les champs.
 On y peut voir dressé l'échafaud rond, en pierre.
 Le sang des condamnés teignant la place entière
 Bien souvent l'a rougi : fer broyant pieds et bras,
 Cous du glaive tranchés. La potence est plus bas.
 J'interrompis : « Supplice affreux, cette chaudière
 Est rouillée à présent et noire de poussière.
 Je me souviens : enfant, j'y vis l'huile bouillir —
 Mon quatrième automne était prêt à cueillir —
 La vapeur d'huile, au vent, par le ciel noirci roule.
 J'y vis plonger vivant un homme, corps en boule.
 De monnayage faux, il était convaincu.
 Nos juges sont plus doux. Ce supplice a vécu! »

LES BOUCHERIES

— « Vous dites ce qu'on sait : voici diverses viandes
 En mainte boucherie. On en compte trois grandes,
 Trois petites ici, dit-il, son fil repris.
 La viande aux acheteurs se présente à tous prix. »

LE MARCHÉ-NEUF. LA VIEILLE-TOUR

Au Marché-Neuf on voit des fruits et des légumes,
 J'acquiens. — Restent le blé bienfaisant, les costumes;
 Que n'exhibe-t-on pas près de la Vieille-Tour?
 Vous manquez? Allez-y, même nu, faire un tour.

La marchandise, en chaque allée, en ordre est prête.
 Vous vous y vêtirez, jambes, pieds, corps et tête.
 Vous en emporterez du blé, par corbillons.
 Prenez, là, des pains blancs, et là, des négrillons.
 Aux tavernes sans nombre, au choix, le vin abonde,
 Mainte fontaine fait en cristal jaillir l'onde.
 Puis ce sont les greniers à sel. Le Prince, à tous
 En partage, et du sel tire à foison des sous.
 En vivres, en habits, que voulez-vous de suite?
 Ce dont il est besoin, riche, vous l'avez vite.
 — C'est très bien : mais qui va me porter? N'est-il pas
 Un marché de chevaux? — Il en est; de ce pas
 Dès l'aube, en compéte, montez vers Rougemare
 Chaque jour que la Lune ou Vénus nous prépare.
 De là, l'on vous verra revenir à cheval.
 Mais veillez qu'à l'aspect vous ne jugiez très mal.
 Maquignon volerait son père, en l'occurrence,
 Cheval acquis est bon si vous sourit la chance!
 « Au plus rusé l'on traite! » — Echangés ces propos,
 L'heure de nuit me pousse au logis, le soir clos.

NOUVEAU PARTAGE DU GATEAU

Chaque maison qui fit la fête des Rois Mages
 De nouveau, verre en main, leur rend tous ses hommages.
 La Paroisse fait son cortège à gauche main
 Comme les Rois rentrant par un autre chemin.

REPRISE SEMESTRIELLE DE LA COUR DES COMPTES

Le lendemain, au jour d'un soleil qui se traîne,
 Les juges du semestre auront repris la chaîne
 Aux « Comptes » dont les Rois, six fois passés dix ans,
 Nous ont rendu la Cour qui régit les Normands.
 « Compagnons de bouteille » a dit la vieille histoire,
 Car le Roi leur donnait le manger et le boire.
 Aux Palatins ils ont bien souvent fait la loi,
 Car jadis cette Cour accompagnait le Roi.
 Les ressources croissant, salle déterminée
 Avec pouvoir aussi plus grand leur fut donnée.

DESCRIPTION DES DIGNITÉS DE LA COUR

Notre Cour de Rouen a quatre présidents,
 Des trois autres un seul est le premier céans.
 Il en est au-dessous onze et plus qu'on écoute,
 Les Maîtres, pris parmi les doctes, sans nul doute.
 Plus bas les Conseillers prennent rang à leur tour,
 Et ces hommes de choix ont complété la Cour.
 Aux anciens des nouveaux se sont joints, dit l'histoire,
 Et le Prince augmenta les grades. — C'est notoire
 Que de dix lustres, nul n'y vint ayant en soi
 La tâche de Calvin. Il faut sauver la foi.
 Ceux dont l'esprit dans l'art de Pallas surabonde
 Portent manteaux à manche avec la toque ronde.
 Leur longue toge traîne et leur front, par honneur,
 Porte ce qu'en sa pourpre exhibe un sénateur.
 Ils tranchent mainte cause; ils grossissent la somme
 Due au Prince, et leur compte est sans appel, en somme.
 Les honneurs qu'en tous lieux rend la noblesse au Roi
 Ils les ont : Vous diriez qu'ils sont des Rois, ma foi !
 Loin du peuple, à huis-clos, se fait leur ministère.
 Le Procureur du Roi rapporte chaque affaire.

LES DROITS DE LA COUR

Leur semestre commence avec l'an de retour,
 Lorsqu'est au lent soleil né son septième jour.
 A siéger aussi l'autre groupe s'apprête
 Dès que juillet au jour aura montré sa tête.
 Quand le neuvième jour sur le monde aura lui
 Procureur est élu. Le Syndic avec lui.
 Ils rendent la justice aux marchands de maréc.
 Leur charge revient cher, mais elle est assurée.

DESCRIPTION DU FROID ET DE LA GELÉE

Pourquoi donc, gueule à sec, souffle le vent du Nord ?
 Pourquoi l'air de la nuit gèle-t-il aussi fort ?
 La Seine en bancs de glace a changé ses eaux claires :
 Vois; dans l'onde elle cloue et fixe les galères.
 Le fleuve est praticable au piéton, au charroi
 Plus n'est besoin de pont : il n'est là que pour toi.

Débordée à l'entour, le gel enchaîne l'onde.
 Les près sont sous la mare immobile et profonde.
 Sous le vitrail glacé reluit le vert gazon
 Et le sol est jonché de cristal à foison.
 D'un trait rapide, enfants, menez donc vos glissades
 C'est un sillon et non des pas, vos promenades !
 Le sentier resplendit, usé par vos souliers.
 Mais glissez avec art : sinon, vous tomberiez.
 Plus d'un aime à courir comme on court en Ukraine
 Et son pied, sur un fer en forme de carène,
 Attaché, vole. Il fait vingt pas d'un seul essor.
 D'un sillon, l'eau durcie est dessinée encor.

BAL DE NUIT

Aux bals, avec leurs chœurs, ce temps aussi se prête
 Où la gent féminine aime à perdre la tête.
 A dix heures du soir, on commence... ou plus tard
 On rougit d'être fou dès le jour, au regard.
 En deux genres de bals, la mode se partage :
 Privés, publics. Du bal privé quel est l'usage ?
 Jeunes filles, la fleur, les yeux de la Cité
 Formant, à deux fois douze, une Société
 Et qu'avec même rang le voisinage assemble
 Font, à vingt écus d'or, des bals privés ensemble.
 Lyres et luths sont prêts. — La danse ayant pris fin,
 On passe des « fraîcheurs », des gâteaux et du vin.
 Si l'une est remarquable et belle de visage
 Et si sa beauté laisse espérer quelque gage,
 Pour la bien amuser plus d'un galant viendra :
 Ceux-ci, porteurs de luths, et de gâteaux, ceux-là.
 Si son teint ni son nez n'excite, la pauvrete
 Devra tout se payer sur sa propre cassette.
 Normandes dans vos vœux, souhaitez la beauté,
 La belle plaît. — Les dons pleuvent de son côté.
 Le bal est-il public ? La salle, en rond, de chaises
 S'emplit. Aux gens debout, trois rangs offrent des aises.
 Vous êtes mariée et jeune — un peu de sang
 Fondu de neige, au teint ? Prenez le premier rang.
 De rouges cavaliers, dont la plume balance,
 Vous prendront par la main pour mener à la danse.

Pas assez belle, ou si votre air est un peu vieux,
 Il vous faut prendre place aux fauteuils des aïeux.
 N'y doit danser qui n'est à ses noccs allée
 Ou dont la robe s'est, en la vêtant, gonflée.
 Tout ce qui, dans ces bals dans la nuit s'est passé,
 Le bruit en est, dès l'aube, en ville dispersé
 C'est déjà le milieu du mois. Au vol de l'heure,
 Les jours s'en vont d'un cours qui jamais ne demeure.

SAINT-HILAIRE

Voici ta fête, Hilaire. Un temple suburbain
 Se dresse en ton honneur, au long d'un grand chemin
 De toi, tire son nom une porte solide
 Sous qui, peu profond, passe un ruisselet rapide.

SAINT-ANTOINE

Au coin du Marché-Neuf, d'une fontaine orné,
 Antoine, te visite, en l'espace borné
 De ton temple, une foule à ton culte attirée,
 Toi dont la robe porte un T, lettre sacrée.

SAINT-SÉBASTIEN

Pour la peste, on implore un Saint dont chacun sait
 Le nom, et qui pour Dieu tomba percé d'un trait.
 Aussitôt que du mois naît la vingtième aurore
 La gloire du vaillant soldat revit encore.
 Les arbalétriers, frères d'un martyr tel
 Au temple de la Vierge honorent son autel.

SAINT-VINCENT

Mais l'illustre Vincent nous appelle à sa fête...
 Que deux s'ajoute à deux fois dix, le Saint s'apprête;
 Vincent, dit-on, naquit dans l'espagnole Osca.
 Tout ce jour, le travail chez nous toujours vaqua.
 Une église à coupole au Saint fut élevée
 Sur colonnes : chacun la dit inachevée.
 Une fontaine claire auprès coule sans fin.
 La balance publique est — au poids le plus fin —
 Ici vérifiée. Ici l'on bat monnaie.
 La maison, par sa grille est sûre, sinon gaie.

On va devers le Mont-aux-Malades : Vincent
 A par là, son autel que garde un saint couvent,
 Avec un bras entier, de chair couvert encore,
 Plus précieux que perle en les mers de l'aurore.

CONVERSION DE SAINT-PAUL

Ce jour cède à celui de saint Paul converti,
 A qui des nonnes ont un Prieuré bâti,
 Près des murs. — Aux fiévreux, son culte est salutaire.
 De vœux ardents ce lieu résonne sans se taire
 Quand ce jour du soleil aura caché le cours,
 Tu ne pourras plus voir, ô Janvier, que six jours.

SAINT-JULIEN

Mais au premier des cinq, il convient qu'on honore
 Un Saint dont, en mon vers, le nom ne peut s'enclorre.
 L'ignorez-vous ? César l'apostat s'est nommé
 De ce nom. Mais du Christ notre Saint fut aimé.
 Sa fête, en gaieté met la Bruyère champêtre.
 Bruyère ! que de chants honteux t'ont fait connaître.
 Jadis ! D'un siècle fou méchante lâcheté,
 Qu'un crime si vilain ait naguère existé !
 Masques au front, un flot de plèbe misérable
 Raillait tous les objets d'un culte vénérable.
 Promu par ses pareils Abbé de carnaval,
 Un portefaix allait sur un mauvais cheval.
 Autour de lui, battaient tambours, sonnaient trompettes ;
 De la Bruyère sèche, atteint le bord rouillé,
 On arrêta l'Abbé d'ordures barbouillé.
 Entré dans la cité qui de fumier l'assène
 Le faux saint homme était jeté, tout sale, en Seine ;
 Hérésie et licence avaient créé ces mœurs.
 Que ne met la débauche aveugle dans les cœurs.
 Bacchus n'avait pas tels excès en Ogygie
 Ni la Bonne Déesse, en secret, telle orgie.
 Mais grâce au Parlement, tout en a disparu :
 L'Evêque n'y put rien : le Parlement l'a pu.
 Des moines au plateau de Sainte-Catherine
 Habitent. De ce mont sur la plaine on domine.

SAINT-CHARLEMAGNE

Fête de Charlemagne. En France, il tint jadis
Le pouvoir. Il vient d'être inscrit au Paradis.
Le moine, sans le peuple, à sa fête se livre
Quatre jours avant les calendes qui vont suivre.
Dans notre cathédrale un triple office est fait.
Le Saint a, par ailleurs, autels, temple, en effet.
Certes, ce héros fut, en son temps, admirable.
Antoine n'en a point fait un saint véritable,
Mais il permet pour lui les honneurs de ceux-là
Car il fut bien l'égal du César de Pella.

DÉTENTE DU FROID

L'air s'adoucit. La brume en froids moins excessive
Serre plus mollement. La fin du mois arrive.
La glace s'amollit vaincue et, ses blocs blancs
Cassés en Seine, coule à l'Océan, par bancs.
« Ont-ils battu du pont les piles en ruines
Et fait craquer au choc les bâtisses voisines ?
Ainsi bélier d'airain du front battrait un mur
Ou bien la catapulte y jette un boulet sûr ?
Frais venu de Paris, ainsi parlait un hôte :
« Détrompez-moi, dit-il, si je me mets en faute.
— « Sur douze arches, jadis, ce pont, dis-je, tint bon
Et se moqua des eaux durant un temps très long.
L'Emperesse Mathilde a commencé l'ouvrage
Que termina le roi de l'une et l'autre plage
Britannique et Normande. — Et l'eau, plus d'une fois,
Par ses chocs nous l'a fait rompu comme tu vois.
Je l'ai franchi de bout en bout à quatre ans d'âge.
Puis il fut ébranlé par maint lourd attelage.
Une fente le prouve à l'arche du milieu.
Lors on voulut fermer les barrières du lieu.
On n'ouvrit plus du Pont cette très belle porte.
Un large espace fit deux villes, de la sorte.
Venant la fin de l'an qui clot le siècle aussi,
Par le feu, sans nos bras, la masse tombe ici.
La poudre avec fracas, éclatant dans l'espace,
Avec elle, en sautant, fit voler cette masse.

Quelle foudre, à ce point, gronde au ciel irrité ?
 Ton eau, bouillante, ô Seine, en écume a sauté.
 Les pierres retombant, coulent au fleuve ensemble
 En un fracas de mer, l'onde s'agite et tremble.
 Le temps qui roule perd et renverse ainsi tout.
 Labeur humain n'a fait rien qui reste debout.
 Dès longtemps, on désire, on veut que l'on refasse
 Ce pont par où l'on peut gagner la rive en face.
 Le péage, en ce but, nous perçoit tant de droits
 Qu'on pourrait en argent faire le pont, je crois.
 Deux bateaux font passer, attachés d'une corde,
 Voitures, chariots. — La masse, en barque, aborde.
 Un long chemin est fait de bateaux enchaînés,
 Voitures et piétons y passent, rançonnés. »

L'HORLOGE DE LA VILLE

Mais au milieu du jour, au milieu de la ville,
 Je rentrais avec l'hôte, à me suivre docile.
 La cloche qui fait l'heure exacte aux habitants
 Sonna. Sur son aiguille on règle ici son temps.
 Les yeux levés, il vit l'arcade de la voûte
 Et le jour, sur son char doré, suivre sa route.
 La « Lune », au cours du temps, change aussi ses états.
 Le « Jour » est, par un astre errant, marqué plus bas.
 L'Agneau, lourd de toison, marque le temps qui passe,
 Au milieu du blason, il occupe sa place.
 Il porte avec la Croix, le labarum. Ainsi
 L'on peut voir exprimés les sentiments d'ici.
 Sans rien blesser de saint, sans un martyr qui saigne,
 Nos aïeux ont reçu la foi qu'on nous enseigne.
 En bonté, l'habitant sur les brebis, chez nous,
 L'emporte, et montre un cœur aux hôtes combien doux.
 Des dards d'un porc-épic, notre blason naguère
 Était plein ; la foi sainte ici n'en laisse guère.
 Les lis ornent le front, aujourd'hui, du blason
 Des dues morts, de la France on aime la Maison.
 Mais l'Agneau sous la fleur des Rois ne veut pas dire
 Que les Rois ne nous font point payer leur empire.
 Déjà le premier mois a son seuil dépassé
 Et le mois qui le suit est déjà commencé.

LES FASTES DE ROUEN

FÉVRIER

Février nous ramène un mois qui sanctifie,
Blanc de neige, où la Vierge aussi se purifie.

SAINT SEVER

C'est d'abord Saint Sever, avant ce jour prochain,
Le Père des Normands, le Saint de l'Avranchin.
Les faubourgs à ce Saint ont construit une église ;
L'Evêque de Lisieux y tient sa propre assise.
Notre-Dame a les os du Saint et quand, de loin,
Le peuple les contemple, on le prêche avec soin.
L'orateur — au jubé — de la chape se couvre
Par cet évêque, ici, le premier du mois s'ouvre.

TRANSLATION DE SAINT OUEN

Ce premier jour aussi, tes moines, Saint-Ouen,
T'honorent, transporté jadis loin de Rouen.
Dans les temps de Rollon, révérent la justice
Par longs chemins, ils t'ont remis en lieu propice.
Tout était blanc de neige et d'un manteau glacé,
Sous tes pas un nouveau tableau fut esquissé.
L'arbre nu s'empourprait d'un tout naissant feuillage
Et l'éclat du printemps suivait ton saint voyage.
En paix enseveli, tu reposes ici.
Rouen t'avait vivant, il a ta cendre aussi.

LA FÊTE DE LA PURIFICATION

Le temple s'ouvre : au prêtre offrez, dans cette enceinte,
Les cierges blancs que doit faire purs l'onde sainte.
Un groupe, au chœur pompeux, avance ; il a grand air,
Vois : on dirait marcher les roses de l'hiver.
Et ces torches ? tu sais pourquoi ? Dieu même au temple
Entre, aux bras de la Vierge : Il faut suivre l'exemple.

Preuve du Dieu présent, nous portons tous un feu.
 N'est-ce pas une flamme, un saint amour, que Dieu ?
 Vos cierges, vous devez, sans craindre qu'il les rende,
 Les offrir à l'autel, au prêtre, avec l'offrande.

ÉLECTION DU PRÉVOT DE LA GARGOUILLE

La trompette a sonné ? Venimeuse, en fureur,
 Vient la gargouille, offerte à ta mère, ô Sauveur.
 Quand la Vierge, en son pur lever, brisa la tête
 Au serpent et de son drapeau fit la conquête.
 D'office sort l'ancien Prévôt. — Au même jour
 Élu, le nouveau maître entre en charge, à son tour.
 Voyez-vous s'avancer tous ces prêtres, en file ?
 Entendez-vous l'airain frapper le ciel tranquille ?
 L'image du Dragon aux ailerons mouvants,
 Queue en l'air, est dressé et fait peur aux enfants.
 On le porte en grand'pompe au seuil de celui-ci :
 L'honneur du titre on porte, et non le coût aussi.

LES QUAIS AU VIN

Vous voulez de bon vin, l'hiver, cave bien pleine ?
 Vous pourrez plus d'un cru trouver au port sans peine.
 La Seine ici l'apporte en son cours sinueux,
 Et l'eau, passé le pont, disparaît à nos yeux.
 Aux coupes de Bacchus, Seine, tes nymphes goûtent,
 Amantes des maisons d'où les vins purs dégouttent.
 Quoiqu'un rare raisin ait vêtu nos côteaux
 Et que d'un rare plant, le bon vin coule à flots,
 L'abondance des vins de tout cru n'est pas rare.
 De tous les vins, pour tous, la table ici se pare.
 Vin varié nous vient des ondes de la mer.
 Quelle eau douce la Seine y mêle au flot amer !
 La royale Paris n'a point de crus semblables,
 On n'y boit pas de vins, nous dit-on, préférables.
 A vitesse de voile, on voit les matelots
 Venir de marchandise exposer des ballots ;
 De mâts, voyez, au port, une forêt profonde,
 Forêt qui nage, instable, au flux gonflé de l'onde.

Quinze jours fait silence un péage abhorré.
 De ballots exposés le port est encombré,
 Le port que bat le flot d'un fleuve lourd de sable.
 Bornes que cercle un fer tiennent les nefes au câble.
 De vaisseaux attachés combien longs sont les quais ?
 Jusqu'au pont mi-détruit, depuis le Vieux Palais.
 Si le marchand réclame un délai, vu la glace,
 Pour lui le Parlement, du temps double l'espace.

LES COMBATS DE COQS DANS LES ÉCOLES

Voici, dans chaque école, arrivés les ébats
 Qu'aux maîtres, qu'aux enfants offrent le Jeudi Gras.
 On fait lutter entr'eux des coqs à rouge crête.
 Au milieu de l'école une barrière est prête.
 Par couple, les oiseaux, en des bonds répétés,
 S'excitent, — contre becs les becs sonnent, heurtés.
 Leur cœur brûle : l'ergot contre l'ergot se colle.
 Ils luttent corps à corps et la plume, au loin, vole.
 Ils se crèvent les yeux d'un pus noir ruisselants
 Et se coupent au front leur crête aux tons sanglants.
 Le vaincu fuit, se cache, évite un trop fier maître.
 Vainqueur, l'autre en un cri strident se fait connaître.
 Il marche, rengorgé, de rouge vif pourpré.
 De l'élève, son maître, il fait un roi sacré.
 Sur un cheval houssé, partout on le promène,
 Brillant d'un manteau neuf, en main glaive sans gaine.
 Un fruit, l'orange d'or, cache la pointe aux yeux.
 Quelqu'un tient le cheval, de sa housse orgueilleux.

SAINTE ANSBERT

Mais la neuvième aurore, Ansbert, t'est consacrée :
 Noble, il laisse le luxe et l'épouse adorée.
 Sous un capuchon noir, sa femme, vierge encor,
 Wandrille, il prit ta charge en ton même décor.
 Evêque élu, brillant de probité sévère,
 Les rites saints se font sur lui, célibataire.
 Vivant, il a, des bouts de la France, assemblé
 Un concile, lui mort, « de Rouen », appelé.
 Rappelé de l'exil avec honneur et joie
 C'est en s'en revenant qu'au ciel il prend sa voie.

LES JEUX DES MASQUES

Voici venir les jours aux jeux masqués livrés
 Ces chœurs sont de l'orgie à peine séparés.
 Cité ! regarde, observe ; et vois voler en groupes
 Des masques à cheval, par tes places, les troupes.

ABOLITION DE L'ABBÉ DES CONARDS

Très bien ! On a proscrit l'ancien abbé Conard
 Dont la boue enduisait les traits comme du fard,
 De sa troupe, avec lui, finit l'effronterie ;
 Les hauts faits de ce chœur, faut-il que je les die ?
 A ceux qu'il invitait à ses festins trop gras,
 L'abbé, menteur, disait : « Je ne t'invite pas. »
 Au dos, il vous versait de l'eau : c'était notoire.
 Et vous offrait du vin, en empêchant de boire,
 Donnait aux invités son effigie en plomb,
 Sceau burlesque d'un chef, au chef pas très d'aplomb,
 Faisait rendre en échange un écu véritable.
 Refuser sa demande était fort peu faisable.
 Si, convié par lui, l'on s'était esquivé,
 Votre seuil ne gardait pas le moindre pavé.
 Il fichait, diffamant, sur votre maison même
 Un placard. — Sa vengeance était grave à l'extrême.
 Des jeunes gens masqués, près de la Vieille Tour
 Il arrêtait les pas pour s'offrir à son tour.
 Satyres l'entourant d'une folle cohorte,
 Il attirait les yeux sur le char qui l'emporte.
 Une femme, avec lui, siégeant au même char
 Avançait — sa grosseur aguichait le regard,
 Exhibant le poids lourd de mamelles énormes ;
 Nulle pudeur au front ni sur ses traits difformes.
 C'est fini. — De ces mœurs, un âge enfin meilleur
 S'est dépouillé. Pourtant le masque est en honneur.

TROUPES ET VARIÉTÉS DE MASQUES

Leurs bataillons brillants circulent par les rues.
 Jusqu'à dix, plus ou moins, leurs troupes sont accrues.
 Ils figurent tritons, nymphes ou paysans,
 Jeunes gens, avocats, tous genres d'artisans.

Enfin, tout ce qui peut plaire à qui n'est pas sombre,
 Ils l'inventent. Faut-il en dire ici le nombre?
 Vous me feriez nombrer, combien, au vent sournois,
 Tombent, l'hiver venu, de feuilles dans les bois.
 Un cortège, pourtant, de vos regards est digne :
 Vous-même, à ces détails, vous le direz insigne.
 En tête, deux tambours, ou plus, battent sans fin.
 Puis des trompettes — quatre ou six — sonnent plus fin.
 Puis suivent dix bâtons porte-feux. La résine
 Fait double, par sa flamme, un jour qu'elle illumine.
 Un premier cavalier porte-enseigne. Un Amour,
 Ailé, de son carquois lance traits, à son tour.
 A cheval et luisants, d'autres, d'humeur cinglante,
 Offrent mainte épigramme, un peu dure et sanglante
 En cadeau. Femme, ayant trop peu d'un seul époux,
 Est pincée ! Archiloque a le venin plus doux.

LES SATIRES

Le parjure est mordu ; l'idiot et l'avare,
 La Muse, en vers trop libre, à Rouen, s'en empare.
 La vertu n'est pas même épargnée. On la croit
 Fardée, — et le meilleur craint ces vers, à bon droit.
 Aux belles on présente un cadeau dans un coffre.
 Et derrière son maître, un valet, masqué, l'offre.
 Des attrapes aussi se donnent en coffret ;
 De la fiente sèche introduite en secret.
 D'aucuns y peuvent mettre aussi des souris même.
 Dès qu'on l'ouvre, tout saute ! On reste raide et blême.
 Plus d'un éconduit joue ainsi qui l'a joué :
 N'ouvre point en public, femme à l'esprit roué.
 C'est souvent même habit et couleur pour un groupe,
 A moins qu'ils n'aient voulu barioler leur troupe.
 Alors, autant d'aspects que de gens au troupeau.
 Canards ne veulent point, pareils, aller à l'eau.
 On voit mêlés, soldats, filles, nymphes, satyre ;
 Portant au dos leur nom qu'on y prit soin d'écrire.
 Tels s'offraient les acteurs dans le Théâtre ancien.
 Un titre pour chacun, et chacun a le sien.
 Plus d'un prend son plaisir à marcher seul, unique —
 Comme merles. — Ou deux ou trois et sans musique,

Avec cythare et flûte on peut voir plus d'un char.
 Chacun fait variés les chants, suivant son art.
 Parfois, le fer tiré, plus d'un trépas survient,
 La foule étant plus libre, hélas, qu'il ne convient.
 Femme brille en bijoux aux fenêtres. — La place
 Est trop étroite pour toute la populace.
 Les seuils et les tréteaux des marchands sont couverts
 De peuple qui va, vient par la ville, à travers.
 On en voit, à cheval, voltiger par la ville,
 Et des femmes, que traîne un char lent et tranquille.
 Rouen a, comme inné, le désir de voir tout.
 Vous vous montrez : la ville accourt ; elle est debout.

LE CARNAVAL

Les trois jours précédant les Cendres, on les donne
 A ces jeux, tout au moins sitôt que midi sonne.
 D'un chapeau noir de suie, ainsi, des jeunes gens
 De leur espièglerie ont fait les traits plaisants.
 Une servante va nez au vent ; au passage
 Ils le lui jettent droit et font noir son visage !

LES BEIGNETS

Recette de beignets : Pour vous en façonner
 De bons, prenez le mot que je vais vous donner :
 Dans un plat bien fourbi, pétrissez, neige fine,
 — Dix œufs ou plus, ou moins, tout prêts — de la farine.
 Faites glisser le jaune en ce froment broyé,
 Qu'au mélange, un levain aussi soit dilué.
 Semez un peu de sel ; ajoutez force crème ;
 Faites du tout un bloc, liquide assez lui-même.
 Tenez prêt le foyer : que la graisse d'un porc
 Fonde en la poêle chaude, y monte et mousse encor.
 Bon ! Faites dégoutter la pâte à la cuillère,
 Faites-les longs ou ronds, suivant votre manière ;
 S'ils sont ronds, fourrez-les de pommes en morceaux,
 S'il vous plaît : qu'ils soient d'or aussitôt cuits et chauds.
 Puis, faites-y pleuvoir, mis sur un plat, ce sucre
 Dont les cannes de l'Inde ont fait objet de lucre :
 Sous la dent, les voici croustillants ! — Jupiter,
 Par Ganymède, au ciel, n'en a pas de cet air !

SAINTE VÉRONIQUE AVANT LE CARÊME

Loin des murs, Véronique offre son sanctuaire.
 Un flot de peuple immense afflue et l'y vénère.
 Avec la fille aimée, aime à s'y faire voir
 L'honnête amant, parmi les berceurs d'encensoir.
 Puis arrachant du houx, à travers leur branchage,
 Aux pains dits « oreillés » on fait aussi passage.
 Le matin passe ainsi : Jouez ! Du mardi-gras
 C'est le soir. Et demain plus de viande au repas.

LES BALS MASQUÉS

Masques ! venez en troupe aux maisons des gens riches.
 Accordez sur la lyre airs et chansons bachiques.
 Filles rieuses, vite, et dames, pour vous voir
 Couvertes de bijoux, dans les cours, vont s'asseoir.
 Ces bals ne cessent pas durant la nuit entière :
 Ce qui rappelle au lit, c'est la prime lumière.
 Belles se voient offrir des conserves de fruit.
 Les dés de jeux nombreux sonnent, toute la nuit,
 Dans les salles de jeu qu'indiquent des lanternes.
 Président le « hoca », les teneurs de tavernes.
 Les masques arrivés, le dé, sur les enjeux
 Tombe ; aux uns temps propice, aux autres, désastreux.
 L'enjeu d'un coup pareil n'est pas souvent infime,
 Veux-tu jouer à perte ou bien à gain minime ?
 Voici tous les « Purins » faisant sauter les dés
 Pour six petits deniers sur des tonneaux bondés.
 Vers le pont du Robec ou l'âtre Notre-Dame,
 Les dés font s'agiter la populace infâme.
 Jouez ! Ces tripots-là n'ont pas qu'un seul flambeau,
 Et les dés sentent l'huile, et cette odeur ? Pas beau !
 Comme fument les chairs ; comme s'enfle tout ventre.
 Charybde absorbe ainsi les ondes dans son antre,
 Voracité, qu'un tel festin ne repaît pas.
 De pâturer la viande, à minuit, nul n'est las !
 Las ! combien ont laissé les danses à l'aurore ?
 Combien de gras morceaux proscrits, l'on mange encore ↓

LES CENDRES

Ayez honte ! cessez ! La cendre est sous vos yeux.
 La cendre, allez en faire enlaidir vos cheveux.
 Vous vivez ! mais Clotho doit vous réduire en cendre.
 Aux penses qu'on mourra la cendre fait descendre.
 Au temple de la Vierge, accourez, gens pieux !
 La chaire, au seuil du chœur, est dressée à vos yeux.
 Evêque ! Au peuple dis la doctrine certaine ;
 Le premier, en ouvrant la Sainte Quarantaine.
 La mitre te décore et la chape. — Entassé,
 Le peuple boit déjà le discours prononcé.

LE CARÊME

Arrive chastement, amaigri, le front blême,
 Dans la ville, aux maisons de chacun, le Carême.
 Son fouet chasse les œufs, la viande, et supprimant
 Le souper, de poissons offre un assortiment. -
 Au peuple, c'est hareng, morne aussi, qu'il lui jette.
 Soles ; quant aux plus fins, le riche les achète.
 Cierges éteints, sortez du temple, pénitents !
 D'y revenir avec, vers Pâque, il sera temps.
 Alors le maître-autel de violet s'ombrage ;
 Chaque saint en statue est couvert d'un voilage.
 Une cloche au son fin s'entend après dîner.
 L' « Ouisset », c'est la seule, en ce temps, à sonner.

LA « COMPARENCE » DES JUGES DE BAILLIAGE

En deux cycles égaux quand le mois se partage,
 La Cour appelle à soi les Juges de Bailliage.
 Les Juges de Gisors viennent vite, nombreux.
 Joignez-vous à leur groupe aussi, Juges d'Évreux.
 Le soleil aux « Poissons » est entré : Quiconque aime
 Mets légers, de poissons qu'il use pour carême.
 Tombe en pluie, ô Soleil, dans les « Poissons » entré.
 Avec le lait pour nous le beurre est toléré.

SAINT PRÉTEXTAT

Voici saint Prétextat qui mérita la gloire
Du Ciel. Il fut évêque, et c'est de notre histoire.
Frédégonde, par haine, en ces lieux l'a meurtri,
Mais elle en avait fait autant à son mari.
Nul office, à Rouen, dans les Saints ne le nomme.
Je m'étonne : on l'y voit en bonne place à Rome.

SAINT MATHIAS

Mathias nous invite : Il a rempli le lieu
Laisse par Judas vide, en trahissant son Dieu !
Son jour vient le vingt-quatre. Il faut qu'on le dérange
Si ce jour se dédouble. En ce cas, on le change.

L'ANNÉE BISSEXTILE

L'an bissextile, il faut rétrograder d'un jour.
D'un jour aussi le mois se voit croître à son tour,
L'an fini, le Soleil rentrant dans sa demeure
Voit survivre à son cours complet, six fois une heure.
C'est vingt-quatre qu'il faut, en quatre ans, joindre ainsi,
Et qu'il convient de joindre au dernier mois aussi :
Car Mars fut autrefois la tête de l'année
Qui ne fut à Janvier que par César donnée.

LE TEMPS HIVERNAL

L'aquilon du Riphée, à son tour a soufflé.
Le sol dur aux souliers, brille, blanc et gelé.
La campagne se tait, muette de froidure :
Pas d'arbre qui ne soit veuf de sa chevelure.
Raides de gouttelets les barbes ont pendu.
Le glaçon par le fer de la houe est fendu.
L'hiver, sur les champs nus, tend la neige en silence,
Près du foyer luisant, on fait cercle, on s'élançe.
Les miséreux en foule attaquent la forêt.
Ils y font des fagots grêles. Le Roi permet.

De tout ce que chacun peut porter sur l'échine,
Il en peut emporter pour sa propre cuisine.
Vous dont le tas de bois respectable est tout prêt,
Avec ces souches, d'un bûcher faites l'apprêt.
De Borée, avec un fourneau, chassez l'haleine,
Sur le poêle placez une amphore d'eau pleine.
Mais, pour adoucir l'an tout glacé, Mars viendra.
Mars menace l'hiver. Bien plus, Mars, il est là !

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE M. PIERRE DUBOIS

PAR M. PIERRE CHIROL,

L'Académie a reçu de M. Pierre Dubois plusieurs publications dont l'examen a été confié à une Commission constituée selon le règlement : Au nom de mes collègues, MM. Quenedey et Allinne, j'ai l'honneur de venir déposer le rapport d'usage.

A vrai dire, les brochures déposées n'étaient pas indispensables pour faire apparaître la personnalité de l'auteur : Quoique né à Amiens en 1873, M. Pierre Dubois serait en droit de se réclamer et de la Normandie et de notre ville, si l'amour et la connaissance d'un pays, de son art, de son génie suffisait à procurer droit de cité. Peu d'érudits peuvent se vanter de posséder comme lui l'histoire et l'intelligence de nos vieilles pierres. Il suffit d'avoir vu, dirigeant les excursions annuelles des Rosati, cet homme trapu, tête solide sur une base largement assise, l'œil vif, scrutateur, la parole plus vive encore, au style évocateur, aux expressions puissantes et pittoresques, dont le vocabulaire et l'esprit, toujours incisif, parfois truculent, sait appeler l'attention et la retenir sans effort. S'il s'agit d'un monument : l'époque tout entière va surgir devant les auditeurs par le charme de l'enchanteur au verbe sonore ; le présent vient-il se souder au passé ? Pierre Dubois se mue en un professeur de géographie humaine, disserte comme un statisticien, susceptible d'infuser une dose d'économie politique, et cela sans douleur, je veux

dire sans ennui. Le sujet ou le voyage peut relever de l'histoire naturelle, Pierre Dubois ne saurait être pris au dépourvu, et tel exposé sur l'évolution de la voûte aboutira dans son discours au portail, puis à la flore du portail et aux ressources du jardinage dans la contrée. En l'écoutant sur le parvis d'Amiens, vous apprécierez le costume des statues, mais celui-ci fera dévier le discours vers la culture du lin à travers les âges : puis les hortillonnages des faubourgs exciteront l'érudition et la verve poétique de cet autodidacte dont la phrase vibrante faisait saisir, l'instant précédent, la qualité spirituelle et la place prépondérante en Picardie de l'immense église, gloire impérissable de la France médiévale.

Quel tempérament chez cet auteur, et quel travail chez cet homme, un travail extraordinaire, dont témoignent ses états de service : vraiment, à son endroit, on évoque souvent certains personnages de la Renaissance.

Docteur en droit, lauréat de la Faculté de Paris, ancien élève de l'École du Louvre et de l'École des Hautes Etudes, M. Pierre Dubois a publié plus de cent soixante brochures : les sommaires traitent d'histoire ou d'archéologie picardes, extraits des bulletins et des mémoires de Sociétés savantes. Comment ne pas citer tout d'abord la Société des Antiquaires, dont il est membre depuis 1899 et qu'il présida en 1909, 1910, 1921. Sous son égide, il organisa, à titre de Commissaire général, l'Exposition du VII^e Centenaire de la Cathédrale en 1920. Cette mission suffirait à quelques-uns, mais pour celui-là, deux autres groupements l'accaparent encore sans le déborder : la Société Industrielle d'Amiens où il professe un cours d'histoire et de géographie économiques, d'une grande originalité et d'une prodigieuse documentation, et les Rosati Picards dont il est l'âme. Nous ne possédons

pas en Normandie de groupement analogue : Ces quatre cent trente-cinq membres tiennent chaque année douze séances, organisent vingt et une excursions et trois expositions. En octobre, ils viennent à Rouen et à cette occasion, Pierre Dubois révèle, dans ses commentaires, une sûreté d'information étonnante et profitable aux Rouennais eux-mêmes.

Organisateur, autant qu'écrivain, il sut le montrer, au profit des Amis des Arts et de la Société d'Horticulture comme dans les colonnes des journaux locaux où de 1895 à 1914, il répandit la bonne doctrine en plus de cinq cents articles.

Cet enseignement n'a pas pour seuls bénéficiaires les adhérents des Sociétés, mais il atteint aussi les écoles primaires et les écoles normales de la Somme. Je signalerai, à ce point de vue, l'intéressante innovation qui, de 1910 à 1914, lui faisait donner en cinq leçons annuelles, un cours de préparation de monographies historiques communales, destiné à éclairer les futurs secrétaires de Mairie.

Je me suis étendu complaisamment sur l'homme, car son érudition et cet étonnant déploiement de personnalité intellectuelle explique la diversité des brochures présentées à notre examen.

Dois-je l'avouer, et n'est-ce pas parole inutile d'insister sur mon incompetence à analyser la savante et copieuse thèse de droit sur « les asseurements au XIII^e siècle dans nos villes du Nord » ?

Écoutons l'auteur lui-même dans sa préface :

« Le sujet est particulièrement complexe et se prête assez peu à une exposition d'ensemble... Les documents sont épars, souvent peu nets. La langue est souvent peu précise. Les

commentateurs eux-mêmes ont fréquemment confondu les différents modes de conclusion des guerres privées... La guerre *privée, source de l'asseurement, qui tient une si grande place dans l'histoire du moyen âge, n'a jamais été bien définie : et la locution elle-même est parfois vicieuse ; peut-on vraiment qualifier de « privée », assimiler à l'exercice de la « faide » entre deux familles faisant choix de la procédure violente plutôt que de la « voie de court », les véritables expéditions de deux communautés d'habitants indépendantes l'une de l'autre ? N'y a-t-il pas là plutôt un fait de droit international « public » ? L'asseurement dans les villes de Picardie mériterait d'être l'objet d'une étude monographique. Au risque de n'être que superficiel, nous avons cru devoir envisager avec l'asseurement toutes les mesures de pacification et avec la Picardie, les autres parties de la région du Nord de la France actuelle et, incidemment, la Belgique méridionale.*

« Il était impossible d'isoler l'asseurement des mesures qui le préparent ou le remplacent. D'autre part, les survivances manifestes des principes germaniques procurent à l'ensemble des coutumes de la région du Nord, de la Picardie aux Flandres, une unité certaine, et ces survivances sont particulières à cette région. L'Ile-de-France a très tôt éliminé ces traces de la vieille législation franque : la formation du droit normand est très spéciale. Seules, les provinces de l'Est se rapprocheraient, à notre point de vue spécial, du groupe que nous considérons. »

Dans une première partie, l'auteur étudie les origines et la vengeance, le talion, la composition. Puis la faide et les mesures pacificatrices dans le droit mérovingien et carolingien,

puis la paix et la trêve de Dieu sont l'occasion d'un chapitre fortement documenté sur la France redevenue barbare, retombée dans « l'anarchie spontanée ». « Des rares documents laissés par les X^e et XI^e siècles, une conclusion flagrante se dégage : c'est qu'il n'y eut à aucune époque de notre histoire une plus sombre anarchie ».

La deuxième partie envisage la féodalité et les communes. Tout d'abord, les guerres familiales, les guerres bourgeoises sont longuement examinées et aboutissent comme conclusion à retrouver un aveu de l'impuissance royale à les combattre dans le renouvellement des prohibitions totales ou partielles dont elles furent fréquemment l'objet. Après avoir esquissé l'œuvre royale, M. Pierre Dubois revient à ses villes du Nord, expose la paix publique et les associations urbaines antérieures aux communes, réfute la théorie de Semichon qui voulait trouver une filiation directe entre les communes du XIII^e siècle et les associations de paix, nous fait pénétrer dans la frairie de la halle basse de Valenciennes et l'amitié d'Aire-sur-la-Lys, puis il explique la paix publique et les chartes de communes, leurs vengeances, quand elles entraient en guerre privée, car « les bourgeoisies s'étaient approprié la maxime du monde féodal : *Ut parem suum nemo dimittat*, et en avaient tiré les dernières conséquences, au point de s'exercer au maniement des armes par amour de la paix ». Mais « cet esprit militaire, ce goût des armes que les échevinages exaltaient d'une part, pour contrebalancer l'esprit guerrier de la féodalité rurale et se protéger des « *entreprises* » des forains, il fallait chercher, d'autre part, à la refréner soigneusement dans les relations des bourgeois entre eux ».

Et c'est là l'objet de la troisième partie du travail, les

mesures pacificatrices, trêves, asseurements et paix, la trêve dont le caractère principal est d'être temporaire et l'asseurement ou la paix qui sont perpétuels. Aux trente pages consacrées à la trêve succédaient soixante-dix-sept pages aux asseurements, promesses solennelles « qu'une personne donnait à une autre de s'abstenir de toutes violences envers elle. Cette promesse une fois donnée ne pouvait être retirée ».

Dans sa conclusion, M. Pierre Dubois étudie enfin quelques survivances de la vengeance et des arbitrages, « car les institutions ne naissent ni ne meurent brusquement. Tombées en désuétude, rendues inutiles par l'établissement d'un système strict de répression publique, la procédure d'autorité propre, et les mesures créées pour la refréner n'ont pas disparu sans laisser derrière elles des usages déformés dont la filiation est certaine. Sous leur forme propre, les arbitrages, sauf dans le droit belge, ne dépassant pas le XVI^e siècle. Les dernières guerres seigneuriales sont de la fin du XV^e siècle. A cette même date, il n'est plus question de guerres bourgeoises dans les cités picardes ». Notre auteur sépare les trêves entre parties du droit anglo-normand, qui y eurent un grand développement, et se retrouvent encore dans le très traditionnel droit anglais. Elles avaient disparu de Normandie à la fin du XVI^e siècle. En terminant, il conclut : « A la rédaction des coutumes, la raison d'être, le fonctionnement vrai des arbitrages ont disparu : il n'en demeure que des vestiges de pure forme. La notion du châtement public, individuel, du droit exclusif de la société à la pénalité, est désormais la règle dominante, intransigeante du droit criminel ».

Le *Guide d'Amiens* est l'œuvre d'un spécialiste que n'aveugle pas le chauvinisme local, cette tare dont se trouvent

déparées tant de petites monographies prétendues scientifiques : Concision, exactitude, classement ingénieux, indépendance de jugement, voici les qualités certaines dont elle est parée et qui se retrouvent dans toutes les autres publications de l'auteur. Lisez le juste commentaire de *l'Ange pleureur*, et du mobilier XVIII^e siècle, en songeant aux préjugés favorables ou injustifiés du grand public : « *L'Enfant pleureur* dont le renom dépasse la valeur réelle fait partie de ce tombeau. Les chanoines... eurent le mérite de ne pas détruire les stalles..., cependant, les grilles qu'ils firent poser à l'entrée et au fond du chœur sont d'un beau dessin, et la chaire (1772) n'est point choquante, même au pied d'une haute pile du XIII^e siècle ».

Sur Rouen, M. Pierre Dubois a publié quelques pages destinées à ses touristes. Il serait à souhaiter de les voir répandues parmi les Rouennais eux-mêmes. Ils auraient beaucoup à y apprendre, ne fût-ce que le classement des valeurs artistiques trop souvent brouillées.

Je ne saurais insister trop sur cet aspect de son talent, cet apostolat artistique auquel il se consacre depuis toujours. N'estime-t-il pas à quinze cents environ le nombre de ses discours en « vases clos », comme il dit lui-même, tant aux écoles normales qu'à la puissante Société Industrielle ?

Mais, le croirait-on, le sujet de ses complaisances, comme le plus difficile à nourrir de documentation, c'est l'histoire économique régionale ; cela, confesse-t-il, est vraiment original et personnel. En cette douzième année de cours, il traite des foires et marchés de la Picardie.

Et s'il s'attarde à la Picardie, ce n'est point par myopie du cœur : il ne craint point de déborder sa région et il nous l'a bien fait voir dans ce merveilleux exposé de l'his-

toire normande du textile, par lequel il a clos la série des communications du Congrès des Sociétés Industrielles à Rouen.

Cette information, étonnante, depuis trente ans, s'est trouvée canalisée au profit du public par le *Journal d'Amiens* : il y signe des informations artistiques, théâtrales, archéologiques ; et qu'on n'aille pas attendre de sa plume l'usage des banales et abusives formules chères à tant de reporters : A côté du style imagé, de la saillie qui peint, qui frappe, voire même qui griffe, la note, chargée d'émotion contenue perce et parfois apaise la houle de sa verve. Beaucoup ne s'en douteraient guère et c'est souvent l'ancien étudiant des sciences naturelles qui reparait et laisse filtrer un rayon de poésie furtive :

Lisez les brochures *En Picardie*, « les Hortillonnages » :

Il s'agit de la constitution et du régime économique de la Picardie centrale, conférence donnée à la Société de Géographie commerciale de Nantes. Ce titre n'annonce pas un texte très folâtre. Or, comme ces grandes peintres auxquels la simple juxtaposition de tons subtils permet des effets inattendus, Pierre Dubois nous conte en des pages charmantes des traits exquis : ils sont nombreux dans cet exposé qui eût pu être d'une aridité extrême.

Je veux retenir seulement ce joli croquis des « hortillonnages » si caractéristiques des faubourgs amiénois ; le pays et l'auteur y apparaîtront avec un égal intérêt :

« Ces îlots anciennement aménagés pour la production maraîchère intensive, tirent leur nom local de *hortus*, jardin. Ils occupent environ trois cents hectares, sur les deux rives de la Somme, en amont immédiat d'Amiens, dont ils bordent les premières maisons... ; ces carrés ou aires, d'une terre très noire, aux berges régulières, s'élèvent au-dessus d'un damier

de petits canaux ou rieux. Contre l'une des rives est accosté un bateau de forme singulière : effilé, à fond plat, les extrémités relevées, il est long de neuf mètres sur un peu plus d'un mètre au centre. Sur l'îlot, rayé de lignes bien droites de radis, de salades ou d'artichauts, selon la saison, un homme peine, si courbé vers le sol que l'on ne voit au-dessus des tiges que son grand chapeau paillason. Sa femme l'aide en jupon court, sous un gros tablier gris : la tête disparaît, en été, sous une coiffe blanche, la capeline, dont de petites baguettes de bois maintiennent l'avancée en « tunnel » devant le visage ; en mauvaise saison, la maraîchère couvre ses cheveux d'un foulard violet à rayures : la marmotte. Trois, quatre enfants, ou plus encore, sont assis sous un groseillier ou contre une clôture de roseaux ou jouent avec des paniers ou des outils inemployés. Si vous passez, l'été, entre quatre heures du matin et huit heures du soir, vous trouverez l'homme, la femme, les enfants et le bateau. Des jardiniers maraîchers, il y en a partout : des « hortillons », ici seulement : quelques rares marais présentent, non pas une exacte ressemblance, mais une analogie avec les hortillonnages amiénois : tel le faubourg flamand du Lyzel aux portes de Saint-Omer ; telles aussi les « hardines » de la vallée de la Somme, à Flamicour, près de Péronne, et à Ham.

« ...Les hortillons — ils sont un millier environ — ne se marient qu'entre eux et jamais n'abandonnent le métier. Très dignes d'être loués pour cette fidélité aux pratiques héréditaires de probité et d'énergie, ils peuvent être blâmés pour une répugnance atavique, elle aussi, contre les innovations utiles.

« Fait singulier, cette population agglomérée, très spécialisée, ne connaît pas, n'a vraiment jamais connu l'asso-

ciation. Ils ne formaient pas, jadis, une corporation, mais une « communauté » assez lâche, soumise par moments à l'autorité d'un chef élu, le « capitaine des hortillons ». Cette communauté se doublait d'une confrérie dont la Saint Fiacre était une des principales fêtes. »

Après avoir entendu ces pages où une vaste érudition se pare de tant de bonhomie relevée de grâce et d'attendrissement, vous comprendrez comme moi le grand intérêt des érudits locaux sans lesquels périraient nos éléments d'information et dont, au demeurant, le commerce est si charmant. Les grands ouvrages ne sont point leur fait, mais, de leur labeur incessant et, semble-t-il, sans trouvailles sensationnelles, sera constituée la documentation de ces grands ouvrages, comme de leur apostolat dont sourient parfois les professeurs titularisés, s'éveillera la sympathie susceptible de paralyser le vandalisme local : Pourquoi insisterais-je ? Ces types spéciaux d'amoureux du passé, n'en retrouvons-nous point, jusqu'en notre Compagnie, d'aimables et obligeants représentants ?

Nous croyons donc pouvoir, au nom de la Commission, proposer à l'Académie de remercier chaleureusement M. Pierre Dubois de son envoi. Il apparaît comme un simple échantillon, mais de qualité savoureuse, et ce spécimen de son talent permet à ses amis de le saluer pour ses services unanimement appréciés, comme le « Georges Dubosc » de la Picardie. Ce n'est pas là un médiocre éloge en terre rouennaise !

MANIFESTATION

A MONTFORT-SUR-RISLE

en l'honneur

DU

PEINTRE ALBERT LÉBOURG

Membre correspondant de l'Académie.

Le 3 août 1924, sur l'initiative de la Société libre de l'Eure, et des nombreux amis de notre collègue Lebourg, on rendait, à Montfort-sur-Risle, un public hommage d'admiration et de sympathie à cet éminent paysagiste cher, à tant de titres, aux artistes normands.

Sous la présidence de M. Benédite, conservateur du Musée du Luxembourg, en présence de M. Paulme, conservateur du Musée d'Art normand, délégué par l'Académie pour la représenter à cette fête, une plaque commémorative fut posée sur la maison où naquit Lebourg le 1^{er} février 1849, plusieurs discours furent prononcés. Après une courte allocution de M. Paulme, notre doyen, M. Samuel Frère, ami intime de l'illustre peintre, rappela les liens qui unissent celui-ci à notre Compagnie et à la ville de Rouen.

ALLOCATION DE M. HENRI PAULME

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES,

MESSIEURS,

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen qui se fait gloire de compter Albert Lebourg parmi ses membres, a bien voulu, dans sa dernière séance, me désigner pour la représenter à cette cérémonie à laquelle elle est trop heureuse de s'associer.

J'avais quelques titres à cette désignation, d'abord parce que c'est au cours de ma présidence, en 1904, que j'ai eu l'honneur et le privilège de recevoir Lebourg comme membre correspondant de l'Académie, ensuite parce qu'il veut bien me témoigner sa précieuse amitié et, enfin, parce je suis son contemporain de la belle année 1849.

Mais, le jour où elle me confiait cette combien agréable mission, notre Compagnie ignorait que M. Samuel Frère dût assister à la fête d'aujourd'hui. Or, mon éminent confrère est plus qualifié que personne pour prendre ici la parole au nom de l'Académie, car il en est le respecté doyen, — il est lui-même peintre, peintre de talent, — il porte à Lebourg une affection profonde et aime même à s'en dire l'élève, et, précurseur de la magnifique étude de M. Benedite, il l'a attestée dans une notice très complète sur l'œuvre, le caractère et la personnalité de l'artiste — notice dont il nous donna lecture dès 1910 — et, par surcroît, sa verte et vigoureuse vieillesse met au service d'un esprit délicat et charmant les ressources d'une langue aussi riche que spirituelle. C'est

donc avec joie et empressement que je lui cède la parole pour exprimer les sentiments d'admiration et d'estime de l'Académie de Rouen à l'égard de notre cher ami, le grand peintre Albert Lebourg.

DISCOURS DE M. SAMUEL FRÈRE

MESSIEURS,

L'histoire nous révèle que certains artistes célèbres, devant lesquels la postérité a dû s'incliner, ne devaient cette renommée qu'à la valeur purement esthétique de leur personnalité professionnelle. Si, derrière les œuvres tombées de la main de ces peintres ou de ces statuaires, nous cherchons le caractère intime de leur physionomie, nous devons constater que l'homme parfois ne vaut pas l'artiste. Il en fut de mauvais, il en fut de pires.

Tout en créant de belles choses, quelques-uns ont trahi leur patrie, d'autres ont renié leurs amis; d'autres encore ont vécu orgueilleusement de leur propre gloire en jalousant ou en méprisant les jeunes et les faibles qu'ils auraient dû aider. Ces égoïstes ont été, depuis, marqués au front. Les biographes célébraient la vertu de leur esprit, mais ils condamnaient leur cœur en secret.

Déjà, à l'heure où la vieillesse paralysait la puissance de leurs facultés intellectuelles, comme il ne restait plus sur leur lit d'ultimes souffrances terrestres qu'un chétif malade inquiet, aigri, saturé d'amers souvenirs, la société de flatteurs qui les encensait au temps de leurs succès, les laissait disparaître dans un isolement mérité.

Au contraire, nous avons aujourd'hui le bonheur de rendre

hommage à un peintre normand qui est toujours et à la fois l'artiste supérieur digne des plus insignes faveurs et l'homme privé le plus fidèle, le plus constant dans ses relations cordiales, le plus généreux, le plus sensible aux misères et aux faiblesses des autres, en un mot, l'homme essentiellement bon que nous aimons.

Autre chose, en effet, est d'applaudir, autre chose est d'aimer, et, quand on a la chance de pouvoir réaliser ensemble les deux émotions, quant on peut aimer la bonté de celui qu'on vient de glorifier, c'est, j'ose le dire, le comble des jouissances spéculatives; tous les jours, il nous arrive de chérir des êtres dénués du prestige de la gloire : c'est la loi de nature; mais si, par une heureuse coïncidence, celui vers qui nous porte notre sympathie se trouve être un esprit éminent, consacré par l'admiration unanime de ses pairs, il se dégage alors de cette alliance une sorte de parfum nouveau qui, venant du cœur, monte jusqu'à la tête.

Une pareille constatation suffirait, Messieurs les Présidents et Membres de la Société Libre de l'Eure, pour justifier le soin pris par vous de signaler au regard de vos contemporains et aussi de la postérité, le lieu privilégié qui a vu naître Albert Lebourg, notre éminent paysagiste français et notre ami très aimé.

Au peintre, j'offre une fois de plus le modeste tribut de mon admiration; je le fais également, comme doyen, et en union avec son ami M. Henri Paulme, au nom de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen; comme vice-président, au nom de la Société des Artistes Rouennais. Ces deux collectivités ont l'honneur, en effet, de compter Lebourg parmi leurs sociétaires. Dans l'une comme dans l'autre, on estime hautement l'illustre travailleur que le

succès n'a pas grisé et qui reste le vulgarisateur infatigable de la province qui lui a donné le jour. Vous avez tous en main le catalogue de M. Georges Bergaud, dressé à la suite du magnifique ouvrage de M. Bénédite; sur deux mille cent trente-sept numéros qui constituent l'œuvre totale connue d'Albert Lebourg, M. Bergaud a compté six cent trente-cinq tableaux de votre compatriote composés en Normandie, dans sa chère petite patrie.

C'est dire quel fut l'objet de ses préférences! De l'Eure et de la Seine-Inférieure, il a peint chaque année les aspects enchanteurs, il en a répandu l'image partout et toujours dans tous les musées, dans toutes les collections : à Buenos-Ayres figure une des Vues de Croisset; à Hanoï, une *Côte Sainte-Catherinc*; à Osaka (Japon), un *Effet d'Orage sur Muids (Eure)*; à Tokio (Japon), une *Seine à La Bouille*; dans le palais du baron Morimura, également à Tokio, une *Vue de Dieppe*.

Albert Lebourg est donc triplement normand, et par sa naissance ici-même, et par le sujet de ses études majeures, et par la sorte de coquetterie qu'il apportait, dans un esprit de régionaliste natif, à magnifier aux quatre coins de l'univers les motifs saisis par lui sur la Seine et sur la Risle.

Et ces motifs, vous le savez, s'ils sont innombrables, ils n'en sont pas moins des pièces de choix. L'œuvre de Lebourg est toute de sentiment et de raisonnement. Pas un de ses paysages n'est fait « à la diable »; avant de commencer à peindre, il choisit attentivement sa place, il fixe son pliant là seulement où le motif se créant de lui-même, émeut sa pensée. Il n'invente rien, il ne corrige guère, il ne collabore avec la nature que là où elle lui donne ce qu'il cherche dans une espèce de présentation équilibrée qui n'a rien d'académique,

et alors, maître de son sujet, il atteint sa palette, et la création s'annonce : nuances fines se pénétrant entre elles, soin des complémentaires, ententes subtiles mariant savamment les valeurs au ton local, incomparables recherches de l'atmosphère ambiante et de l'enveloppe, splendeur des ciels, tantôt clairs, tantôt chargés, discernement de l'accent destiné à faire vibrer l'harmonie, ombres transparentes enfantées par une touche originale, imprévue, indépendante, tantôt légère, tantôt fluide, tantôt consistante, un travail essentiellement personnel tenant à la fois des souvenirs de Turner, de Constable et des impressionnistes d'avant-guerre, en somme une œuvre à part n'appartenant à aucune école, car ce normand, on peut le dire, n'a qu'un maître, et ce maître est Albert Lebourg lui-même, pas d'autres !

Que n'est-il ici présent, non pas seulement en pensée, mais bien en réalité tangible, au milieu de nous devant cette maison où, le 1^{er} février 1849, la lumière de ce monde lui apparut pour la première fois.

Nous lui ferions cortège et, pardonnez-moi cette familiarité outrancière, nous l'embrasserions à cent bras, nous sentirions contre notre poitrine battre ce cœur si chaud, si facile à attendrir, ce noble cœur qui, aux heures de l'intimité, se répand si abondamment sur les jeunes et sur les vieux.

Consolons-nous, Messieurs, en pensant que le précieux cliché de M. Albert Guilloux nous laisse l'image exacte de la physionomie du parfait ami tel que nous l'avons connu avant que la maladie eût infligé à cette belle figure une légère altération. L'auteur de *Neige à Pont-du-Château* est assis dans sa chambre du quai de Rouen, en tenue intime du matin, il tient un dessin de la main gauche et regarde en face l'opérateur. Toute l'éloquence du portrait réside dans

le large front en pleine lumière, dégagé, penseur, avec une mince houpette de cheveux sur l'occiput comme la flamme du génie allégorique dans les yeux songeurs, doux et sérieux à la fois, sous une paupière supérieure tendant à surligner la prunelle d'un trait quelque peu rigide : c'est le masque d'un homme en qui la native bienveillance s'allie à une vive intelligence des choses et des hommes; dans ces beaux et chers yeux où la nature s'est mirée avec amour, on sent l'esprit, la vie de l'âme, le don suprême de l'indulgence pour le travail des autres, et aussi quelque mélancolie qui nous rappelle combien Lebourg se discute lui-même comme peintre. Car, malgré ses succès, malgré les distinctions dont il est l'objet, il semblait prendre plaisir à se faire petit, si bien qu'il m'arrivait, après trois ou quatre mois de séparation, de lui dire en le retrouvant : « Eh bien, vous êtes-vous enfin raccommodé avec ce M. Lebourg que vous bêchiez tant l'an dernier ? » Que de lettres citées par M. Bénédite comportent cet accent de phobie irraisonnée, disons-le, puisque plus il avançait en âge, plus il perfectionnait sa manière, plus il élargissait ses vues, plus il pénétrait le mystère des grands spectacles qu'il s'offrait pour notre jouissance à tous.

Oui, certes, devant le portrait ornant aujourd'hui le frontispice du livre de sa vie, nous devinons la complexité de ses sentiments intimes, nous découvrons combien ce modeste, ce patient fut sensible aux peines et aux douleurs de la guerre mondiale. Saluons, Messieurs, en face de sa maison natale, l'image de cette vigoureuse individualité psychique, de ce grand poète-artiste que vous êtes fiers, n'est-ce pas, d'avoir pour « pays », comme on disait au front, dans les tranchées. Nous autres, qui n'avons pas la chance d'être de Montfort-sur-Risle, nous vous remercions, au nom de la Normandie

tout entière, de nous avoir offert cette journée de légitime glorification. Vous avez réalisé autour de ce logis devenu célèbre, une très aimable union dans un même sentiment de légitime orgueil, de reconnaissance, et je peux dire de patriotisme dans le domaine de l'Art, de la Beauté et de l'Amitié.

CINQUANTENAIRE

DE LA

RÉCEPTION DE M. SAMUEL FRÈRE

(Août 1875 — 4 juin 1925).

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, une des plus vieilles Académies de province, puisque fondée en 1744, sur l'initiative d'un groupe d'hommes de sciences et de lettres, dont Fontenelle, vient de célébrer son doyen d'âge, M. Samuel Frère, dans des circonstances que l'on n'a guère coutume de signaler.

En effet, il y a cinquante ans que M. Samuel Frère prit séance comme membre de l'Académie où l'avaient appelé des travaux littéraires remarqués. Par la suite, le nouvel académicien devait se faire connaître aussi comme critique musical du Journal de Rouen; et les paysages qu'il ne cessa de peindre avec un réel talent lui valurent les suffrages de la critique.

A cet associé qui lui fait honneur, l'Académie ne pouvait manquer de témoigner sa sympathie et son estime; aussi, pour la première fois dans les annales de la Compagnie, décida-t-elle de se réunir en un banquet intime auquel se firent un plaisir d'assister même ceux des membres qui auraient pu invoquer l'âge comme excuse de leur absence.

Le président de l'Académie, M. Albert Dupré, avait

organisé à cette occasion un concert avec le concours d'une phalange qu'il dirige, l'Accord Parfait, et d'artistes, dont M. Marcel Dupré, prix de Rome. Au programme figurèrent en première place des compositions musicales de membres de l'Académie, la lecture de pages d'une extrême délicatesse, extraites de l'œuvre de M. Samuel Frère, et des fragments de Gounod, ce qui n'était que justice étant donné les relations d'amitié qui unissaient le bénéficiaire de la fête et l'auteur de Faust. Le souvenir de Gounod s'imposait d'autant plus que quelques-unes des bonnes mélodies du maître furent écrites en la villa de la famille Frère, aux environs de Rouen, dans ce cadre champêtre où M. Marcel Prévost plaça un des gracieux épisodes de sa Confession d'un Amant.

(Journal des Débats, 12 juin 1925.)

R. PERRÉE.

DISCOURS DE M. ALBERT DUPRÉ

Président de l'Académie de Rouen.

MON CHER CONFRÈRE,

C'est avec une profonde émotion que je me lève pour prendre la parole.

Si habitué que je sois à paraître en public, je le fais toujours pour mon propre compte et, si j'ose me servir d'une expression particulière, à mes risques et périls.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur d'être le porte-parole de l'Académie, c'est-à-dire de l'élite intellectuelle de notre chère ville de Rouen. C'est là pour moi, certes, une mission des plus agréables, mais dont je sens tout le poids.

Combien d'entre vous, Messieurs, seraient, en effet, plus qualifiés que moi pour exprimer à notre cher doyen l'hommage de notre profonde et respectueuse amitié et de l'admiration que nous professons pour sa carrière si digne et si brillamment remplie.

Je sens que tout ce que je vais dire sera bien moins éloquent que ce menu que vous avez sous les yeux et qui évoque en un coup d'œil toute votre existence. Le maître éminent, M. Ruel, qui a bien voulu le composer, n'a-t-il pas synthétisé avec tout son talent l'enthousiasme avec lequel la proposition de célébrer vos noces d'or à l'Académie a été accueillie par tous ses membres. A peine avait-elle été émise que l'incrédulité, l'étonnement éclataient sur tous les visages.

Mais quel âge a-t-il donc ? s'écrièrent les indiscrets.

A quel âge est-il donc entré à l'Académie ? dirent les plus réservés.

Ce sentiment de surprise unanime doit vous aller au cœur, car il est la preuve manifeste qu'une longue vie extraordinairement active et remplie vous a laissé une jeunesse de corps et d'esprit digne d'envie.

Nul n'était mieux désigné que vous, indépendamment de votre valeur personnelle, pour faire partie de notre illustre Compagnie. N'avez-vous pas été élevé dans une atmosphère tout académique ?

Votre père, Edouard Frère, conservateur de la Bibliothèque municipale de Rouen, auteur très estimé du *Bibliographe normand* et de nombreux ouvrages sur la Normandie, n'a-t-il pas été un des membres les plus actifs de notre Académie ? Votre frère, Henri, que nous avons tous connu, ancien bâtonnier, avocat très justement célèbre, ne s'était-il pas fait une place des plus marquantes parmi nous, par ses notices

sur le général Duvivier, sur Ancelot, sur les frères Mezeray et par son recueil de poésies : *En Famille ?*

Dans votre maison, on causait Académie comme l'on cause sport dans beaucoup d'autres aujourd'hui.

J'ai ouï dire que vous aviez été, en 1869, un des fondateurs de la conférence Corneille, sorte de réunion académique composée de jeunes gens s'occupant de lettres, de sciences et d'art.

Cette Société tenait ses séances à l'Hôtel des Sociétés Savantes, et donnait même des jetons de présence remarquables. Il serait à souhaiter que quelque généreux donateur nous mît à même d'en pouvoir faire autant.

Or donc, si personne n'était mieux préparé que vous pour faire partie de notre docte Assemblée, nul n'en était plus digne aussi.

Le prix Gossier qui vous fut voté, en 1873, pour l'étude des peintres rouennais au XVIII^e siècle, Dehays, Lavallée-Poussin, Lebarbier et Lemonnier, ainsi que les livres parus dans la collection Mégard : *André, les Vacances, les Mémoires d'une Goutte d'Eau, les Merveilles de la Nature et les Richesses maritimes de la France*, vous ouvrirent les portes de l'Académie en 1875. Vous fûtes reçu par M. Rivière, professeur de chimie au Lycée, et vous êtes, depuis ce jour, resté un des membres les plus zélés, assistant aux séances avec une ponctualité et une assiduité qui auraient pu faire croire que vous n'aviez jamais eu d'autre occupation.

Vous avez charmé vos collègues par la verve et l'esprit de vos communications. Que de fois vous avez assumé la tâche de faire les rapports sur les prix Bouctot ou Pelcat, et que de fois nous avons admiré l'aisance, la tournure alerte et vive, la justesse des observations qui font de ces rapports des modèles de genre!

N'avez-vous pas toujours donné à l'Académie la primeur de vos ouvrages? Vos études sur les illustrateurs de La Fontaine, sur les expositions de Paul Baudouin, sur l'aquafortiste Brunet Debaines, sur le maître Albert Lebourg, les *Lettres de Bretagne et de Normandie*, et, enfin, l'étude sur Nicolas Cochin, votre grand-oncle, d'après sa correspondance avec le peintre Descamps. Ce dernier travail vous procura l'occasion de rappeler que votre grand-père maternel, Charles Tardieu, dit Tardieu Cochin, avait fait partie de l'Académie au commencement du XIX^e siècle. N'est-ce pas nous, enfin, qui avons eu la première lecture de votre délicieux ouvrage *Maman Jean* ?

Votre cousin, Charles Gounod, l'illustre maître pour lequel nous avons une profonde admiration, vous fit l'honneur de le présenter au public dans une préface des plus flatteuses.

Mais d'autres titres devraient encore rehausser votre prestige à l'Académie. Votre père vous avait, en effet, dès l'enfance, mis un crayon dans la main, et vous n'avez pas tardé à sentir que vous aviez à votre disposition un autre moyen que la plume pour exprimer votre pensée.

En 1867, vous eûtes la bonne fortune de faire la connaissance de Corot. Les précieux conseils qu'il vous donna nous valurent non seulement *la Vie dans l'Art*, mais firent de vous le peintre de talent dont nous avons admiré les œuvres au Salon de Paris et dans maintes expositions.

C'est ainsi que les coins de Bretagne qui s'appellent Tregastel, Primel, Rothéneuf, nous sont devenus familiers.

Le succès grandissant, vos toiles furent non seulement remarquées, mais achetées aux expositions. La critique fut élogieuse, et en 1919, sur la présentation d'Hippolyte Flan-drin, vous fûtes nommé sociétaire-peintre de la Société des Artistes Français.

En 1909, l'Administration municipale et le jury vous décernaient une de leurs quatre médailles pour votre toile *Carrière de Roetel*. Deux toiles, de vous, enfin sont à l'honneur, puisqu'elles sont au Musée de Rouen.

Vos succès vous valurent d'être président de la Société Artistique de Normandie, et actuellement vous êtes vice-président de la Société des Artistes rouennais.

Il semblerait que la double personnalité que je viens d'esquisser, oh ! bien brièvement, dût suffire à satisfaire votre infatigable activité. Il n'en fut rien, un autre art vous attirait : la musique.

Profitant de votre intimité avec Auguste Gueroult, celui-là même dont le legs généreux permet à l'Académie de venir en aide à des musiciens malheureux, vous devîntes son élève. Il vous enseigna l'harmonie.

Je sais à quel louable idéal vous obéissiez en suivant ses leçons : fortifier vos connaissances musicales afin de pouvoir justifier à vos propres yeux et en votre conscience les appréciations que votre situation de critique musical au *Journal de Rouen* livrait au grand public.

Admirable probité qui vous fait le plus grand honneur.

Permettez-moi de vous rappeler ici une anecdote sans doute oubliée de vous, et qui illustre bien ce que je viens de vous dire. Elle témoigne du souci que vous aviez de vous former sur les personnages dont vous aviez à parler, une opinion juste et fondée. C'était à l'époque, hélas lointaine, des bals brillants de la Préfecture. Chacun, suivant ses goûts, y trouvait le plaisir qu'il cherchait : la danse, les cartes, le buffet, le coup d'œil jeté sur les toilettes et les jolies femmes, enfin, la conversation dans l'embrasure des portes ou des fenêtres, à l'abri des pieds des danseurs. C'est

à ce dernier genre de distraction que nous donnions nos préférences. Un jour, nous causions de mon Maître et ami Aloÿs Klein pour lequel j'avais une admiration égale à l'affection que je lui portais et vous me demandiez avec une légère pointe de doute, ce que je pensais de lui. Ma réponse fut nette : « Venez à Elbeuf avec moi (j'étais alors organiste à l'Immaculée-Conception), je vous ferai connaître ses pièces d'orgue qui viennent d'être publiées, et vous jugerez ». Deux jours après, nous partions enthousiastes... pour nous casser le nez à l'église. Il y avait une inhumation. Je pus toutefois, l'office terminé, vous jouer cinq ou six des principales pièces. L'expérience fut concluante, vous avez pensé, comme nous, que ce pauvre grand artiste, méconnu des siens, eût fait une carrière autrement brillante s'il avait été aimé et choyé comme d'autres que nous connaissons et comme il le méritait.

A partir de ce jour, il fut à même d'apprécier votre bienveillance juste et éclairée.

Et puisque je suis sur ce terrain, permettez-moi de profiter de l'occasion qui s'offre à moi pour m'acquitter envers vous d'une dette de reconnaissance et de vous remercier de l'aide puissante que votre plume a bien voulu me donner dans l'œuvre de vulgarisation que j'ai entreprise. Si dans mon discours de réception j'ai remercié Monseigneur Prudent d'avoir été le premier à faire chanter l'*Accord Parfait* dans son délicieux oratoire, que vous dirai-je, à vous qui nous avez si bien défendus ?

Ni mon fils, ni M^{me} Dupré, ni l'*Accord Parfait*, ni moi, n'avons oublié le compte rendu si aimable et si encourageant pour nous de l'inauguration de l'orgue de Saint-Vivien, souhaitant bonne chance et bon succès à l'enfant organiste et

à la Société. C'est un bonheur inestimable pour un artiste de trouver sur sa route des hommes de haute valeur qui le soutiennent et le stimulent. Il se sent alors plus fort, il devient plus enthousiaste, cherche à faire mieux et arrive ainsi à oser aborder des œuvres qui, sans leur appui, lui auraient paru inaccessibles.

Si, au début de mon discours, j'invoquais mon émotion, je puis dire aussi qu'elle se mêlait au bonheur de pouvoir vous exprimer en présence de l'Académie toute notre reconnaissance.

Mais je reviens à mon sujet. Non content d'avoir appris l'harmonie par scrupule professionnel, vous avez fini par mettre à profit pour vous-même la nouvelle science que vous aviez acquise. Un opéra-comique que vous avez gardé dans le cadre de l'intimité familiale fut composé par vous et est empreint de la grâce et du charme qui sont un des caractères les plus marquants de vos ouvrages et de votre personnalité. J'ajouterai qu'un *Sub tuum præsidium* de vous eut les honneurs d'un salut à la Cathédrale en 1889, 1890.

Cette esquisse de votre vie comporterait une lacune si je n'ajoutais que vous fûtes également un professeur remarquable. Tous vos élèves sont aujourd'hui de cœur avec nous. Vous avez été nommé membre de l'Ordre des Avocats et l'honorariat vous a été conféré. Vos chroniques judiciaires sont empreintes d'un tact admirable.

Vous n'y cédez pas à la tentation de faire de l'esprit cruel et facile au détriment des misérables déshérités de la société, pensant que vaincus ils peuvent avoir droit à un peu de pitié.

Si vous jetez un regard en arrière, vous pouvez être aussi fier de votre passé que nous sommes fiers et heureux de vous avoir comme collègue.

Avant de clore ce discours qu'il m'a été impossible de faire plus court tant le sujet à traiter était vaste, je remercie tous les membres de l'Académie d'avoir d'un commun accord voulu fêter comme il convenait l'heureux anniversaire d'aujourd'hui.

Je remercie en particulier les membres du Bureau qui qui m'ont si bien aidé à organiser cette fête; M. Ruel, à qui nous devons ces beaux menus; M. Paulme, qui a bien voulu se charger de nous lire une de vos nouvelles : *Le Marié de M^{lle} Germaine*; notre confrère, M. Montier, qui, tout à l'heure, va vous adresser des vers composés à votre intention; M. Labrosse, qui vous donnera lecture d'une pièce de vers de M. Deleau; M. Theubet, notre prix Pelcat de l'année dernière, qui a saisi avec empressement l'occasion d'offrir un témoignage de sa reconnaissance à l'Académie, en exécutant le portrait si ressemblant que nous voyons sur le programme; en un mot tous ceux qui, par leurs suggestions ou leur concours effectif, ont contribué à faire de cette réunion une manifestation de haute sympathie à votre égard.

L'Académie, désireuse que vous gardiez un souvenir tangible de cette journée, m'a prié de vous remettre cette médaille en vermeil. Elle a été choisie par M. Pierre Chirol, notre vice-président, dont nous connaissons tous le goût. Elle est frappée à votre nom et porte l'effigie d'un des plus célèbres fils de France, je dirai même le plus illustre des enfants de Rouen, Pierre Corneille. Elle vous rappellera, mon cher Maître, toute la respectueuse affection que nous avons pour vous.

Vous vous souviendrez aussi qu'en vous l'offrant, nous levons notre verre pour boire à votre santé, en vous donnant rendez-vous dans dix ans, à vos noces de diamant.

A Monsieur SAMUEL FRÈRE
 TOAST POUR SES NOCES D'OR
 AVEC L'ACADÉMIE DE ROUEN
 (1875-1925)

Monsieur le Doyen, je voudrais vous faire
 Un svelte poème, exquis comme vous,
 Des tons qu'en ses ciels un peintre préfère,
 Des sons qu'un artiste invente très doux :
 Notes et couleurs qui fondraient ensemble
 Ces grâces qu'on cherche ici-bas en vain
 Et qu'un sort propice a su, ce me semble,
 Résamer en vous d'un geste divin.

Monsieur le Doyen, vous pourriez suffire
 A mettre leur charme aux plus humbles vers ;
 Ils n'auraient qu'à prendre à votre sourire
 Ce reflet subtil qui passe au travers.
 Mais il est pour vous une vieille amie,
 Pour qui tout se fait jeune en vous encor.
 Comment oublier Dame Académie
 Dans l'épithalame à vos noces d'or ?

Vous faites tous deux, si galant ménage :
 Vous la courtisez de si doux aveux,
 Tous deux vous auriez vraiment le même âge
 Que vous seriez moins assortis tous deux.
 Qui, d'elle ou de vous, reflète mieux l'autre ?
 Elle est votre guide, et, vous, son soutien.
 Son esprit n'est-il pas un peu le vôtre ?
 Votre esprit n'est-il pas un peu le sien ?

Elle a fait survivre en vous, précieuse
 Et frondeuse ainsi qu'il sied qu'on le soit,
 Des siècles poudrés l'âme curieuse,
 La fine satire et le verbe adroit.

Mais, malgré les ans, de plaire quand même
Vous lui ménagez chez nous le moyen ;
On prête sa grâce à qui bien l'on aime,
Et vous l'aimez bien, Monsieur le Doyen.

Telle qu'elle était, en votre accordaille,
Voici cinquante ans, aujourd'hui sonnés,
Telle il faut encor qu'avec nous elle aille ;
Ses rubans, pâlis, ne sont point fanés.
Il faut que chacun par vos yeux la voie
Et vous la voyez comme au premier jour.
Faute des « paniers » que Watteau déploie,
Elle vous séduit en panneau de « Court ».

Que d'esprit mutin, de maligne grâce
Vous entr'échangez chaque vendredi,
Le regard mi-clos, la voix un peu basse,
En parlant discret pour penser hardi.
A vos jeux du soir, vraiment on respire
Un air qui ferait gais bien des matins.
Et, vous enviant, on se prend à dire :
« Comme cinquante ans, c'est peu... pour certains ! »

Pour n'être pas verte un peu, la malice
S'irise au reflet de votre lorgnon.
Dans un madrigal la critique glisse :
On devait ainsi dire à Trianon.
C'est comme une mousse impalpable et fine :
Un bon mot se glace à se voir écrit.
Le meilleur de vous est ce qu'on devine :
Et votre silence a bien de l'esprit.

Monsieur le Doyen, Dame Académie,
Tous deux dix-huitième et Régence un peu,
Bel ami jamais, jamais belle amie
N'ont ainsi brûlé d'un aussi long feu.
A faire un tableau, longuement je creuse
Quand il n'eût fallu qu'esquisser un trait.
Frais et vieux amants, Fragonard ou Greuze
Pourraient, tendre ou chaud, faire un tel portrait.

Souffrez, tout au moins que pour rendre hommage
 Au couple assorti par tous deux formé,
 Mettant à vos pieds comme eût fait un page
 Ce poulet, d'un grain d'encens parfumé,
 A Vos Majestés, fleurant vieille France,
 Pour ne briser point l'irréel décor
 Je vous tire bas ample révérence
 Et vous laisse seuls à vos noces d'or.

DISCOURS DE M. SAMUEL FRÈRE

MES CHERS COLLÈGUES,

Il a été trop question ici de la personne de votre doyen, et je voudrais ne pas continuer à vous imposer un sujet d'entretien aussi intime.

« Le moi est haïssable », dit Pascal, puis il ajoute : « vous, vous le couvrez, vous ne l'ôtez pas pour cela, vous êtes donc toujours haïssable ». Or, ce soir, en si agréable compagnie, je désire ne pas contribuer à me rendre haïssable ou tout au moins insupportable... Insupportable serait suffisant.

Cependant, en restant muet sous couvert de modestie, je deviendrais ingrat et l'ingratitude est pire que l'égoïsme : que je le veuille ou non, je ne peux pas faire que je ne vous doive beaucoup et un académicien, tout comme un autre,

Quand il n'eût fallu qu'esquisser un trait.

doit payer ses dettes, serait-ce en papier. Je vais donc m'exécuter, et, je vous prie de le croire, le témoignage de ma reconnaissance envers vous n'est un fardeau, ni pour mon cœur, ni pour ma langue.

Si le terme n'était trop pompeux et au risque de vous

fatiguer de redites, je répéterais d'abord que l'Académie est ma famille spirituelle; par un côté elle se confond, qui plus est, avec ma famille naturelle, car mon grand-père maternel, mon père, et mon frère aîné ont été les collègues de vos prédécesseurs. C'est évidemment cette protection ancestrale qui m'a valu votre bienveillance depuis un demi-siècle.

Que dis-je, un demi-siècle ! Deux ans avant de m'offrir un de vos fauteuils (et sans le reprocher à nos trésoriers, ces fauteuils n'ont jamais été par parenthèses que des chaises d'une somptuosité toute austère), vous m'avez fait l'honneur du prix Gossier, à la suite d'un concours d'histoire artistique en Normandie. En 1875, vous m'ouvrez vos portes et depuis ce moment l'Académie s'est plu à chercher dans les actes d'une vie quelque peu effacée tous les prétextes possibles pour l'encourager. Que les Dieux tutélaires de la Compagnie pardonnent, entre autres, à l'aimable M. Paulme, ses trop élogieux rapports sur les expositions d'un peintre paysagiste qui aurait eu grand tort de le prendre au mot. Il y a des moments chez vous où la critique d'art devient l'art de l'indulgence.

Quoi qu'il en soit, en 1890, vous me confiez imprudemment la haute mission de présider vos séances; enfin, aujourd'hui, vous comblez la mesure en fêtant la cinquantaine de votre doyen.

Cette constante sympathie ne se justifie une fois de plus que par l'aphorisme du grand penseur : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point », ou encore par cette ligne de Diderot que notre président paraphrasait tout à l'heure sans le vouloir : « Quand on loue ses amis, on se figure aisément qu'ils ont été ce qu'ils auraient dû être ».

Un doyen ! qu'est-ce donc, Messieurs, qu'un doyen ?

Généralement, un bon vieux monsieur devenu sur le tard ou très tolérant par philosophie ou un peu grognon par regrets du passé. Quand il en a encore, ses cheveux ont blanchi sans doute dans la sécurité d'une existence azurée. Il est arrivé sans efforts à sa dignité, grâce à la valeur de son médecin plutôt qu'à la sienne propre. Officier des lettres, le voilà passé chef d'escadron à l'ancienneté. Rendez donc plutôt hommage à son hygiène qu'à son intellect et contentez-vous de suivre le conseil de Joubert comme vous le faites d'ailleurs aujourd'hui : « Il faut réjouir les vieillards ».

Mais, si vénérable qu'il soit, ce doyen, a-t-il des devoirs nouveaux à accomplir ? Que souhaiter de lui, dites-moi ?

Logiquement, il devrait rester une sorte d'intermédiaire conciliateur entre la génération d'où il est parti et la génération nouvelle que la Providence lui laisse encore fréquenter. Il relierait ainsi les deux demi-siècles de la société à laquelle il appartient. Devant les jeunes, survivant, pourrait-il mieux agir que de rappeler la mémoire des anciens disparus, sans du reste s'aventurer à les comparer les uns aux autres de peur de passer pour un « *Laudator temporis acti* ». Il faudrait donc ne pas lui chercher chicane s'il redevenait un jour le Benjamin de l'Académie en évoquant les lointaines figures de sa jeunesse disparue.

Je ne sais s'il me sera donné d'exécuter fidèlement ce retour en arrière, mais dès ce soir, je salue le souvenir de mon doyen de 1875, M. le D^r Hellis.

En entrant pour la première fois dans la Salle des Sociétés Savantes, je l'aperçus à la lueur charbonneuse d'une lampe à huile (car en ce temps-là nous ne pratiquions pas le candélabre électrique ni même l'emploi du pétrole). Il se tassait le plus près possible de la tribune du lecteur, ten-

dant en avant une oreille fort paresseuse et se préparant à riposter aux assertions du préopinant par une de ces répliques assez vertement exprimées qu'il ne ménageait pas à ses contradicteurs. A la fois médecin en chef des hôpitaux, fin lettré, artiste par le sentiment, défenseur intransigeant de nos vieilles traditions, cet homme généreux et admirablement bon, sous des dehors plutôt brusques, avait illuminé la fin de sa vie d'une passion dont nous partageons volontiers les émotions esthétiques. Il collectionnait amoureusement les images de la Madone soit seule, soit accompagnée du divin Bambino : gravures originales, reproductions, peintures, photographies, vierges dans toutes les poses et dans tous les styles, il recueillait tout, et ce riche portefeuille, il le communiquait libéralement, j'en sais quelque chose, aux jeunes chercheurs avides de renseignements.

Aux côtés du D^r Hellis, je rencontrais alors des hommes d'élite dont vous avez approché quelques-uns, dont quelques autres ne vous sont connus que par leurs travaux conservés dans nos archives ou dans nos *Précis* : M. le conseiller Homberg, M. l'abbé Cochet, MM. Semichon de Glanville, de Duranville, de Beaurepaire, Vincent, Emmanuel Blanche, Nion, Malbranche, Delerue, Decorde, Houzeau, d'Estaintot, Henri Frère, Rivière, Gosselin, Danzas, Buchère, D^r Fauville, Paul Allard, Boutiller, Boucher d'Argis, Hédou. Le premier de cette glorieuse liste, né en 1794, était entré à l'Académie en 1820, le dernier en 1875. Jugez quelle mince figure je faisais ce soir-là, en me sentant dans un pareil milieu.

C'est de ceux-ci pourtant qu'il conviendrait à mes quarante-vingts ans de parler dorénavant, sauf à interrompre de ci, de là, le cours des savantes communications dont vous, Mes-

sieurs, vous enrichissez vos séances actuelles en nourrissant notre vie commune d'un sang plus nouveau, et plus moderne, en obéissant sagement et utilement à la loi de l'évolution dans le domaine des idées scientifiques, philosophiques, sociales, littéraires et artistiques, tout en maintenant intacts parmi nous les éternels principes de spiritualité que l'Académie a défendus de tout temps. A vous cette peine, et à vous aussi cet honneur, mes chers Collègues ! A moi l'ombre protectrice du passé !

Mon cher Président, la confraternelle démonstration de ce soir, c'est vous qui en êtes probablement l'inspirateur, et très sûrement l'agent. Voilà encore un de ces coups de l'amitié qui déroutent les esprits pratiques ! à court de mots pour expliquer comme il conviendrait, combien et comment j'apprécie votre démarche, je dirai donc tout simplement et en oubliant les formules de la hiérarchie : « Mon cher Albert, je vous remercie ».

Cette fête intime est l'occasion pour nous tous d'un délicieux concert organisé par vos soins. J'aimerais donc à vous louer à mon tour comme vous le méritez. Cependant, pardonnez-le moi, je redouterais de passer auprès de vous et des autres pour un vulgaire trafiquant payé en or il y a cinq minutes, et rendant illico sur le comptoir la monnaie en billets de banque. Au surplus, la vérité est la vérité et il faut bien que vous en enduriez les échos. Ce n'est plus moi qui parle, c'est tout le monde.

Musicien dans l'âme et dans les doigts, professeur infatigable, vous ne vous contentez pas de vous montrer à Saint-Ouen un habile organiste, vous êtes un véritable initiateur artistique. L'Académie savait bien ce qu'elle faisait en accueillant il y a peu d'années celui qui, à force de volonté

et de perspicacité, trouvait le moyen de faire revivre dans la ville de Rouen le culte des maîtres illustres un peu négligés avant vous. Vous avez ressuscité Jean-Sébastien Bach, et pour réaliser ce prodige, vous avez commencé par enfanter un autre. En même temps que notre confrère Haëlling, vous avez peu à peu formé des masses chorales disciplinées, dévouées et laborieuses, douées de facultés vocales remarquables, intelligentes des textes musicaux, de leur sens et de leur expression, et vous tenez maintenant sous votre bâton de capelmeister une schola de premier ordre, avec laquelle vous êtes en mesure d'affronter les interprétations les plus difficiles.

Dans l'accomplissement de cette œuvre constituant pour vos auditoires une sorte de bienfait, vous avez constamment senti à votre droite l'exemple de votre excellent père, la présence d'une aimable compagne digne de vous par sa bonté, son instinct musical, son talent instrumental, et l'amour d'une mère admirable devenue le Reine d'une république d'artistes et de journalistes de haute envergure, enfin, vous avez le droit d'être fier en considérant votre apostolat, continué par l'éminent Marcel Dupré qui annonçait à dix ans, par la virtuosité précoce de ses facultés, la gloire mondiale dont le temps devait illuminer sa maturité, de sorte que vous êtes bien celui dont on a dit : « Il est vraiment le fils de son père et le père de son fils ! »

Un autre de mes Collègues, M. Ruel, a droit à ma gratitude : ne vous étonnez pas de son intervention amicale dans les préparatifs de notre fête. On est si bien reçu en montant l'escalier pittoresque de cet ancien logis de la rue Saint-Romain, qui, contenant et contenu, ramène la pensée

du visiteur quatre cents ans en arrière ! C'était l'époque sans doute où l'hospitalité était pratiquée par l'hôte avec l'empressement délicat qui charme les entrevues les plus passagères. Or, cette note, on la rencontre chez notre Collègue, comme s'il tenait, même dans les détails des relations, à ce que, sous son toit, tout soit du temps. C'est à M. Ruel que nous devons ce joli programme si ingénieusement composé, si finement exécuté. Encore là, il est trop question de moi : sous l'égide de votre portique aux trois portes, entre des souvenirs du palais où j'ai peu parlé et des paysages de Bretagne où j'aurais pu si bien peindre si ma main eût secondé mon œil, vous devinez le portrait du doyen dessiné et flatté par le crayon très vivant d'un de nos lauréats du prix Pellecat : M. Teubet.

Ma vanité aurait donc tout lieu d'être satisfaite par tous les côtés à la fois : Si vous avez cherché à me faire plaisir, d'honneur, mes chers Collègues, vous y avez réussi ; vous m'avez donné pleine mesure, vous m'avez gâté de toutes les façons. M. Rogier m'a envoyé une de ses plus jolies pochades ; M. l'abbé Bourdon, un exemplaire de sa belle messe solennelle de Jeanne d'Arc. M. Deleau a fait des vers à l'ex-jeune Samuel ; pour la circonstance, M. Edward Montier a donné un libre essor au vol d'une muse dont nous connaissons l'élan vers les hautes cimes. Enfin, vous m'offrez une superbe médaille commémorative, comme si personnellement, et chez vous, j'avais accompli quelque chose qui fût digne de ne pas être oublié. Croyez-le, en tout cas, je n'avais pas besoin de ce témoignage précieux et concret de votre faveur pour m'inciter à vous réserver dans mon for intérieur et bien du côté gauche un secret tressaillement d'ac-

tions de grâce. En un mot, votre cœur a pris toutes les formes pour encercler le mien de liens aussi délicats que solides. Moi, je ne saurais le redire, je n'ai qu'une valeur, mais j'y tiens, celle de vous avoir appartenu et grâce à Dieu de vous appartenir encore, en vous aimant depuis cinquante ans.

ACADÉMIE

DES

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

PRIX A DÉCERNER EN 1926

PRIX BOUCTOT (SCIENCES). — 500 francs.

Sera décerné à l'auteur du meilleur travail original sur une question d'électricité.

PRIX DE LA REINTY

L'Académie décernera un prix de 1.000 francs à toute personne appartenant au pays de Caux, et, par préférence aux communes de ce pays où ont résidé les familles Belain, Diel et Baillardel, et qui se sera distinguée par ses vertus, par une action d'éclat ou par des services qui, sans avoir un caractère maritime, auront été utiles au pays de Caux. Les lieux aujourd'hui connus pour avoir été habités par ces familles sont, sauf omission : Allouville, Beaunay, Bec-de-Mortagne, Cailleville, près Saint-Valery-en-Caux, Canouville, près Allouville, Crasville-la-Mallet, Dieppe, Ernambusc, près Sainte-Marie-des-Champs, Hautot-Saint-Sulpice, Les Hameaux, près Gonneville, Limpiville, Miromesnil, près Tourville-sur-Arques, Sainte-Geneviève et Venesville.

PRIX HOUZEAU. — 300 francs.

Sera décerné à l'auteur d'un travail ou d'un ouvrage de science pure ou appliquée.

PRIX ANNUELS

L'Académie décerne aussi, chaque année, dans sa séance publique, les prix annuels suivants :

PRIX EUGÈNE PELLECAT

Deux prix, de 1.000 francs chacun, à deux jeunes gens de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

PRIX BOULET-LEMOINE

Un prix de 1.000 francs, à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux.

PRIX DUMANOIR

Un prix de 800 francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

PRIX OCTAVE ROULAND

Deux prix, de 300 francs chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

FONDATION A. GUÉROULT

Grâce à la générosité de M. Aug. Guérault, compositeur et professeur de musique, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen vient en aide aux artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables tant par leur talent que par leurs bonnes mœurs et âgés de soixante ans au moins, qui habiteraient Rouen ou la Seine-Inférieure, ou seraient nés dans ce département.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande à M. le Secrétaire de l'Académie (Classe des Lettres et Arts), Hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, 40^{bis}.

FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

(Exercice 1926)

En 1926, l'Académie de Rouen distribuera, sur les arrérages de la Fondation Braquehais-Verdrel, cinq prix ou allocations de **cinq mille francs**.

Ces prix seront accordés à des familles **de l'arrondissement de Rouen**, de nationalité française, comptant au moins six enfants vivants ou morts pour la France, ayant besoin d'une aide matérielle et jouissant d'une parfaite honorabilité.

Les candidats devront produire les pièces suivantes :

- 1° Demande motivée;
- 2° Certificat établissant le temps de résidence dans l'arrondissement de Rouen;
- 3° Certificat de nationalité française;
- 4° Bulletin de mariage;
- 5° Liste de tous les enfants vivants ou morts (avec prénoms et dates précises), authentiquement certifiée ou accompagnée des bulletins de naissance et, le cas échéant, de décès;
- 6° Extrait du casier judiciaire ayant moins de trois mois de date;
- 7° Déclaration exacte certifiée faisant connaître :
 - A. — Les ressources : a) Salaires des parents. — b) Salaire familial. — c) Indemnité de famille payée par l'employeur. — d) Indemnité de famille payée par la commune. — e) Autres indemnités. — f) Gains des enfants;
 - B. — Les charges : a) Prix du loyer. — b) Impôts — c) Charges diverses;
- 8° Attestations d'honorabilité émanant de personnalités connues (maire, curé, pasteur, rabbin, magistrats, employeurs, etc.

Toute fausse déclaration entraînera d'office le rejet de la candidature.

Les familles ayant déjà posé leur candidature et désirant la maintenir, n'auront qu'à formuler une nouvelle demande et compléter le dossier déjà envoyé, notamment en ce qui concerne les §§ 6 et 7.

Les dossiers de candidatures devront être adressés, **complets**, au Secrétariat des Sociétés Savantes, à Rouen, 40 bis, rue Saint-Lô, le plus tôt possible et, au plus tard, **avant le 7 juillet**.

PRIX A DÉCERNER EN 1927

PRIX GOSSIER (BEAUX-ARTS). — 700 francs.

L'Académie décernera un prix de 700 francs à l'auteur de la meilleure œuvre de musique vocale ou instrumentale due à un compositeur né ou domicilié en Normandie.

PRIX BOUCTOT (LETTRES). — 500 francs.

L'Académie décernera un prix de 500 francs à l'auteur de la meilleure poésie inédite.

*PRIX A DÉCERNER EN 1928**PRIX DE LA REINTY*

L'Académie décernera un prix de 500 francs à l'auteur du meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé, écrit en français, ou de la meilleure œuvre d'art, faisant connaître, par un travail d'une certaine importance, soit l'histoire politique et sociale, soit le commerce, soit l'histoire naturelle des Antilles, présentement possédées par la France ou qui ont été jadis occupées par elle.

PRIX BOUCTOT (BEAUX-ARTS)

L'Académie décernera un prix de 500 francs à une œuvre de peinture, sculpture, architecture ou gravure dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie, et de préférence à une œuvre qui aura figuré soit à une Exposition rouennaise, soit aux Salons de Paris.

OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le tas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *franco de port avant le 1^{er} juin* (terme de rigueur) à l'un des Secrétaires de l'Académie, M. CLÉRY, pour la Classe des Sciences, ou M. le chanoine JOUEN pour la Classe des Lettres et des Arts.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« *Les manuscrits envoyés aux concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.*

« *Les lauréats des prix Bouctot et Pellecat devront, conformément aux traditions de l'Académie, lui faire hommage d'une de leurs œuvres.* »

Les personnes qui connaîtraient des jeunes gens ou jeunes filles dignes d'encouragement, des actes de dévouement ou de belles actions, susceptibles de concourir pour les prix *Eugène Pellecat, Boulet-Lemoine, Dumanoir et Oclave Rouland*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40 bis, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie avant le 1^{er} juin.

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE
DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1925

BOUCHER (D^r). — *Jeanne d'Arc et la prétendue abjuration de Saint-Ouen.*

BOURGINE (Edouard) [pseudonyme de Paul VAUTIER]. — *Au Pays de Maupassant*, avec préface de Jean Richepin, Paris, 1910. — *John le Conquérant*, roman, avec lettre préface de Jean Richepin, Paris, 1914.

BRUNON-GUARDIA (M^{me}). — *Huites au long d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, 1925.

CAILLE (Abel). — *Etudes de la préparation des Acétates de Cellulose* (Extrait de *Chimie et Industrie*). — *Contribution à l'Etude de la Stabilité des Ethers.*

CAUCHOIS (D^r André). — *La Famille nombreuse, 1922-1924* (Extrait du journal *La Famille nombreuse*). — *Rapport sur le Logement des Familles nombreuses* (II^e Congrès de la Natalité, 1920). — *Rapport sur « La Grande Famille Rouennaise »* (Compte rendu du II^e Congrès de la Natalité, 1920. — *Œuvres de Protection de l'Enfance et d'Assistance aux Malades* (Compte rendu du Congrès des Œuvres catholiques), Rouen, 1910. — *Congrès normand de l'Hygiène sociale et de la Mutualité* (Rapport). — *La Famille a le droit d'être nombreuse*, allocution à la séance de clôture des Etats Généraux des Familles de France. — *Splénomégalie chronique d'origine pyléthrombosique*, Paris, 1908. — *Gouttière pour l'immobilisation du Membre supérieur.*

CERNÉ (D^r) et CAUCHOIS (D^r A.). — *Notes de radiothérapie.*

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUEN. — *Le Port de Rouen et la Seine maritime*, Rouen, 1925.

CHARDON (Jean-Pierre). — *Lydie, ou ni la Mort même...*, roman, Paris, 1925.

DESCHAMPS (Louis). — *L'Obligation légale en matière d'Allocation familiale*, Rouen, 1925.

DORCHAIN (A.). — *Sonnets*, Paris, 1924.

FÉRON (Alexandre). — *Contribution à l'histoire du Jansénisme en Normandie. L'attitude du Clergé dans le Diocèse de Rouen sous l'épiscopat des Archevêques de Harlay*, 1913. — *Contribution à l'histoire du Jansénisme en Normandie*, 1^{er} fascicule. *Les origines dans le Diocèse de Rouen, 1629-1643*. — *Contribution à l'histoire du Jansénisme en Normandie*, 2^e fascicule, *Ses origines dans le Diocèse de Rouen : La Cure de Rouville*, 1910. — *Un Rouennais méconnu : Ch. Maignart de Bernières, maître des Requêtes, 1616-1662. Notes sur la participation janséniste à l'établissement d'hôpitaux rouennais*, 1924. — *Acta canonica concilii provinciales Rothomagensis Gallione habiti 1651*. Texte inédit, 1912. — *Louise Delfault, servante de Pascal*, Rouen, 1925.

GADEAU DE KERVILLE (Henri). — *Notes sur les Fougères*, 6^e-11^e séries, avec planches (Extrait du *Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, années 1916-1921). — *Le Thé de Niaouli* (Extrait du *Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, année 1922). — *Notes sur les branches zénithotropiques des Sapins pectinés* (Extrait du *Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, 1916-1921). — *Liste des Mammifères observés en Normandie à l'état fossile, sauvage et domestique* (Extrait du *Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, années 1916-1921). — *Miscellanées zoologiques*, 3^e fascicule, avec planches, Paris, 1925. — *Notice nécrologique sur l'abbé Arthur-Louis Letacq, 1855-1923* (Extrait du *Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, novembre 1923).

GAVEL (Henri). — *Sur l'Enseignement des Banques régionales*, Bayonne, 1924. — *Un chant très historique du Pays basque : La Chanson de Berteretch*, Bayonne, 1924. — *A propos du Tambourin de Gascogne*.

- HARTOY (Maurice d'). — *L'Homme bleu*, roman, Amiens, 1924. — *De re Rustica* (causerie)... P. G., révélation d'après guerre, Paris, 1921. — *Au Front. Impressions et Souvenirs d'un Officier blessé*, avec préface du marquis de Ségur, Paris, 1916. — *Des Cris dans la Tempête*, nouvelles impressions et nouveaux récits d'un officier blessé, Paris, 1919. — *Les Propos de Jacobus ou les Merveilles du Progrès*, Paris, 1922.
- HAUTERIVE (Ernest d'). — *Napoléon III et le Prince Napoléon*, correspondance inédite, Paris, 1925. — *L'Enlèvement du Sénateur Clément de Ris*, Paris, 1925. — *Discours sur les Prix de Vertu*, prononcé à la séance de l'Académie de Clermont-Ferrand, le 21 décembre 1924.
- HÉRISSAY (Jacques). — *Les Prêtres pendant la Révolution. Les Pontons de Rochefort, 1792-1795*, Paris, 1924.
- HERVAL (René). — *Mémoires et Récits de Guerre. Huit mois de Révolution russe, juin 1917-janvier 1918*. — *Les Soldats de Bouvines*, poème, 1921. — *L'Abbaye de Belle-Etoile au Pays de Vire*, 1924. — *Les Gestes de Normandie. Les Conquêteurs*, commentaire lyrique de la tapisserie de Bayeux, Rouen, 1925.
- HIE (Henri). — *Comité de Défense des Mineurs traduits en justice (Rapports, 1914-1924)*. — *Etude sur les Règles d'York et d'Anvers, 1890* (Extrait de la *Revue internationale de Droit maritime*, 1891-1892, n^{os} 7 et 8. — *Assistance par le Travail de Rouen (Rapports, 1914-1924)*. — *Chronique musicale : Claude Debussy (Journal de Rouen, 18 décembre 1922)*. — *Requiem de Fauré (Journal de Rouen, 12 décembre 1924)*.
- LA VALLÉE-POUSSIN (L. de). — *Les Vieux Murs d'une grande Banque*, Paris, 1924.
- MACQUENEM (Ch. de). — *Antoine Bohier, abbé de Saint-Ouen (de Rouen), abbé commendataire de Fécamp et d'Issoire, archevêque de Bourges, 1922. Notes complémentaires, 1924*.
- MAYER (Henri). — *Etudes statistiques, économiques, sociales, foncières et agricoles. Les Habitants (démographie, salaires, corporations, etc.)*, Paris, 1910. — *La Propriété, évaluation de la Fortune privée...* — *Monographie d'un canton-type*, Paris, 1911. — *La Fortune privée et les fraudes successorales*, Paris, 1913.

- MICHEL (Edmond). — *La Valeur vénale actuelle des terres en Tunisie*, Paris, 1911. — *La Valeur vénale de la propriété non bâtie en France*, Paris, 1911. — *La Valeur immobilière du Territoire français envahi et la reconstruction des Régions libérées*, Paris, 1921. — *La Valeur immobilière des Régions libérées*, Paris, 1921. — *La Réparation des dommages de guerre*, Paris, 1923. — *La Restauration des Régions dévastées et la question des réparations*, Paris, 1924. — *La Dette hypothécaire et le Crédit foncier de France*, Paris, 1914.
- MONFLIER (Marcel). — *Traité historique et pratique de Filature de coton*, Rouen, 1924.
- PERRIER DE LA BATHIE (Ernest). — *La Faune des orgues : Histoire anecdotique et scientifique*.
- PIMODAN (Gabriel de). — *La Mère des Guises : Antoinette de Bourbon, 1494-1583* (Préface de Louis Madelin, Paris, 1925).
- RÉGNIER (Robert). — *La Lutte contre les Chenilles fileuses du Pommier*, Alençon, 1925. — *De l'Acclimatation en Normandie de l'Aphelinus Macli et de la portée de cette acclimatation*, Alençon, 1925. — *Du rôle des Insectes dans la désorganisation d'un arbre. La Faune entomologique des peupliers*, Rouen, 1925. — *Les rongeurs en Normandie. La Lutte contre les Campagnols* (Extrait du *Bulletin de la Société Centrale d'Agriculture*). — *Les Abeilles et la manière de les conduire au rucher*. — *La lutte contre les Campagnols par le virus Danysy*. — *L'Anthonome du Pommier*. — *De quelques grands ennemis du Pommier et de leurs parasites*. — *Un Ennemi du Peuplier*. — *La question des Corbeaux en Normandie*.
- VAN ROOSBROECK (Gustave). — *The Early version of the Comedie des Académistes* (dans *Modern lang naps. Notes*, Janvier, 1925). — *Chapelain Décoiffé : A Battle of parodies*, 1924.
- VALIN (Lucien). — *Le Roule des plès de héritage de la Mairie de Jehan-Mustel, 1355-1356*. Rouen, 1924.
- WOOD (Marguerite). — *Foreign correspondance Marie de Lorraine, queen of scotland*.
-

ŒUVRE D'ART

OFFERTE

A L'ACADÉMIE PENDANT L'ANNÉE 1925

GUEY (F.). — *Vallée en Bretagne*, peinture.



	Pages
Rapport sur les travaux de M. Pierre Dubois, par M. Pierre CHIROL.....	167
Manifestation en l'honneur du peintre Lebourg...	177
Allocution de M. Henri PAULME.....	178
Discours de M. Samuel FRÈRE.....	179
Cinquantenaire de la Réception de M. Samuel Frère.	185
Discours de M. Albert DUPRÉ.....	186
Poésie de M. Edw. MONTIER.....	194
Discours de M. Samuel FRÈRE.....	196
PRIX A DÉCERNER EN 1926.....	205
FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL	208
PRIX A DÉCERNER EN 1927 ET 1928.....	209
OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.....	211



